DE LAUSANNE

DEPARTEMENT D'ARCHITECTURE

LIVRET DES COURS

ANNEE ACADEMIQUE 1982 - 1983

TABLE DES MATIERES

	pages
Plan d'études de la Section	II - V
Tableau synoptique	VI - VII
Liste des enseignements	VIII - XI
Liste alphabétique des enseignants	XII - XIII
Descriptif des programmes des ateliers de travaux pratiques	1 - 19 PAGES JAUNES
Descriptif des cours et exercices	1 - 127

ÉCOLE POLYTECHNIQUE FÉDÉRALE DE LAUSANNE

33, avenue de Cour

1007 Lausanne

Plan d'études

de la Section d'Architecture

valable seulement pour l'année académique 1982/83

						_													_	
	ANNÉES .	Į.	1			2			3						4					
•	SEMESTRES		1	2		3	4		5	6			_	_				8		
	TRIMESTRES	ı	2	3	4	5	6	7	8	9		10			11			12		
	ORIENTATIONS U = URI	CHITI BAND THNO	ECTU SME LOG	JRE JE							A	υ	Т	A	υ	Т	A	υ	τ	
Matière	Enseignants																			
Atelier	Professeurs d'ateliers (**)					12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	1150
Théorie de l'architecture	Professeurs d'ateliers (**)	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	150/50 50
Théorie de l'urbanisme Théorie de la technologie	Galantay Van Bogaert	⊢	⊢		Н	_	⊢	Н	-	\dashv	2	2		2		2		2	2	50
Sciences générales	van begach			Ь.			Щ.						رت	_	-					
Histoire de l'architecture	Véry	2	2	2	2	2	2	П			\Box 1									100
Histoire de l'architecture	Auberson	\Box						2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	100
Histoire de l'urbanisme	Sartoris				П		Ľ.	П	\Box		2	2	2	2	2	2	2	2	2	50
Histoire de la construction	Van Bogaert	⊢	<u> </u>	<u> </u>	\perp	_	\vdash	Ļ	_	\rightarrow	2	2	2	2	2	2	2	2	2	50 50
Aménagement du territoire	Wasserfallen	\vdash	⊢	⊢-		_	\vdash	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2		2	50 50
Processus de planification et de décision Introd. aux probl. des pays en voie de dévelop.	Veuve Galantay	Н	-	\vdash	\vdash	_	\vdash	\vdash	\vdash	\dashv	2	2	2	2		2	-	-	+	30
Géographie urbaine	Ruffy	\vdash	├		H	_	-	H			H	_	÷	-	ŕ	-	2	2	2	20
Legislation urbaine	Derron	t		\vdash	1	—	\vdash	Н	\dashv	\dashv	2	2	2	-	Н	Н	۳	_	-	14
Organisation professionnelle, Gestion,	Décoppet	1	П		П			2			\Box		т	-		П			-	14
Droit	Derron							2												14
Plansfication de la construction	Huber					\equiv		2	2	2										50
Rest. des constructions historiques	Margot					_	Ц.	Ц	\perp		2	2	2	2	2	2	2	2	2	50
Mathématiques et géométrie	Ruegg + Morand	6	6	6			⊢-	Ш		_	Н		\perp			\Box	ш		┝╌┩	150
Géométrie descriptive	Morand	4	4	}	1	_	⊢	\square	-		3	3	3	_	_	\vdash	-	_	⊢⊢	60 21
Probabilité et Statistique Analyse des systèmes	Mohammedi Ebenegger	╀─	⊢	-	⊢	_	├	Н		_	,	3	-3-	2	2	2	2	2	2	36
Préparation au diplôme	Bevilacqua	╌	╆	 	Н	-	┢	H			Н		Н	-	-	-	2	2	2	20
Paysagisme (*)	Décoppet/Foretay/Wasserfallen	╁╾	⊢	\vdash		-	-	12	2		H		Н	_	-		-	-	╀╧┪	30
Sciences techniques Technique du bâtiment	Bevilacqua+Tschumi+Isetin	6	6	6	5	5	5	2	2								<u></u>			275/50
Matériaux de construction (1)	Alou+Furlan	!	L	1	2	2	2	(2)	(2)	(2)	Ш		-	_	_		L.		7	60
Materiaux (laboratoire)	Alou+Furlan	١.	-	4	-	_	⊢	Н	-		3	3	3	3	3	3	3	3	3	75 85
Physique générale Statique et résistance des matériaux	Faist Frey	3	3		Η.	-		Н			Н	_	-	<u> </u>	-		Н			75
Principes de structures	Petignat	+-	,	-	2	2	2	Н			Н	_			Н	-	H		-	50
Constructions métalliques	Petignat	1		1	Ť	Ť	 -	3	3		П			-	-					45
Constructions beton	Perret-Gentil	1-	_		Г		Ī	3	3											45
Constructions bois	Natterer									3										30
Constructions fondations	Perret-Gentil		L				Ц.	Ш		3		_			_			_		30
Projets de structures	Petignat/Perret-Gentil/Natterer	-	\vdash	<u> </u>	<u> </u>	١.	-	Н	-		3	3	3	3	3	3	3	3	3	75
Techniques et réseaux d'équipement	Gianola/Poliak/Rosss	-	\vdash	+	⊢	3	3	Н	-		3	3	3	3	3	3	\vdash		⊦⊣	54 45
Conservation de l'énergie + Héhotechnique Techniques de fabrication industrielle	Gay Kohler	\vdash	\vdash	\vdash	1	\vdash	\vdash	Н	-	\vdash	2	2	2	2	2	2	2	2	2	50
Economie du bâtiment	Braunschweig	t	H	\vdash	\vdash	\vdash	\vdash	Н	\vdash	2	† "	Ť	<u> </u>	Ť	- -	 -	Ť	_	┌─┤	20
Transports et aménagement	Bovy	1-	1		1			П			2	2	2	2	2	2	2	2	2	50
Informatique	Dao	L	L		Γ			3												21
Cartographie opérationnelle	Lamunière	I	<u> </u>				L	Ш					L_	_			3	3	3	30
Perception et expression visuelle Dessin	Bezençon	3	3	3	3	3	3	3	3	3			_		_	_				150/75
Modelage	Barman	1	Ĺ	1	3	3	3	3		3										150
Expressions visuelles	Bezençon/Barman	Г	Ш					П			3	3	3	3	3	3	3	3	3	150
Enseignement non technique		_				3	13		_					,					r	75
Introduction aux sciences humaines Psychologie	Goldschmid/Csillaghy+Bassand Goldschmid	\vdash	+-	+-	3	,	13	2	2	⊢-		-	\vdash	-		-			├─┤	30
Physiologie	Weber-Tschopp	+	 	+	 	-	\vdash	2		\vdash	Н	-	-		\vdash		 		╁─┨	30
		+	-	_	+	1	+-	2	2	2	2	2	2	2	-	<u> </u>	-		-	80
	Bassand	1	•						1 4					~	2	2				
Sociologie Economie	Bassand Csillaghy	╁╴		-	t	E		2	2	 -	Ĺ	_	_	_		Ľ	E			30
Sociologie Economie Economie urbaine	Csillaghy Csillaghy	-	Ė		Ĺ		E				Ē			_			2	2	2	30 20
Sociologie Economie	Csillaghy				-			2			3	3	3	3	3	3	3	3	3	30

Stage obligatoire

L'article 51 du réglement d'études du département stipule que l'étudiant doit effectuer un stage pratique de 12 mois entre la 3º et la 4º année d'études.

LÉGENDE

- (1) materiaux de construction cours obligatoire d'une année de 3 trimestres peut être suivi soit aux 4º, 5º et 6º, soit au 7º, 8º et 9º trimestres
- (*) paysagisme: un atelier de 10 heures hebdomadaires est intégre dans le pro ramme du 90 trimestre d'un des quatre ateliers verticaux d'architecture

(**) Professeurs d'ateliers:

1re année 2e/3e années Décoppet, Foretay, Fueg, von Meiss, Tschumi + professeurs invités 4e années Galantay, Lamunière, van Bogaert

Président de la Commission d'enseignement . Bevilacqua Chef du Département : Bassand

RÈGLEMENT D'APPLICATION DU CONTRÔLE DES ÉTUDES DU DÉPARTEMENT D'ARCHITECTURE (SECTION D'ARCHITECTURE)

Sessions d'examens Eté 1983 Automne 1983 Printemps 1984

Le Conseil des écoles.

vu l'article 33 du règlement général du contrôle des études du 2.7.1980 (1)

arrête

Article premier

Le règlement suivant est applicable à la Section d'Architecture.

Article 2 - Examen propédeutique I

Pour pouvoir se présenter aux épreuves théoriques (1 à 6) l'étudiant doit avoir obtenu une moyenne annuelle > 6,0 dans les branches pratiques (7 i 9)

coefficient

i

Romches théoriques

1.	Mathématiques (écrit)	

- Géométrie et géométrie descriptive (écrit)
 Physique générale (oral)
 Statique et résistance des matériaux (oral)
- Théorie de l'architecture (écrit) Technique du bâtiment (écrit)

Branches pratiques

- 7. Atelier d'architecture (hwer + été) Technique du bâtiment, Atelier (hiver + été)
- Dessin, Atelier (hiver + été)

La note P 1 s'obtient par le calcul de la moyenne pondérée des notes attribuées aux branches théoriques et pratiques 1 à 9.

Article 3 - Examen propédeutique II

Pour pouvoir se présenter aux épreuves théoriques (i à 5), l'étudiant doit avoir obtenu une moyenne annuelle > 6,0 dans les branches pratiques (6 et 7).

Remokes théories

prancnes incoriques	coejjicieni
Technique du bâtiment (oral)	1
2. Histoire de l'architecture (1re et 2e années)
(OM)	1
3. Introduction aux sciences humaines (oral	
OIL OM)	1

- 4. Principes de structures (oral) 5. Techniques et réseaux d'équipement l
- (2e année) (oral)

Branches pratiques

- 6. Ateliers verticaux (moyenne arithmétique des 3 trimestres) 7. Dessin, Atelier (hiver + été)
- La note P II s'obtient par le calcul de la moyenne pondérée des notes attribuées aux branches théoriques et pratiques 1 à 7.

Article 4 - Admission en 4e année

Branches pratiques

- 1. Ateliers verticaux (1er trimestre) 2. Ateliers verticaux (2e trimestre)
- 3. Ateliers verticaux (3e trimestre)

Article 5 - Examen final avancé

Les étudiants qui le désirent peuvent présenter, à une session avancée, en automne de la troisième année, les branches suivantes de l'examen

1.	Théorie de l'architecture (2e et 3e annees)	1	(OM)
2.	Matériaux de construction (2¢ et 3¢ années)	1	(oral)
3	Aménagement du territoire	1	(oral ou OM)
	les branches à option de 3e année figurant	1	

dans la liste établie chaque année par le département d'architecture selon art. 8 ci-après

(1) RS 414.132.2

Pour les autres dispositions, veuillez consulter le règlement général du

OM = défense orale d'un mémoire

Article 6 - Admission à l'examen final

Branches pratiques coefficient

- 1. Ateliers d'orientation (1er trimestre) Architecture ou Urbanisme ou Technologie
- Ateliers d'orientation (2e trimestre) Architecture ou Urbanisme ou Technologie
 - Ateliers d'orientation (3^e trimestre) Architecture ou Urbanisme ou Technologie

Article 7 - Examen final (EF)

(OM)

(oral)

coefficient Branches théoriaues

- 1. Théorie de l'architecture (2e et 3e années) . Matériaux de construction (2º et 3º années)
- Aménagement du territoire
 Cinq branches à option de 3^e et 4^e années (oral ou OM)
- à choisir dans la liste établie chaque année
- 8. par le département d'architecture, selon art. 8 ci après.

La note EF s'obtient par le calcul de la moyenne des notes attribuées aux branches théoriques ci-dessus.

Moyenne exigée pour se présenter au travail pratique de diplôme: 60

Article 8 - Branches à option de l'examen final (EF)

Le département d'architecture établit chaque année une liste des branches à option de 3º ou 4º années pouvant faire l'objet d'une évaluation à l'examen final.

Article 9 - Travail pratique de diplôme (TPD)

Une seule note est attribuée à TPD. Elle inclut la note du mémoire concrétisant l'enseignement Homme/Technique/Environnement.

La note de diplôme s'obtient en calculant la movenne des notes EF + TPD.

La durée du travail pratique est de cinq mois.

Article 10 - Abrogation du droit en vigueur

Le réglement spécial des épreuves de diplôme de la Section d'Architecture du 11 octobre 1972 est abrogé

Article 11 - Entrée en vigueur

Le présent règlement entre en vigueur le 21 avril 1982.

Au nom du Conseil des Ecoles Polytechniques Fedérales

Le Président. M Cosandey

Le Secrétaire: J. Fulda

ANNEXE

LISTE DES COURS À OPTION DE 3^E ET 4^E ANNÉES VALABLE POUR L'ANNÉE ACADÉMIQUE 1982/83 DANS LE CADRE DE L'EXAMEN FINAL (EF) SELON L'ART. 8 DU RÈGLEMENT D'APPLICATION DU CONTRÔLE DES ÉTUDES

- Théorie de l'architecture (4e année) (OM)
- Théorie de l'urbanisme (OM)
- Théorie de la technologie (OM)
 Histoire de l'architecture (3º et 4º années) (OM)
 Histoire de l'arbanisme (oral ou OM)
- Histoire de la construction (OM)
- Institute de la construction (com)
 Processus de planification et de décision (OM)
 Introduction aux problèmes des pays en voie de développement/
 Géographie urbaine (OM)
 Droit/Législation urbaine (OM)

- Planification de la construction (OM)
- Restauration des constructions historiques (oral)
 Statistique/Analyse des systèmes (écrit)
 Paysagisme (OM)

- Matériaux de construction 4º année (écrit)
- Technique du bâtiment (3º année) (oral)

- Constructions métalliques/Constructions bois (oral)
- Constructions fondations/Constructions béton (oral)

- Projets de structures (oral)
 Cartographie opérationnelle (oral)
 Conservation de l'énergie et héliotéchnique (écrit)
 Techniques de fabrication industrielle (OM)
- Transports et aménagement (OM)
 Dessin (exercice) ou
 Modelage (exercice) ou
 Expressions visuelles (OM)

- Expressons visuelles (OM)

 L'étudant choisit une de ces trois branches)

 Sociologie (3º et 4º années) (OM)

 Economie (Piconomie urbaine (oral)

 Eléments de sémiologie et engagement de l'usager (OM)

 Physiologie (oral) ou Psychologie (OM)

 (L'étudant choisit une de ces deux branches).

TABLEAU SYNOPTIQUE

ler semestre	2ème semestre	3ème semestre	4ème semestre
ATELIER	ATELIER	ATELIER	ATELIER
Théorie de l'arch.	Théorie de l'arch.	Théorie de l'arch.	Théorie de l'arch
Hist. de l'arch.	Hist. de l'arch.	Hist. de l'arch.	Hist. de l'arch.
Mathématiques et géométrie	Mathématiques et géométrie	Techn. du bâtiment	Techn. du bâtimen
		Matériaux	Matériaux
Géométrie	Techn. du bâtiment	Princ. de struct.	Princ. de struct
descriptive		Techn. et réseaux d'équipement	Techn. et réseaux d'équipement
Techn. du bâtiment	Matériaux	Dessin	Dessin
	Physique générale	Introduction aux sciences humaines	Introduction aux sciences humaines
Physique générale Statique et résis- tance des matériaux	Statique et résis- tance des matériaux	Modelage	Modelage
tance des matériaux Dessin	Dessin	<u> </u>	<u> </u>

Les ensei mements encadrés d'un trait épais font l'objet d'un contrêle obligatoire, c'est-à-dire qu'ils figurent parmi les branches pratiques ou théoriques d'un des examens propédeutiques ou des épreuves théoriques de diplôme.

⁼ enseignement hebdomadaire de 1 heure

⁼ enseignement habdomadaire de 2 heures

⁼ enseignement hebdomadaire de 3 heures

STAGE PRATIQUE DE 12 MOIS 5ème semestre 6ème semestre 7ème semestre 8ème semestre ATELIER ATELIER ATELIER ATELIER Théorie de l'arch. Théorie de l'arch. Théorie de l'arch. Théorie de l'arch. Théorie de l'urb. Théorie de l'urb. Aménag. du terr. Aménag. du terr. Théorie de la tech Matériaux Matériaux Théorie de la tech Hist. de l'arch. Hist. de l'arch. Hist. de l'arch. Hist. de l'arch. Organisation prof. Planif. constr. Hist. de l'urban. Hist. de l'urban. Hist. de la constr Hist. de la constr Droit Techn. du bâtiment Planif. et décis. Planif. et décis. Planif. constr. Constructions bois Problèmes des PVD Paysagisme Législ. urbaine Constr. fondations Rest. constr. hist Techn. du bâtiment Géographie urbaine Rest. constr. hist Econ. du bâtiment Constructions métal Statistique Analyse des syst. Dessin Analyse des syst. Constructions béton Matériaux (labo) Modelage Matériaux (labo) Econ. du bâtiment Projets de struct. Sociologie Informatique Projets de struct. Techn. fabr. ind. Techn.fabr. ind. Dessin Transports et amén Conserv. énergie et héliotechnique Cartographie opé-rationnelle Modelage Transports et amén. Psychologie Express. visuelles Express. visuelles Physiologie Economie urbaine Sociologie Eléments de sémiol Eléments de sémiol Economie Sociologie

Σ

Ы

LISTE DES ENSEIGNEMENTS

ATELIERS DE TRAVAUX PRATIQUES	Enseignant(s)	Semestre(s)	PAGES JAUNES
lère année			
Atelier d'architecture et technique du bâtiment	Aubry/Bevilacqua Vittone	a/ 1 + 2	2/3
2e/3e années : ateliers verticaux			
Atelier d'architecture	Foretay	3 + 5 4 + 6	4/5
Atelier d'architecture	Füeg	3 + 5 4 + 6	6/7
Atelier d'architecture	von Meiss	3 + 5 4 + 6	8/9
Atelier d'architecture de l'habitation	Décoppet	4 + 6	. 11
Atelier d'architecture et construction	Tschumi	3 + 5 4 + 6	12/13
4e année			
Atelier de l'orientation "Architecture	Lamunière/ Mestelan/Maget	7 + 8	14/15
Atelier de l'orientation "Urbanisme"	Galantay	7 + 8	16/17
Atelier de l'orientation "Technologie"	van Bogaert Maurice	7 + 8	18/19
COURS ET EXERCICES			PAGES BLANCHES
lère année			
Théorie de l'architecture	Aubry	1 + 2	2/3
Histoire de l'architecture	Véry	1 + 2	4/5
Mathématiques et géométrie	Ruegg/Morand	1 + 2	6/7
Géométrie descriptive	Morand	1	8
Technique du bâtiment	Bevilacqua	1 + 2	10/11
Matériaux de construction	Furlan/Alou	2	13
Physique générale	Faist	1 + 2	14/15
Statique et résistance des matériaux	Frey	1 + 2	16/17
Dessin	Bezençon	1 + 2	18/19

		4	PAGES BLANCHES
2e année			
Théorie de l'architecture	Foretay/Mangeat	3 + 4	20/21
Théorie de l'architecture	Füeg	3 + 4	22/23
Théorie de l'architecture	von Meiss/Podrecca	3 + 4	24/25
Théorie de l'architecture (habitation)	Décoppet	4	27
Théorie de l'architecture	Tschumi/Lüscher	3 + 4	28/29
Histoire de l'architecture	Véry	3 + 4	30/31
Technique du bâtiment	Tschumi	3 + 4	32/33
Matériaux de construction	Furlan/Alou	3 + 4	34/35
Principes de structures	Petignat	3 + 4	36/37
Techniques et réseaux d'équipement	Rossi/Gianola/ Poliak	3 + 4	38/39 40/41
Dessin	Bezençon	3 + 4	42/43
Modelage	Barman	3 + 4	44/45
Introduction aux sciences humaines	Bassand/Csillaghy/ Goldschmid	3 + 4	46/47 48/49
3e année			
Théorie de l'architecture	Foretay/Mangeat	5 + 6	20/21
Théorie de l'architecture	Füeg	5 + 6	22/23
Théorie de l'architecture	von Meiss/Podrecca	5 + 6	24/25
Théorie de l'architecture (habitation)	Décoppet	6	27
Théorie de l'architecture	Tschumi/Lüscher	5 + 6	28/29
Histoire de l'architecture	Auberson	5 + 6	50/51
Aménagement du territoire	Wasserfallen	5 + 6	52/53
Organisation professionnelle, gestion	Décoppet	5	54
Droit	Derron	5	56
Planification de la construction	Huber	5 + 6	58/59
Paysagisme	Foretay/ Wasserfallen	5	60
Technique du bâtiment	Iselin	5 + 6	62/63
Constructions métalliques	Petignat	5	64
Constructions bois	Natterer	6	65
Constructions béton	Perret-Gentil	5	66
Constructions fondations	Perret-Gentil	6	67
Economie du bâtiment	Braunschweig	6	69

			PAGES BLANCHES
Informatique	Dao	5	70
Dessin	Bezençon	5 + 6	72/73
Modelage	Barman	5 + 6	74/75
Psychologie de l'environnement	Goldschmid	5	76
Physiologie	Weber-Tschopp	5	78
Sociologie urbaine	Bassand/Corajoud	5 + 6	80/81
Economie	Csillaghy	5	82
4e année			
Théorie de l'architecture	Lamunière/ Mestelan	7 + 8	84/85
Théorie de l'urbanisme	Galantay	7 + 8	86/87
Théorie de la technologie	van Bogaert/ Maurice	7 + 8	88/89
Histoire de l'architecture	Auberson	7 + 8	90/91
Histoire de l'urbanisme	Sartoris	7 + 8	92/93
Histoire de la construction	vacat	7 + 8	94/95
Processus de planífication et de décision	Veuve	7 + 8	96/97
Introduction aux problèmes des pays en voie de développement	Galantay	8	99
Géographie urbaine	Ruffy	8	101
Législation urbaine	Derron	7	102
Restauration des constructions historiques	Margot	7 + 8	104/105
Statistique	Mohammedi	7	106
Analyse des systèmes	Ebenegger	7 + 8	108/109
Matériaux de construction (laboratoire)	Furlan/Alou	7 + 8	110/111
Projets de structures	Petignat/Natterer/ Perret-Gentil	7 + 8	112/113
Conservation de l'énergie et héliotechnique	Gay	7	114
Techniques de fabrication industrielle	Kohler	7 + 8	116/117
Transports et aménagement	Bovy	7 + 8	-118/119
Cartographie opérationnelle	Lamunière/Maget	8	121

			PAGES BLANCHES
Expressions visuelles	Barman/ Bezençon	7 + 8	122/123
Sociologie urbaine	Bassand/Michel	7	124
Economie urbaine	Csillaghy	8	125
Eléments de sémiologie et engagement de l'usager	Lamunière/ Maget	7 + 8	126/127

LISTE ALPHABETIQUE DES ENSEIGNANTS

PAGES JAUNES Ateliers	Noms	PAGES BLANCHES Cours/exercices
2/3	ALOU AUBERSON AUBRY	13/34/35/110/111 50/51/90/91 2/3
2/3	BARMAN BASSAND BEVILACQUA BEZENÇON BOVY BRAUNSCHWEIG	44/45/74/75/122/123 46/47/80/81/124 10/11 18/19/42/43/72/73/122/123 118/119 69
	CORAJOUD CSILLAGHY	80 47/49/82/125
11	DAO DECOPPET DERRON	70 27/54 56/102
	EBENEGGER	108/109
4/5 6/7	FAIST FORETAY FREY FUEG	14/15 20/21/60 - 16/17 22/23
·	FURLAN	13/34/35/110/111
16/17	GALANTAY GAY GIANOLA GOLDSCHMID	86/87/99 114 39/41 47/48/76
•	HUBER	58/59
	ISELIN	62/63
	KOHLER	116/117
14/15	LAMUNIERE LUSCHER	84/85/121/126/127 28/29
14/15 18/19 14/15	MAGET MANGEAT MARGOT MAURICE MESTELAN MICHEL	121/126/127 20/21 104/105 88/89 84/85 124
	MOHAMMEDI MORAND	106 7/8

PAGES JAUNES Ateliers		PAGES BLANCHES Cours/exercices
	NATTERER	65/112/113
	PERRET-GENTIL PETIGNAT PODRECCA POLIAK	66/67/112/113 36/37/64/112/113 24/25 39/40
	ROSSI RUEGG RUFFY	38/39 6 101
	SARTORIS	92/93
12/13	TSCHUMI	28/29/32/33
18/19 2/3	VAN BOGAERT VERY VEUVE VITTONE	88/89 4/5/30/31 96/97
8/9	VON MEISS	24/25
	WASSERFALLEN WEBER-TSCHOPP	52/53/60 78

DESCRIPTIF

DES PROGRAMMES DES ATELIERS

DE TRAVAUX PRATIQUES

TITRE: ATELIER D'ARCHITECTURE ET TECHNIQUE DU BATIMENT DEST.: ARCHITECTES

ENSEIGNANT(S): Frédéric AUBRY, Mario BEVILACQUA, René VITTONE, professeurs

SEMESTRE: 1 HEURES: Total Par semaine 12 (Cours - /Exercices 12)

Les travaux pratiques d'atelier sont <u>obligatoires</u>. Ils constituent les branches pratiques soumises au contrôle continu <u>obligatoire</u> au sens de l'art. 13 du règlement général du contrôle des études de l'EPFL. La moyenne annuelle de lère année est déterminante pour l'accès à l'examen propédeutique I, lui-même conditionnant la promotion en 2ème année. La moyenne de 3ème année détermine (à elle seule) la promotion en 4ème année. (Voir le règlement d'application du contrôle des études du DA).

INTENTIONS DES ENSEIGNANTS

Apprendre à analyser des objets architecturaux, les décrire, les transposer par les moyens usuels de l'architecture (maquettes, dessins, perspectives, croquis). Introduction à la composition architecturale, utilisation des matériaux traditionnels, perception de contraintes climatiques et de fonctions spécifiques.

OBJECTIFS

Comprendre les exigences de l'homme, les influences du milieu naturel et social, les exigences de l'utilisation d'un matériau, les espaces engendrés par les structures. Acquérir des instruments de travail et de réflexion, des méthodes analytiques et intuitives permettant d'accéder à la formalisation architecturale. Analyser et synthétiser les sources bibliographiques et iconographiques.

CONTENU

ler trimestre :

Analyse de l'architecture vernaculaire sous quelques aspects non exhaustifs :

- matérialisation : systèmes structuraux, matériaux, éléments constitutifs tels que percements, escaliers, outillage;
- milieu naturel : situation géographique, micro-climat, morphologie du site, environnement naturel et construit;
- structure et organisation sociale : démographie, agglomérations, groupements familiaux et sociaux, systèmes d'autorité, vie quotidienne; religions, magie, sorcellerie; symbolisme; arts et sciences.

2e trimestre :

Projet d'une petite construction dans un contexte climatique spécifique :

- analyse et interprétation architecturale des composantes d'un climat;
- organisation d'un programme simple;
- choix et mise en oeuvre de matériaux traditionnels les mieux adaptés au programme et au site; connaissance de principes statiques;
- utilisation du glossaire technique architectural.

FORME DE L'ENSEIGNEMENT

ler trimestre :

Travail en groupes de trois étudiants, décomposé en phases analytiques. Séminaire de synthèse après la Commission d'examen.

2e trimestre :

Projet individuel représenté par des plans, coupes, élévations, perspectives et maquettes.

DOCUMENTATION

Polycopiés, publications "A propos de ...", notes bibliographiques.

LIAISON AVEC D'AUTRES COURS

Théorie de l'architecture, technique du bâtiment, histoire de l'architecture, géométrie descriptive, Physique générale, dessin.

TITRE : ATELIER D'ARCHITECTURE ET TECHNIQUE DU BATIMENT

DEST. : ARCHITECTES

ENSEIGNANT(S): Frédéric AUBRY, Mario BEVILACQUA, René VITTONE, professeurs

SEMESTRE : 2

HEURES : Total

Par semaine 12 (Cours - /Exercices 12)

Les travaux pratiques d'atelier sont <u>obligatoires</u>. Ils constituent les branches pratiques soumises au contrôle continu <u>obligatoire</u> au sens de l'art. 13 du règlement général du contrôle des études de l'EPFL. La moyenne annuelle de lère année est déterminante pour l'accès à l'examen propédeutique I, lui-même conditionnant la promotion en 2ème année. La moyenne de 3ème année détermine (à elle seule) la promotion en 4ème année. (Voir le règlement d'application du contrôle des études du DA).

INTENTIONS DES ENSEIGNANTS

Voir semestre 1.

OBJECTIFS

Voir semestre 1.

CONTENU

Projet dans un site réel local développant un thème d'une certaine complexité spatiale; répercussion de la morphologie du terrain, des données extérieures sur l'interprétation du programme.

Approche de matériaux plus élaborés; relations structure-enveloppe et statiqueforme.

Prise de connaissance du dimensionnement, de l'échelle, de la proxémie, des proportions, des éléments de la syntaxe du langage architectural.

FORME DE L'ENSEIGNEMENT

Travail individuel représenté par des plans, coupes, élévations, perspectives, maquettes.

DOCUMENTATION

Voir semestre 1.

LIAISON AVEC D'AUTRES COURS 5

Voir semestre 1.

TITRE: ATELIER D'ARCHITECTURE

DEST. : ARCHITECTES

ENSEIGNANT(S) : Pierre FORETAY, professeur

Endergrafit (5) Frence Foreixi, professeur

SEMESTRE: 3 + 5 | HEURES: Total | Par semaine 12 (Cours - /Exercices 12)

Les travaux pratiques d'atelier sont <u>obligatoires</u>. Ils constituent les branches pratiques soumises au contrôle continu obligatoire au sens de l'art. 13 du règlement général du contrôle des études de l'EPFL. La moyenne annuelle de 2ème année est déterminante pour l'accès à l'examen propédeutique II, lui-même conditionnant la promotion en 3ème année. La moyenne de 3ème année détermine (à elle seule) la promotion en 4ème année. (Voir le règlement d'application du contrôle des études du DA).

INTENTIONS DE L'ENSEIGNANT

Rendre explicite et expérimenter une méthode pour le projet d'architecture

OBJECTIFS

Comprendre que les fondements du projet d'architecture constituent la spécialité ou la discipline et qu'à ce titre le projet d'architecture est partie ou fragment d'un projet plus général commencé avant et qui se poursuivra après. C'est le projet du lieu ou dit autrement le projet de la ville.

CONTENU

Pour l'enseignement du projet d'architecture, nous avons fait converger nos préoccupations sur ce qui doit être ou peut être en tout cas expliqué. Les repères théoriques autour desquels s'articule notre enseignement renvoient à une position ou à une manière de dire quel regard nous posons sur l'architecture. Ces repères peuvent être énoncés de la manière suivante

- 1 Rapport au tout aménagé ou à la ville
- 2 Le bâti comme structure ou comme ensemble contrôlé de relations
- 3 La question du sens et de la signification
- 4 La part de l'histoire ou de la mémoire

Ils expliquent ce qu'il faut comprendre quand on fait référence à l'Architecture du lieu. L'Architecture pour ce qu'exprime une forme de pérénité (types et modèles) associée à un sens acquis ou à un sens nouveau et le lieu pour comprendre une forme de contingence toute chargée de souvenirs. L'enseignement est donc pour nous la pratique d'une méthode pour encadrer le travail du projet d'architecture.

FORME DE L'ENSEIGNEMENT

Projet, critique, exercices préparatoires et démonstratifs.

DOCUMENTATION

Notes et textes

LIAISON AVEC D'AUTRES COURS

Théorie d'architecture

THEME D'ETUDE

L'espace institutionnel Lausanne Cité - le Grand Conseil TITRE : ATELIER D'ARCHITECTURE

DEST. : ARCHITECTES

ENSEIGNANT(S): Pierre FORETAY, professeur

SEMESTRE : 4 + 6

HEURES : Total

Par semaine 12 (Cours - /Exercices 12)

Les travaux pratiques d'atelier sont <u>obligatoires</u>. Ils constituent les branches pratiques soumises au contrôle continu <u>obligatoire</u> au sens de l'art. 13 du règlement général du contrôle des études de l'EPFL. La moyenne annuelle de 2ème année est déterminante pour l'accès à l'examen propédeutique II, lui-même conditionnant la promotion en 3ème année. La moyenne de 3ème année détermine (à elle seule) la promotion en 4ème année. (Voir le règlement d'application du contrôle des études du DA).

Intentions, objectifs, contenu, forme de l'enseignement :
voir semestre 3 et 5

THEME D'ETUDE

L'espace portuaire et le front de lac Le cas de Neuchâtel TITRE : ATELIER D'ARCHITECTURE

ENSEIGNANT(S): Franz FUEG, professeur

SEMESTRE: 3 + 5

HEURES : Total

Par semaine 12 (Cours - /Exercices 12)

DEST. : ARCHITECTES

Les travaux pratiques d'atelier sont <u>obligatoires</u>. Ils constituent les branches pratiques soumises au contrôle continu <u>obligatoire</u> au sens de l'art. 13 du règlement général du contrôle des études de l'EPFL. La moyenne annuelle de 2ème année est déterminante pour l'accès à l'examen propédeutique II, lui-même conditionnant la promotion en 3ème année. La moyenne de 3ème année détermine (à elle seule) la promotion en 4ème année. (Voir le règlement d'application du contrôle des études du DA).

THEME: REHABILITATION D'UNE ANCIENNE USINE EN ESPACE THEATRAL

INTENTIONS DE L'ENSEIGNANT : Rendre compte de la globalité et de la complexité de l'acte de bâtir dans des exercices de simulation qui intègrent les différentes échelles de perception et d'approches allant du général au particulier, du concept architectural au détail et inversement. Conduite d'un enseignement pragmatique dans ses fondements avec la réalité et visionnaire dans ses objectifs de révéler un imaginaire, moteur de créativité.

OBJECTIFS: Partant de l'engagement pris en 1981 par trois jeunes archirectes fribourgeois qui situaient leur action dans le prolongement direct d'une opposition à l'édification d'un théâtre à Fribourg, le thème d'étude s'inscrit dans la perspective de
la réhabilitation d'un ancien atelier de la Basse-Ville en lieu théâtral. Nous prendrons pour scénaire le maintien de l'édifice dans un contexte urbanistique élargi et
son insertion dans l'accomplissement d'une mission active dans le cadre de la vie culturelle de la région. Il s'agit moins de maintenir ce patrimoine monumental comme
objet de musée, simple témoignage d'histoire ou archive de bois, mais de l'utiliser
pour satisfaire aux besoins d'une vie sociale et culturelle d'aujourd'hui.
Un double objectif peut être retenu:

- Le premier concerne la sauvegarde d'un bâti dont la valeur ne peut être préservée qu'au travers de l'authenticité des formes et la substance qui les matérialise.

 Le second a pour but de permettre à l'édifice de remplir une fonction actuelle sous forme d'espace scénique, outil culturel du spectable mis à la disposition de la population.

Au-delà du talent indispensable à la création de toute oeuvre valable, c'est avant tout l'état d'esprit qui est le garant de la réussite. En général deux qualités le caractérisent: le respect de l'édifice et la modestie dans la conception de l'intervention. Faire servir sans altérer, adapter en enrichissant, intégrer le nouveau à l'ancien sont autant d'objectifs qui devront être présents dans la mise en place d'une intervention, dans le traitement et la conception retenus.

CONTENU: L'étude exigera une approche conceptuelle qui ne pourra être totalement explicite qu'en réponse à la double problématique: réhabilitation, détournement et dépassement de la forme architecturale dans le cadre d'une typologie structurelle affirmée et détermination des conditions scéniques optimales permettant de recouvrir des scénographies contemporaines. L'instrumentation du dessin, le contrôle de la matérialité architecturale par l'approche constructive partielle forment les objectifs pédagoqiques prioritaires.

FORME DE L'ENSEIGNEMENT: Exercices modulés en fonction d'approches diversifiées. Les cours théoriques dispenseront l'encadrement de base en référence au thème architecture et théâtre ainsi que certains thèmes à choix.

<u>DOCUMENTATION</u>: Textes et bibliographie de références, documents-cadres d'exercice.

LIAISON AVEC D'AUTRES COURS: Théorie d'architecture du prof. F. Füég.

N.B.Pour l'année 1982/83, le programme de cet atelier est un programme à dominante de construction.

DEST. : ARCHITECTES

TITRE: ATELIER D'ARCHITECTURE

ENSEIGNANT(S): Franz FUEG, professeur

SEMESTRE: 4 + 6 | HEURES: Total | Par semaine 12 (Cours - /Exercices 12)

Les travaux pratiques d'atelier sont <u>obligatoires</u>. Ils constituent les branches pratiques soumises au contrôle continu <u>obligatoire</u> au sens de l'art. 13 du règlement général du contrôle des études de l'EPFL. La moyenne annuelle de 2ème année est déterminante pour l'accès à l'examen propédeutique II, lui-même conditionnant la promotion en 3ème année. La moyenne de 3ème année détermine (à elle seule) la promotion en 4ème année. (Voir le règlement d'application du contrôle des études du DA).

THEME : UNE HALLE DE MARCHE DANS LE CENTRE LAUSANNOIS

INTENTIONS DE L'ENSEIGNANT: Rendre compte de la globalité et de la complexité de l'acte de bâtir dans des exercices de simulation qui intègrent les différentes échelles de perception et d'approches allant du général au particulier, du concept architectural au détail et inversement. Conduite d'un enseignement pragmatique dans ses fondements avec la réalité et visionnaire dans ses objectifs de révêler un imaginaire, moteur de créativité.

OBJECTIFS:

La forme urbaine fait référence à la typologie de ses parties et se présente donc comme l'étude des types qui constituent le noyau premier des éléments urbains. Il existe donc une relation de réciprocité entre la typologie des édifices et la morphologie urbaine. Nous traiterons une structure d'accueil dans son rapport au site et à une pratique de l'espace.

L'architecture étant comprise comme une totalité dont les dimensions principales sont ordonnées suivant une certaine succession, la forme doit posséder une similitude structurale avec le rôle du bâti et la solution technique avec la forme. Le contrôle des moyens physiques d'organisation et de définition spatiale permettra d'engager un certain nombre de thèmes formels dans leur rapport structure et forme.

Le passage de l'intention architecturale à la matérialité conduit à la recherche cohérente d'un langage constructif faisant appel aussi bien à l'invention qu'au développement de mises en oeuvre. Le rapport du détail des éléments constitutifs à l'espace architectural forme une des bases du projet.

CONTENU:

Partant d'une lecture de l'urbain qui se ferait par une suite de repères, l'implantation d'un marché couvert montable et démontable à la rue Centrale permettrait de récupérer un espace de parking et de le rendre à un usage de quartier pour différentes manifestations. Le scénario qui permettrait de construire dans un vide du tissu des circulations pose le problème du territoire, dans son rapport au site et à la mémoire. D'autre part, l'autonomie de l'objet confère au projet une valeur d'instrumentation spatiale incitant à l'invention constructive, à la recherche de matérialité, expression, matériaux, couleurs. Les problèmes d'ordre typologique, technique et constructif doivent trouver des solutions simples qui pourraient à leur tour s'inscrire dans la symbolique collective d'un lieu rehaussé de sens et d'usage.

FORME DE L'ENSEIGNEMENT:

Exercices modulés en fonction d'approches diversifiées.

DOCUMENTATION:

Textes et bibliographie de références, documents-cadres d'exercice.

LIAISON AVEC D'AUTRES COURS :

Théorie d'architecture du prof. F. Füeg.

N.B. Pour l'année 1982/83, le programme de cet atelier est un programme à dominante de construction.

TITRE: ATELIER D'ARCHITECTURE

DEST. : ARCHITECTES

ENSEIGNANT(S) : Pierre VON MEISS, professeur

SEMESTRE: 3 + 5

HEURES : Total

Par semaine 12 (Cours - /Exercices 12)

Les travaux pratiques d'atelier sont <u>obligatoires</u>. Ils constituent les branches pratiques soumises au contrôle continu <u>obligatoire</u> au sens de l'art. 13 du règlement général du contrôle des études de l'EPFL. La moyenne annuelle de 2ème année est déterminante pour l'accès à l'examen propédeutique II, lui-même conditionnant la promotion en 3ème année. La moyenne de 3ème année détermine (à elle seule) la promotion en 4ème année. (Voir le règlement d'application du contrôle des études du DA).

INTENTIONS DE L'ENSEIGNANT

Enseigner l'architecture, c'est motiver et faire voir et recevoir l'architecture; c'est permettre d'acquérir une compétence dans l'art de bâtir en développant peu à peu une connaissance et une sensibilité particulières à l'architecte.

Pour notre cours et atelier cela signifie :

- entrer dans le débat contemporain sur l'architecture et la ville avec ses fondements dans le Mouvement Moderne et faire en sorte que l'étudiant manipule avec passion et intelligence les sujets et objets de ses convictions et de ses doutes
- apprendre à reconnaître des repères dans l'histoire de l'architecture
- apprendre à composer, c'est-à-dire savoir maîtriser les lois de la géométrie, de la construction, de la perception, les logiques des éléments d'architecture et de leurs typologies
- développer une sensibilité particulière face au site et aux significations possibles d'une tâche de construction. Aucune construction nouvelle existe pour elle-même; elle est un fragment par lequel l'homme transforme son territoire en lui donnant un sens
- apprendre à utiliser la matière, pas simplement pour réaliser des concepts esthétiques, mais pour la sublimer en l'utilisant comme génératrice de formes significatives.

Les problématiques énoncés impliquent une réflexion qui mène à une pratique "responsable" du projet. Celui-ci sera l'expression de vos propres interrogations autant que de l'époque et du milieu dans lequel vous agissez. Nous admettons la diversité fondée des appproches et des résultats.

OBJECTIFS

Par la théorie et le projet il s'agit d'acquérir une méthodologie du projet et d'effectuer des manipulations et des expériences sur le site, la forme, la signification, l'organisation de l'espace et la structure constructive.

CONTENU

Exercices de composition avec les moyens du dessin, de la maquette et du LEA visant à explorer les ressources de la géométrie, des proportions, et des modes de définition spatiale.

Prolongement par un projet aux dimensions modestes, inséré dans les voutes du Grand Pont à Lausanne permettant une réflexion, dans une perspective de réalisation, les contraintes de la construction et même des détails l:l suscitant la créativité architecturale.

LIAISON AVEC D'AUTRES COURS

- théorie de l'architecture (Prof. v. Meiss)
- techniques du bâtiment
- histoire de l'architecture
- principes de structure
- modelage et dessin.

N.B.

Pour l'année 1982/83, le programme de cet atelier est un programme à dominante de construction.

TITRE: ATELIER D'ARCHITECTURE

DEST. : ARCHITECTES

ENSEIGNANT(S) : Pierre VON MEISS, professeur

There is the real factors of the real factors and the real factors and the real factors are the real factors are the real factors and the real factors are the real factors are the real factors and the real factors are the real factors are the real factors and the real factors are t

SEMESTRE: 4 + 6 HEURES: Total Par semaine 12 (Cours - /Exercices 12)

Les travaux pratiques d'atelier sont <u>obligatoires</u>. Ils constituent les branches pratiques soumises au contrôle continu <u>obligatoire</u> au sens de l'art. 13 du règlement général du contrôle des études de l'EPFL. La moyenne annuelle de 2ème année est déterminante pour l'accès à l'examen propédeutique II, lui-même conditionnant la promotion en 3ème année. La moyenne de 3ème année détermine (à elle seule) la promotion en 4ème année. (Yoir le règlement d'application du contrôle des études du DA).

INTENTIONS DE L'ENSEIGNANT

voir semestres 3 + 5

OBJECTIES

voir semestres 3 + 5

CONTENU

lecture de la ville et d'un site, projet d'habitation en site urbain

Lecture de la ville et d'un site par le croquis, établissement de cartes des grands moments de la ville de Genève, ses objets et son tissu avec sa capacité d'accueillir le quotidien. Nous proposerons un programme d'habitation. La méthode du projet tiendra essentiellement compte du rôle morphologique que peut jouer un élément "banal" dans le contexte urbain.

FORME DE L'ENSEIGNEMENT

exercices et projets d'architecture

LIAISON AVEC D'AUTRES COURS

- théorie de l'architecture (Prof. P. v. Meiss)
- histoire de l'architecture
- ergonomie
- dessin (croquis).

N.B.

Pour l'année 1982/83, le programme de cet atelier est un programme à dominante de construction.

TITRE: ATELIER D'ARCHITECTURE DE L'HABITATION

DEST. : ARCHITECTES

ENSEIGNANT(S) : Alin DECOPPET, professeur

Zione di interiore di interiore

SEMESTRE : 4 + 6 HEURES : Total Par semaine 12 (Cours - /Exercices 12)

Les travaux pratiques d'atelier sont <u>obligatoires</u>. Ils constituent les branches pratiques soumises au contrôle continu <u>obligatoire</u> au sens de l'art. 13 du règlement général du contrôle des études de l'EPFL. La moyenne annuelle de 2ème année est déterminante pour l'accès à l'examen propédeutique II, lui-même conditionnant la promotion en 3ème année. La moyenne de 3ème année détermine (à elle seule) la promotion en 4ème année. (Voir le règlement d'application du contrôle des études du DA).

INTENTION DE L'ENSEIGNANT

Relier projet d'habitation et théorie sur le logement; exercer, pratiquer cette relation.

OBJECTIES

Un enseignement pratique en ce domaine doit traiter nécessairement

- des moyens de la programmation de l'habitation

- du fonctionnement du logement, de sa logique relationnelle, des activités, des propriétés -qualitatives, quantitatives, temporelles- afférentes
- de la valeur psychologique et sociale du logement, de sa signification (ou symbolique), des échelons de privacité, de la notion de voisinage
- de l'inscription du logement (immeuble) dans le site et le milieu proche
 - de la réalisation du logement (construction, mais surtout ordonnancement de l'exécution).

En plus de son rôle dans la formation pratique, un atelier de projet doit aussi être le lieu de la réflexion critique sur l'architecture. Le domaine de l'habitation n'échappe pas à cette règle. Pour cela, il doit être accompagné des fondements théoriques indispensables.

La combinaison théorie-projet répond au souci d'une approche dialectique -par la théorie et la pratique- des solutions possibles.

CONTENU

- Phase 1 : critique de projets, sur la base de critères fixés par les étudiants euxmêmes: recherche méthodique sur les objectifs à atteindre.
- Phase 2 : à partir d'éléments de projets, étude des 'transitions' entre la rue et le logement, le jardin, le pré, le parc et le logement, entre la circulation intérieure et le logement.
- Phase 3 : réflexion et idées de solutions pour raccorder le programme de logements avec le contexte.
- Phase 4 : étude d'un élément d'immeuble, du point de vue de sa fonction, de son organisation, de sa signification, de sa réalisation.
- Phase 5 : exercice de rendu d'une des phases citées, en vue d'une exposition.

FORME DE L'ENSEIGNEMENT

Atelier d'architecture.

DOCUMENTATION

En préparation.

LIAISON AVEC D'AUTRES COURS

Cours d'architecture de l'habitation, obligatoirement; autres cours : sociologie, physiologie, technique du bâtiment, plus particulièrement.

TITRE : ATELIER D'ARCHITECTURE ET CONSTRUCTION

DEST. : ARCHITECTES

ENSEIGNANT(S) : Alain-G. TSCHUMI, professeur

SEMESTRE: 3 + 5

HEURES : Total

Par semaine 12 (Cours - /Exercices 12)

Les travaux pratiques d'atelier sont <u>obligatoires</u>. Ils constituent les branches pratiques soumises au contrôle continu <u>obligatoire</u> au sens de l'art. 13 du règlement général du contrôle des études de l'EPFL. La moyenne annuelle de 2ème année est déterminante pour l'accès à l'examen propédeutique II, lui-même conditionnant la promotion en 3ème année. La moyenne de 3ème année détermine (à elle seule) la promotion en 4ème année. (Voir le règlement d'application du contrôle des études du DA).

INTENTIONS DE L'ENSEIGNANT

L'atelier d'architecture et construction est un atelier d'architecture comme les autres, c'est-à-dire un atelier d'architecture à part entière. A ce titre, lors de la projétation, aucun des "champs vitaux" de l'architecture ne sera laissé de côté au profit d'un autre : c'est dire que les rapports de l'objet projeté avec l'environnement construit ou/et naturel, avec l'histoire, l'organisation des volumes et des espaces au bénéfice de l'homme et du futur usager, le dessin des pleins et des vides ainsi que la modénature, la conduite de la lumière, la signification, la beauté et la poésie de la forme ne seront pas négligés au profit de l'étude des structures, des matériaux et de la construction.

Même si le poids porté au sein de l'atelier sur ces derniers éléments du projet est plus important que dans d'autres ateliers, la relation et la quête de cohérence, d'unité profonde, entre architecture et construction seront les buts constamment recherchés, comme ils le sont ou devraient l'être dans la vie professionnelle de tout architecte de qualité.

Dans l'atelier d'architecture-construction, l'étudiant a la possibilité de faire l'expérience personnelle de la "matérialisation" de son projet. Il va au-delà de l'étude à l'échelle 1:100 et/ou 1:200, en plan et en maquette, (qui "forme" de manière abstraite les espaces intérieurs et extérieurs) car l'étude parallèle de la structure, des matériaux et des détails "qualifie" de manière concrète les espaces intérieurs et extérieurs, qui, dès lors, commencent à vivre vraiment par l'échelle, la texture, la couleur des matériaux qui les forment et les entourent.

OBJECTIFS en ce qui concerne la relation architecture-construction

- Mettre en évidence les liens étroits qui unissent l'architecture et la construction ainsi que la simultanéité et la continuité dans l'étude de leur interaction.
- Développer la faculté de penser des espaces intérieurs et extérieurs transformés, qualifiés par le choix des matériaux qui les entourent et les forment.
- Développer une "logique constructive" conforme non seulement aux "règles de l'art", mais adaptée au site et au projet.
- Apprendre à connaître les matériaux, leurs domaines d'emplois, leurs spécificités et leurs limites, leurs modes de mise en oeuvre, etc...
- Apprendre à représenter par les moyens du dessin, des cotes et du texte, à l'échelle convenable, les plans qui serviront à transmettre à tous les intervenants les informations nécessaires à la construction d'un bâtiment.

FORME DE L'ENSEIGNEMENT

Elaboration à l'atelier d'un projet d'architecture, dessin des plans aux échelles 1:500 - 1:1, construction de maquettes, études des matériaux et des structures.

DOCUMENTATION

Mémos 1 - 7, littérature

LIAISON AVEC D'AUTRES COURS

Théorie de l'architecture.

TITRE: ATELIER D'ARCHITECTURE ET CONSTRUCTION

DEST. : ARCHITECTES

ENSEIGNANT(S): Alain-G. TSCHUMI, professeur

SEMESTRE : 4 + 6

HEURES : Total

Par semaine 12 (Cours - /Exercices 12)

Les travaux pratiques d'atelier sont <u>obligatoires</u>. Ils constituent les branches pratiques soumises au contrôle continu <u>obligatoire</u> au sens de l'art. 13 du règlement général du contrôle des études de l'EPFL. La moyenne annuelle de 2ème année est déterminante pour l'accès à l'examen propédeutique II, lui-même conditionnant la promotion en 3ème année. La moyenne de 3ème année détermine (à elle seule) la promotion en 4ème année. (Voir le règlement d'application du contrôle des études du DA).

INTENTIONS DE L'ENSEIGNANT

Voir semestres 3 + 5

OBJECTIFS

Voir semestres 3 + 5

FORME DE L'ENSEIGNEMENT

Voir semestres 3 + 5

DOCUMENTATION

Voir semestres 3 + 5

ATELIER DE L'ORIENTATION "ARCHITECTURE" TITRE :

DEST. : ARCHITECTES

ENSEIGNANT(S): Jean-Marc LAMUNIERE, professeur, Patrick MESTELAN, Bernard MAGET, chargés de cours

HEURES : Total Par semaine 12 (Cours - /Exercices 12) SEMESTRE :

Les travaux pratiques d'atelier sont obligatoires. Ils constituent les branches pratiques soumises au contrôle obligatoire au sens de l'art. 13 du règlement qénéral du contrôle des études à l'EPFL. En 4ème année, la moyenne arithmétique des notes des 3 trimestres conditionne l'admission à l'examen final de diplôme. Ce dernier est constitué par les épreuves théoriques et le travail pratique.

INTENTIONS DES ENSEIGNANTS

Durant cette année, l'accent est porté essentiellement sur l'interrelation des travaux pratiques et des rapports théoriques dispensés dans les plages horaires du cours théorique d'architecture et de sémiologie-engagement de l'usager, mettant en lumière le processus de création, relatif à une méthode critique. Afin de rendre opérationnelle l'interaction du processus de création et de critique, on se propose d'organiser l'atelier par trimestre (en référence au plan d'études et aux années antérieures). Chaque exercice (pratique ou théorique) est introduit par des séminaires d'appui, en plus des cours réguliers. Les trimestres se concluent par un séminaire de synthèse, présenté par les étudiants, et mettant en regard les travaux et la didactique proposés. La thématique (thème, choix éventuel de l'objet) appartient à l'étudiant, la problématique (la théorie implicite, la façon de poser le problème) est définie par les enseignants. Les travaux sont en principe individuels (projets), les réflexions critiques sont organisées en groupe.

Approche et apprentissage du langage architectural de l'étudiant. Etude des rapports expression-contenu par l'élaboration de projets et par une réflexion critique personnelle- réflexion sur les prises de rôle de l'architecte, la forme architecturale, et la forme urbaine.

Exercices pratiques de composition et d'élaboration de synthèses critiques.

1.- Trimestre d'hiver / Exercice "Le Pavillon" Le pavillon est le manifeste d'un langage architectural. Objet unique et démonstratif, il cristallise dans une action architecturale une volonté individuelle d'organisation spatiale et d'éléments constructifs. Dans ce sens, il est une "vision" totale reflétant une prise de rôle pour répondre à la question fondamentale de l'architecture elle-même. En d'autres termes, il peut être compris comme la métaphore de la maison. Par la formulation d'un texte littéraire et d'un projet architectural (texte de l'architecte), cet exercice doit développer un langage architectural à partir d'une réflexion critique sur sa propre production architecturale antécédente pour donner naissance à des concepts et principes de formalisation. Le texte littéraire assume l'expression du vécu et sert de base à la formalisation. Le site de l'implantation est laissé à choix.

2. Trimestre de printemps / Exercice "Structure d'accueil"

Par l'insertion dans un site urbain, d'une structure d'accueil (conçue comme une action architecturale), il s'agit de prendre conscience du processus créatif qu'elle implique pour l'architecte et l'usager. La structure d'accueil, comme théorie critique sur des espaces d'échanges, doit répondre à un site et à son histoire en affirmant son propre langage architectural. La structure d'accueil peut se définir comme l'étude d'un métalangage. Cet exercice développe, d'une part une réflexion sur la logique d'un processus (métasémiotique) et d'autre part, une phase d'application dans un site réel, afin de stimuler les relations entre les fonctions spatiales et susciter diverses appropriations de l'espace par l'usager (sémiotique connotative). Il porte également, afin de renforcer le langage de l'étudiant, sur les notions constructives inhérentes à la formalisation architecturale.

Correspondances recommandées

Cours : Théorie de l'architecture.

Eléments de sémiologie et engagement de l'usager.

Histoire de l'architecture.

Théorie de la technologie.

Les cours de "théorie d'architecture" et "éléments de sémiologie" font l'objet d'exercices spécifiques en relation avec la problematique de l'atelier. Evalues trimestriellement, ces exercices pourront faire office de préparation aux examens théoriques de diplôme en théorie d'architecture et éléments de sémiologie.

Textes de référence

Les programmes détaillés de chaque exercice, leurs textes d'appui et leurs éléments de bibliographie seront à la disposition des étudiants au début de chaque exercice.

TITRE: ATELIER DE L'ORIENTATION "ARCHITECTURE"

DEST. : ARCHITECTES

ENSEIGNANT(S): Jean-Marc LAMUNIERE, professeur, Patrick MESTELAN, Bernard MAGET, chargés de cours

SEMESTRE: 8

HEURES : Total

Par semaine 12 (Cours -/Exercices 12)

Les travaux pratiques d'atelier sont <u>obligatoires</u>. Ils constituent les branches pratiques soumises au contrôle obligatoire au sens de l'art. 13 du règlement général du contrôle des études à l'EPFL. En 4ème année, la moyenne arithmétique des notes des 3 trimestres conditionne l'admission à l'examen final de diplôme. Ce dernier est constitué par les épreuves théoriques et le travail pratique.

INTENTIONS DES ENSEIGNANTS

voir semestre 7

OBJECTIFS

voir semestre 7

CONTENU

Exercices pratiques de composition et d'élaboration de synthèses critiques.

3.- Trimestre d'été / Exercices formes urbaines

La problématique de l'exercice s'appuie sur l'hypothèse relative à la définition de quatre caractéristiques composant la forme urbaine et son évolution ultérieure, à savoir :

- 1) L'unité minimale et la recherche de typologie.
- 2) Les réseaux et parcours.
- 3) La limite et l'enceinte.
- 4) Les éléments primaires.

Ces quatre facteurs, et leurs interactions réciproques, fondent la structure du texte urbain qui est concrétisé et porté par la forme architecturale.

L'exercice propose l'étude d'une formalisation visant à mettre en évidence la problématique d'espaces urbains articulés avec la nature, afin de redonner au tissu hétéroclite et discontinu, une échelle viable et une orientation première. La forme urbaine peut être considérée comme l'expression de différentes volontés (économiques, politiques, normatives) qui s'affrontent. Ces interactions s'effectuent au travers de structures d'échanges, foyers de communications complexes qui peuvent recouvrir différents aspects : informatiques, techniques, géographiques et architecturaux. Cet exercice met en évidence la notion de seuil, comme articulation de ces structures d'échanges; son but est la projetation d'objets architecturaux et de réseaux urbains. On entend montrer que l'architecte peut prendre part à la création de formes urbaines et y jouer un rôle qui ne se situe pas seulement à un niveau d'avalisation d'un processus économique et idéologique.

Correspondances recommandées

voir semestre 7

Textes de référence

voir semestre 7

DEST. : ARCHITECTES TITRE : . ATELIER DE L'ORIENTATION "URBANISME" ENSEIGNANT(S): Ervin-Y. GALANTAY, professeur HEURES : Total Par semaine 12 (Cours - /Exercices 12) SEMESTRE : Les travaux pratiques d'atelier sont obligatoires. Ils constituent les branches pratiques soumises au contrôle obligatoire au sens de l'art. 13 du règlement général du contrôle des études à l'EPFL. En 4ème année, la moyenne arithmétique des notes des 3 trimestres conditionne l'admission à l'examen final de diplôme. Ce dernier est constitué par les épreuves théoriques et le travail pratique. INTENTIONS DE - familiarisation avec la pratique de l'urbanisme et les méthodes L'ENSEIGNANT de travail de l'aménagement urbain. - mettre en évidence l'interdépendance entre la répartition des activités dans l'espace et l'ordonnance de l'environnement construit. - contraster la formalisation statique au niveau d'objects architecturaux et la projetation tenant compte des aspects dynamiques du système urbain. OBJECTIES - apprendre l'application des méthodes présentées en Théorie d'Urbanisme. - acquérir les notions de la préparation d'un plan directeur comme instrument de contrôle des mutations de la structure urbaine pour assurer la cohêrence de la forme collective. - apprendre à stimuler l'animation par l'intervention dans la scénographie urbaine et le mixage des activités. CONTENU - études d'observation; d'inventorisation; d'analyse de la perception de parcours: analyse quantitative de l'affectation du sol. - projet d'aménagement urbain avec site spécifique et tenant compte des contraintes physiques et institutionnelles. Contexte suisse, ou autre pays industriel. zone d'intervention: secteur urbain; quartier; place; axe d'animation; sous-centre; ou zone piétonne. FORME DE - atelier de travaux pratiques. L'ENSEIGNEMENT Elaboration des variantes sur la base d'un scénario concernant le mandant et les utilisateurs futurs. Evaluation comparative. - apport des enseignants des cours théoriques connexes et des experts extérieurs DOCUMENTATION - lignes directrices relatives à l'application des méthodes d'analyse et de notation - dossiers d'information de base pour projet à aborder. LIAISON AVEC - Théorie d'Urbanisme : obligatoire D'AUTRES COURS - Sociologie urbaine recommandés

- Processus de décision :

DEST. : ARCHITECTES

TITRE: ATELIER DE L'ORIENTATION "URBANISME"

ENSEIGNANT(S): Ervin-Y. GALANTAY, professeur

:

SEMESTRE: 8 HEURES: Total Par semaine 12 (Cours - /Exercices 12)

Les travaux pratiques d'atelier sont <u>obligatoires</u>. Ils constituent les branches pratiques soumises au contrôle obligatoire au sens de l'art. 13 du règlement général du contrôle des études à l'EPFL. En 4ème année, la moyenne arithmétique des notes des 3 trimestres conditionne l'<u>admission à l'examen final de diplôme</u>. Ce dernier est constitué par les épreuves théoriques et le travail pratique.

INTENTIONS DE L'ENSEIGNANT

 - élargissement de la réflexion sur la macroforme urbaine avec accent sur les aspects de son renouvellement, sa transformation, restructuration, croissance.

OBJECTIFS

 familiarisation avec la notion de projet intégré de développement.

- familiarisation avec des instruments d'urbanisme volontaire

caractéristique des pays en rapide développement.

- application des méthodes de modélation et d'optimalisation.

CONTENU

 préparation au niveau d'avant-projet d'un plan stratégique de développement et d'un programme d'instrumentation par étapes. (ville nouvelle ou autre établissement humain).

FORME DE L'ENSEIGNEMENT

- voir 7e semestre

 voyage d'étude en relation avec le projet abordé en semestre d'été ou comme complément de l'enseignement théorique connexe.

LIAISON AVEC D'AUTRES COURS

- Théorie d'urbanisme : obligatoire

- Introduction aux pays en développement : obligatoire

- Géographie urbaine : recommandée

TITRE: ATELIER DE L'ORIENTATION "TECHNOLOGIE"

ENSEIGNANT(S) Georges VAN BOGAERT, professeur, François MAURICE, chargé de cours

SEMESTRE: 7 | HEURES: Total | Par semaine 12 (Cours - /Exercices 12)

DEST. : ARCHITECTES

Les travaux pratiques d'atelier sont <u>obligagoires</u>. Ils constituent les branches pratiques soumises au contrôle obligatoire au sens de l'art. 13 du règlement général du contrôle des études à l'EPFL. En 4ème année, la moyenne arithmétique des notes des 3 trimestres conditionne l'admission à l'examen final de diplôme. Ce dernier est constitué par les épreuves théoriques et le travail pratique.

INTENTIONS DE L'ENSEIGNANT

L'intention de l'Orientation Technologie est d'approfondir et de préciser la conception et l'image de l'oeuvre architecturale dans l'optique de sa réalisation. Dans ce but, l'accent sera mis sur les liens de dépendance existant entre le concept architectural, le concept constructif et la mise en valeur des matériaux.

OBJECTIFS

Définition et recherche de la QUALITE ARCHITECTURALE issu d'une vision Synthétique de l'ensemble des critères pris en considération et du "poids" donné à chacun de ceux-ci. Cette recherche sera basée sur le thème support du LOGEMENT CONTIGÜ A TROIS NIVEAUX SUR REZ d'un quartier périphérique de Genève.

L'on tiendra compte :

- DES CRITERES ENERGETIQUES afin d'amener des éléments supplémentaires de réflexion à la composition architecturale.
- DE L'EAU en tant qu'élément vital pouvant jouer un rôle symbolique stimulant l'imagination créative au niveau du concept architectural.
- DE LA MISE EN VALEUR DES MATERIAUX afin de permettre de définir et de préciser le concept architectural.

CONTENU

Le même thème est étudié pendant toute l'année académique avec une spécificité par trimestre.

ler trimestre : mise en place du programme : groupement, cellule, matériaux

2e trimestre : développement du projet et du concept constructif; recherche d'un

vocabulaire, mise en valeur des éléments constructifs; études

comparatives de façades.

FORME DE L'ENSEIGNEMENT

Projet - critiques communes - visites DOCUMENTATION

Textes théoriques - présentation d'exemples.

TITRE : ATELIER DE L'ORIENTATION "TECHNOLOGIE"

DEST. : ARCHITECTES

ENSEIGNANT(S) : Georges VAN BOGAERT, professeur, François MAURICE, chargé de cours

SEMESTRE: 8

HEURES : Total

Par semaine 12 (Cours - /Exercices 12)

Les travaux pratiques d'atelier sont <u>obligatoires</u>. Ils constituent les branches pratiques soumises au contrôle obligatoire au sens de l'art. 13 du règlement général du contrôle des études à l'EPFL. En 4ème année, la moyenne arithmétique des notes des 3 trimestres conditionne <u>l'admission à l'examen final de diplôme</u>. Ce dernier est constitué par les épreuves théoriques et le travail pratique.

INTENTIONS DE L'ENSEIGNANT

voir 7ème semestre. Les prolongements des logements et le traitement de l'Environnement immédiat doit faire partie intégrante des préoccupations liées au logement lui-même. En alternative le contexte et le rôle de l'"HISTOIRE" sera introduit dans le cadre de la récupération et de la mise en valeur d'une construction existante.

OBFJCTIFS

voir 7ème semestre. Définition et recherche d'une "QUALITE DE L'ENVIRONNEMENT". En alternative le "RECYCLAGE" afin de permettre la confrontation du même thème avec le contexte de l'histoire.

CONTENU

3ème trimestre : Les prolongements du logement; aménagement et équipement du quartier.

En alternative : le recyclage; projet de logements dans une

structure d'accueil existante (bâtiment désaffecté)

FORME DE L'ENSEIGNEMENT

Projets - critiques communes, voyage d'étude en relation avec le thème traité.

DOCUMENTATION

Textes théoriques - présentations d'exemples.

DESCRIPTIF DES COURS ET EXERCICES

DEST. : ARCHITECTES

TITRE :

THEORIE DE L'ARCHITECTURE

	ENSEIGNANT(S) : Frédéric AUBRY, professeur
	SEMESTRE : 1 HEURES : Total 30 Par semaine 2 (Cours 2 /Exercices -
	CONTROLE : L'enseignement est contrôlé à l'examen X propédeutique I en tant que X branche obligatoir propédeutique II branche à option final de diplôme FORME DE L'EXAMEN : travail écrit.
	INTENTIONS DE L'ENSEIGNANT Définition de l'espace construit situé à l'intersection de trois axes de références l'homme (contenu), le site (support) et la matérialisation (contenant).
	OBJECTIFS Acquérir le vocabulaire et la grammaire de base du langage architectural et apprendre à le transmettre par les moyens d'expression usuels de l'architecte.
CONTENU Vocabulaire architectural et technique de base, moyens d'expression généraux du domaine architectural, éléments de sémiologie graphique, les variables visuelles mode de représentation graphique usuelle : les plans et coupes. Pôles et axes de références généraux d'analyse et de concrétisation de l'espace construit : l'homme, le site, les matériaux.	
Fonction, forme et expression des plans verticaux, plans horizontaux.	
	Anthropométrie : mesure du corps humain, les gestes, les attitudes, les mouvements, la découverte des espaces en relation avec la position de l'oeil. Dimensionnement : équipements intérieurs fixes et mobiles.
	Détermination fonctionnelle des espaces : aires d'encombrement, de service, de cir- culation, disponibles, de raccordement, superposition de certaines fonctions.
	Comportement humain : fonctions essentielles, activités et besoins, de l'individu à la collectivité.
	Les escaliers : règles, formes et importance stratégique de leur situation.
-	Les percements : éléments constitutifs des portes et fenêtres. Disposition et empla- cement en fonction de divers facteurs d'organisation intérieure et extérieure.
	Composition simple : éléments constitutifs de l'espace architectural, utilisation des formes géométriques de base et leurs possibilités de développement. Combinaisons simples de formes de base.
	FORME DE L'ENSEIGNEMENT Ex cathedra, avec moyens audio-visuels, séminaires, conférences.
	DOCUMENTATION Polycopiés, bibliographies, documentation professionnelle.
	LIAISON AVEC DIANTES COMES

Physique, statique, géométrie et mathématiques, histoire de l'architecture, dessin.

	
TITRE : THEORIE DE L'ARCHITECTURE	DEST. : ARCHITECTES
ENSEIGNANT(S) : Frédéric AUBRY, professeur	
SEMESTRE : 2 HEURES : Total 20 Par semaine 2 (Con	urs 2 /Exercices -)
CONTROLE : L'enseignement est contrôlé à l'examen 🗓 propédeutique I en tant que 🗓 propédeutique II 📗 final de diplôme	branche obligatoire branche à option
FORME DE L'EXAMEN : travail écrit.	
OBJECTIFS	
Voir semestre 1.	
CONTENU	
Grammaire architecturale : répercussion spatiale et potentiel expr des formes, des accès, des circulations, des distributions, des pe	essif des matēriaux, rcements.
Implantation dans le site : répercussion de la morphologie du terr extérieures sur l'interprétation du programme, les matériaux et le	ain, des données s structures.
Volumes différenciés ou identifiables : à l'intérieur et à l'extér de structures différentes ou semblables, continuité ou éclatement Répercussion sur le programme, la construction et les matériaux.	
FORME DE L'ENSEIGNEMENT	
Voir semestre 1.	
DOCUMENTATION	
Voir semestre].	
LIAISON AVEC D'AUTRES COURS	
Voir semestre 1.]

TITRE : HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE	DEST. : ARCHITECTES
ENSEIGNANT(S) : Françoise VERY, chargé de cours	
SEMESTRE : 1 HEURES : Total 30 Par semaine 2 (Co	urs 2 /Exercices -)
CONTROLE : L'enseignement est contrôlé à l'examen propédeutique I en tant que x propédeutique II final de diplôme	branche obligatoire branche à option
FORME DE L'EXAMEN : défense orale d'un mémoire déposé au préalable.	
INTENTIONS DE L'ENSEIGNANT	
Introduire à l'histoire de l'architecture et présentation de réfé essentielles.	rences
OBJECTIFS	
Découverte d'un champ référentiel élémentaire.	
CONTENU	
Le cours constitue une introduction à l'histoire de l'architecture et une présentation de références essentielles. Il opère par succession de lectures d'oeuvres. Extraits du "musée imaginaire" de l'architecture moderne et ancienne, les exemples composent un cadre historiographique élémentaire. Le développement s'articule chronologiquement et constitue la phase introductive au cours de deuxième année. D'une année à l'autre, le cours porte plus directement sur l'architecture moderne ou ancienne.	
FORME DE L'ENSEIGNEMENT	
Ex cathedra.	
DOCUMENTATION	
Bibliographie ad hoc.	

TITRE : HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE	DEST. :	ARCH I TECTES
ENSEIGNANT(S) : Françoise VERY, chargé de cours		
SEMESTRE : 2 HEURES : Total 20 Par semaine 2 (Cou	rs 2 /Ex	ercices -)
propédeutique II final de diplôme		obligatoire ā option
FORME DE L'EXAMEN : défense orale d'un mémoire déposé au prêalable.		
OBJECTIFS Voir semestre 1.		
CONTENU		
Voir semestre 1.		
To the Same Same Till		
FORME DE L'ENSEIGNEMENT		
Voir semestre 1.		
DOCUMENTATION		
Voir semestre 1.		
		1

TITRE : MATHEMATIQUES ET GEOMETRIE	DEST. : ARCHITECTE
ENSEIGNANT(S): Alan RUEGG, professeur (Dépt de mathématiques)	
SEMESTRE : 1 HEURES : Total 90 Par semaine 6 (Co	ours 4 /Exercices 2
CONTROLE : L'enseignement est contrôlé à l'examen 🔀 propédeutique I en tant que 🗵 propédeutique II 📗 final de diplôme FORME DE L'EXAMEN : travail écrit.	branche obligatoir branche à option
OBJECTIFS Développer la vision spatiale par la construction d'images perspe	otivos ot
axonométriques d'objets simples.	ctives et
Appliquer le calcul différentiel à des problèmes géométriques, mé d'optimisation.	caniques et
CONTENU - Généralités sur les projections. - Construction fondamentale en axonométrie cavalière. - Problèmes d'ombre. - Construction fondamentale en perspective. - Problèmes de restitution. - Perspectives "plongeantes". - Fonctions d'une variable. - Dérivée et applications. - Eléments de programmation linéaire.	
FORME DE L'ENSEIGNEMENT	
Cours ex cathedra, exercices en groupes.	
DOCUMENTATION	
Cours polycopié et fiches polycopiées.	
LIAISON AVEC D'AUTRES COURS	
Préparation pour : géométrie descriptive, atelier d'architecture, statique et résistance des matériaux, principes de structures.	Physique,

TITRE : MATHEMATIQUES ET GEOMETRIE	DEST. : ARCHITECTES
ENSEIGNANT(S) : Ignace MORAND, chargé de cours (Dépt de mathématiques	5)
SEMESTRE : 2 HEURES : Total 60 Par semaine 6 (Cou	rs 4 /Exercices 2)
CONTROLE : L'enseignement est contrôlé à l'examen 🗓 propédeutique I en tant que 🗵	branche obligatoire branche à option
🔲 final de diplôme	
FORME DE L'EXAMEN : travail écrit.	
OBJECTIFS	
Développer la vision spatiale par l'étude et la construction de qu courbes.	elques surfaces
Appliquer le calcul intégral à des problèmes pratiques.	
CONTENU	
 Représentation des surfaces courbes en Monge, en axonométrie cav perspective. Surfaces réglées. Problèmes d'ombres. Intégrale d'une fonction. Application de l'intégrale. 	alière et en
FORME DE L'ENSEIGNEMENT	
Cours ex cathedra, exercices en groupes.	
DOCUMENTATION	
Cours polycopié et fiches polycopiées.	
LIAISON AVEC D'AUTRES COURS	
Préparation pour : géométrie descriptive, atelier d'architecture, statique et résistance des matériaux, principes de structures.	physique,

TITRE : GEOMETRIE DESCRIPTIVE DEST. : ARCHITECTES
ENSEIGNANT(\$) : Ignace MORAND, chargé de cours (Dépt de mathématiques)
SEMESTRE: 1 HEURES: Total 60 Par semaine 4 (Cours 2 /Exercices 2)
CONTROLE : L'enseignement est contrôlé à l'examen x propédeutique I en tant que x branche obligatoire propédeutique II branche à option
FORME DE L'EXAMEN : travail écrit.
OBJECTIFS Développer la vision spatiale. Les étudiants seront capables d'analyser de simples problèmes de géométrie spatiale et de les résoudre en se servant des méthodes de construction élémentaires en Monge.
CONTENU - Représentation de la droite et du plan Problèmes d'intersection Problèmes d'ombres Construction d'ellipses.
FORME DE L'ENSEIGNEMENT
Cours ex cathedra, exercices en groupes.
DOCUMENTATION Fiches polycopiées.
LIAISON AVEC D'AUTRES COURS
Préparation pour : Mathématiques et géométrie, atelier d'architecture.

TITRE : TECHNIQUE DU BATIMENT	DEST. : ARCHITECTES
ENSEIGNANT(S): Mario BEVILACQUA, professeur	
SEMESTRE : 1 HEURES : Total 90 Par semaine 6 (Co	ours 2 /Exercices 4
CONTROLE : L'enseignement est contrôlé à l'examen x propédeutique I en tant que x propédeutique II	branche obligatoire
☐ final de diplôme FORME DE L'EXAMEN : travail écrit.	
	
OBJECTIFS	
Donner une vue d'ensemble du problème de la matérialisation d'une tecturale par l'assimilation, au niveau des principes de la conna riaux et systèmes structurels de base, des notions de protection d'approche.	aissance des maté-
CONTENU	
Introduction à la technique du bâtiment, conditions fondamentales	, notion d'abri.
Matériaux de base, principes de mise en oeuvre, exigences constru composés simples, plans verticaux et horizontaux, rencontres.	uctives, éléments
Approche bioclimatique, équilibre entre milieu habitable et natur applications.	el, méthode et
Etude du milieu habitable. Données, exigences, moyens naturels et notions de confort hygrothermique.	artificiels,
Etude du milieu naturel, types de climats et microclimats. Agents soleil, eau, air.	naturels:
FORME DE L'ENSEIGNEMENT	
Exposés, séminaires, discussions.	
DOCUMENTATION	
Résumés, bibliographies.	
LIAISON AVEC D'AUTRES COURS	
Atelier d'architecture, physique, statique et résistance des maté	riaux.

TITRE : TECHNIQUE DU BATIMENT DEST. : ARCHITECTES
ENSEIGNANT(S): Mario BEVILACQUA, professeur
SEMESTRE : 2 HEURES : Total 60 Par semaine 6 (Cours 2 /Exercices 4)
CONTROLE : L'enseignement est contrôlé à l'examen x propédeutique I en tant que x branche obligatoire
propédeutique II branche à option
☐ final de diplôme
FORME DE L'EXAMEN : travail écrit.
OBJECTIFS
Voir semestre 1.
CONTENU
Etude des principes structurels simples. Relations structures/enveloppes.
Synthèse des apports théoriques et pratiques du ler semestre, englobant les aspects de :
- adaptation des constructions aux sites et aux climats différenciés;
 emploi de la structure, du matériau et de l'enveloppe comme révélateurs de formes architecturales et étude des valeurs spatiales.
FORME DE L'ENSEIGNEMENT
Voir semestre 1.
DOCUMENTATION
Voir semestre 1.
LIAISON AVEC D'AUTRES COURS
Voir semestre 1.
•

TITRE : MATERIAUX DE CONSTRUCTION	DEST. :	ARCH I TECTES
ENSEIGNANT(S): Vinicio FURLAN, professeur / Fermin ALOU, chargé de	cours (Ma	tériaux)
SEMESTRE : 2 HEURES : Total 10 Par semaine 1 (Co		
CONTROLE : L'enseignement est		
contrôlé à l'examen propédeutique I en tant que	branche	obligatoire
propédeutique II	branche	à option
🔲 final de diplôme		
FORME DE L'EXAMEN : -		
	_ ,	
Introduction à la connaissance des matériaux (prologue au cours de 20	e année).	
		•
		j
		. [
		j
•		
		İ
		İ
•		

TITRE : PHYSIQUE GENERALE	DEST. : ARCHITECTES
ENSEIGNANT(S) : André FAIST, professeur (Dépt de physique)	
SEMESTRE : 1 HEURES : Total 45 Par semaine 3 (Cou	urs 2 /Exercices 1
CONTROLE : L'enseignement est contrôlé à l'examen ⋉ propédeutique I en tant que X propédeutique II ☐ final de diplôme	branche obligatoire branche à option
FORME DE L'EXAMEN : interrogation orale portant sur le cours et les e	exercices.
INTENTIONS DE L'ENSEIGNANT	
Apporter les notions de physique indispensables en physique des co illustrer les phénomènes par des exercices se référant à des situa	nstructions et itions concrètes.
OBJECTIFS	
Comprendre et savoir interpréter les phénomènes rencontrés dans la estimer ou calculer leur ordre de grandeur.	pratique, savoir
CONTENU	
Le rayonnement solaire : données géométriques et énergétiques. Phy nement : l'air, l'eau, la vapeur d'eau, l'atmosphère et les couran Eléments de météorologie.	
Mécanique des fluides : hydrostatique, tension superficielle, asce circulation d'un fluide incompressible.	nsion capillaire,
Energie thermique : échanges par conduction, convection et rayonne leur stationnaire dans un multicouche. Flux périodique, déphasage	ment. Flux de cha- et amortissement.
FORME DE L'ENSEIGNEMENT	
Ex cathedra avec démonstrations.	
DOCUMENTATION	
Cours polycopié, bibliographie.	
LIAISON AVEC D'AUTRES COURS	
Préparation pour les cours techniques de 2e, 3e et 4e années.	

TITRE : PHYSIQUE GENERALE DEST. : ARCHITECTE
ENSEIGNANT(S) : André FAIST, professeur (Dépt de physique)
SEMESTRE : 2 HEURES : Total 40 Par semaine 4 (Cours 2 /Exercices 2
CONTROLE : L'enseignement est contrôlé à l'examen x propédeutique I en tant que x branche obligatoir propédeutique II branche à option final de diplôme
FORME DE L'EXAMEN : interrogation orale portant sur le cours et les exercices.
OBJECTIFS Voir semestre l. CONTENU Diffusion de la vapeur d'eau, condensation. Bilan thermique de vitrages, de toitures facteur solaire. Capteur solaire plan, effet de serre. Ecarts statistiques de température, besoins de chauffage. Principe des machines thermiques: moteur, frigorifiquet pompe à chaleur. Principe et rendements. Ondes sonores: pression acoustique, fréquences acoustiques, niveau sonore, échelles pondérées. Ondes stationnaires. Impédance acoustique, isolement acoustique. Fréquence de coïncidence.
FORME DE L'ENSEIGNEMENT
Voir semestre 1.
DOCUMENTATION Voir semestre 1.
LIAISON AVEC D'AUTRES COURS
Voir semestre 1.

TITRE : STATIQUE ET RESISTANCE DES MATERIAUX	DEST. : ARCHITECTE
ENSEIGNANT(S): François FREY, professeur (Dépt de génie civil)	
SEMESTRE : 1 HEURES : Total 45 Par semaine 3 (Co	urs 2 /Exercices 1
CONTROLE : L'enseignement est contrôlé à l'examen x propédeutique I en tant que x propédeutique II propédeutique II final de diplôme FORME DE L'EXAMEN : interrogation orale.	branche obligatoir branche à option
INTENTIONS DE L'ENSEIGNANT Faire comprendre le jeu des forces dans les constructions usuelle	
manière dont ces dernières résistent aux charges et les transmett	ent aux fondations.
OBJECTIFS	
Connaître les types de structures les plus usuels (poutres et bar calculer, par la notion d'équilibre, les forces intérieures dans tructifs.	
CONTENU	
- Charges et forces; principes de la statique.	
- Equilibre des forces. - Déplacements, appuis, isostaticité.	
- Treillis; poutres; câbles. - Propriétés des figures planes.	
- Introduction aux structures hyperstatiques.	
FORME DE L'ENSEIGNEMENT	
Cours ex cathedra, avec moyens audio-visuels. Exercices en commun	v
DOCUMENTATION	•
Cours polycopié.	
LIAISON AVEC D'AUTRES COURS	
Atelier (exercice jumelé avec le projet du 2e semestre), principe constructions métalliques, béton, bois et fondations.	s de structures,

TITRE : STATIQUE ET RESISTANCE DES MATERIAUX	DEST. : ARCHITECTES
ENSEIGNANT(S): François FREY, professeur (Dépt de génie civil)	
SEMESTRE : 2 HEURES : Total 30 Par semaine 3 (Co	urs 2 /Exercices 1)
CONTROLE : L'enseignement est contrôlé à l'examen X propédeutique I en tant que X propédeutique II propédeutique II final de diplôme FORME DE L'EXAMEN : interrogation orale.	branche obligatoire branche à option
INTENTIONS DE L'ENSEIGNANT	,
Faire comprendre la manière dont les matériaux de construction résinternes qui les sollicitent, et se déforment sous l'action de ces ler semestre).	
OBJECTIFS	
Savoir évaluer la résistance des éléments structuraux usuels (bar trouver les dimensions de ces éléments, en fonction du matériau en et de la sécurité demandée (suite du ler semestre).	
CONTENU	
 Caractérisation des matériaux. Hypothèses du calcul; notion de sécurité. Traction; compression; cisaillement pur; cisaillement direct. Flexion; torsion; cisaillement des poutres fléchies. Sollicitations composées. Instabilité des structures. Evaluation des déplacements. 	· .
FORME DE L'ENSEIGNEMENT	
Cours ex cathedra, avec moyens audio-visuels. Exercices en commun	•
DOCUMENTATION	
Cours polycopié.	
LIAISON AVEC D'AUTRES COURS	
Atelier (exercice jumelé avec le projet), principes de structures métalliques, béton, bois et fondations.	, constructions

TITRE : DESSIN DEST. : ARCHITECTES
ENSEIGNANT(S) : Paul BEZENÇON, professeur
SEMESTRE : 1 HEURES : Total 45 Par semaine 3 (Cours - /Exercices 3)
CONTROLE : L'enseignement est contrôlé à l'examen x propédeutique I en tant que x branche obligatoire propédeutique II branche à option final de diplôme FORME DE L'EXAMEN : exercices.
OBJECTIFS Développer : - les aptitudes à la perception visuelle (sens de l'observation, capacité d'analyse des choses perçues);
- l'imagination créatrice (mise en oeuvre des facultés d'ordre sensoriel ou intuitif); - l'acquisition des connaissances dans le domaine de l'expression graphique et plas- tique.
CONTENU
Dessin d'observation
- d'après des éléments d'architecture, paysage, plâtres, éléments naturels, etc - étude d'après des dessins de maîtres.
Composition - couleurs
- étude des couleurs en relation avec des compositions de formes géométriques; - théorie des couleurs.
FORME DE L'ENSEIGNEMENT
Exercices.
LIAISON AVEC D'AUTRES COURS : Atelier d'architecture de lère année.
·

TITRE : DESSIN	DEST. : ARCHITECTES
ENSEIGNANT(S): Paul BEZENÇON, professeur	
SEMESTRE : 2 HEURES : Total 30 P	Par semaine 3 (Cours - /Exercices 3)
CONTROLE : L'enseignement est contrôlé à l'examen x propédeutique I propédeutique II	en tant que 🗵 branche obligatoire
🔲 final de diplôme	
FORME DE L'EXAMEN : exercices.	
OBJECTIFS	
Voir semestre 1.	
	•
CONTENU	
Voir semestre 1.	
•	
FORME DE L'ENSEIGNEMENT	
Voir semestre 1.	
LIAISON AVEC D'AUTRES COURS	
Voir semestre 1.	
•	

TITRE : THEORIE DE L'ARCHITECTURE	DEST. : ARCHITECTES
ENSEIGNANT(S): Pierre FORETAY, professeur / Vincent MANGEAT, chargé	de cours
SEMESTRE: 3 + 5 HEURES: Total 30 Par semaine 2 (Co	urs 2/Exercices)
CONTROLE : L'enseignement est contrôlé à l'examen propédeutique I en tant que propédeutique II	branche obligatoire branche à option
INTENTIONS DES ENSEIGNANTS	
Faire de la théorie, c'est de la part des enseignants expliquer co l'architecture, quel regard ils posent sur elle. C'est aussi rendr moyens qu'ils se donnent pour la faire.	omment ils lisent re explicite les
OBJECTIFS	
Proposer les repères théoriques nécessaires à la compréhension de pour le projet d'architecture. Le projet fixant ou établissant une il s'agira d'adopter un point de vue ou de délimiter un territoire dit reconnaître l'architecture.	e nouvelle réalité,
CONTENU	
<u>L'architecture comme tout organisé.</u> La construction du paysage. La construction du lieu. Le rapport à	la ville.
Le bâti comme structure. La pensée structurale au service de l'architecture. L'architecture l'idée de cohérence intrinsèque, c'est-à-dire dans une situation t ments mis en jeu (systèmes) en intercation les uns avec les autres un rapport de dépendance créent une logique ou nécessité interne q à l'oeuvre.	telle que les élé- s et se situant dans
<u>La question du sens et de la signification</u> . Ce que l'architecture donne à comprendre. Le sens acquis et le sen problématique de la reconversion.	ns nouveau dans la
La part de l'histoire ou de la mémoire. L'architecture comme mémoire ou comme histoire vivante. L'histoire l'architecture et sa part dans le projet d'aujourd'hui. Notion de logie. Le modèle. La forme urbaine.	e, l'histoire de type et de typo-
<u>Etude de texte</u> . L'architecture de la ville - A. Rossi. Lecture expliquée d'un text rence.	e majeur de réfé-
Enseignement et pratique de l'architecture.	
FORME DE L'ENSEIGNEMENT	
Ex cathedra et séminaires, exposés par moyens audio-visuels.	
DOCUMENTATION	
Fiches polycopiées et documentation.	

TITRE : THEORIE DE L'ARCHITECTURE DEST. : ARCHITEC	ΓES
ENSEIGNANT(S) : Pierre FORETAY, professeur / Vincent MANGEAT, chargé de cours	
SEMESTRE : 4 + 6 HEURES : Total 20 Par semaine 2 (Cours 2 /Exercices)
CONTROLE : L'enseignement est contrôlé à l'examen propédeutique I en tant que x branche obligato	avi
	1
propédeutique II branche à option	
X final de diplôme	
FORME DE L'EXAMEN : travail personnel.	
INTENTIONS DES ENSEIGNANTS	
Voir semestres 3 + 5.	
OBJECTIFS	
Voir semestres 3 + 5.	
TOTAL SURES OF CO.	
CONTENU	
Voir semestres 3 + 5.	
FORME DE L'ENSEIGNEMENT	ļ
Voir semestres 3 + 5.	
	ļ
DOCUMENTATION	
Voir semestres 3 + 5.	
VOIL Zellez Cles 2 + 2.	
	1
,	
·	
	1
•	į

TITRE : THEORIE DE L'ARCHITECTURE	DEST. : ARCHITECTES
ENSEIGNANT(S) : Franz FUEG, professeur	
SEMESTRE : 3 + 5 HEURES : Total 30 Par semaine 2 (Co	ours 2 /Exercices -)
CONTROLE : L'enseignement est contrôlé à l'examen propédeutique I en tant que \(\textbf{X} \) propédeutique II \(\textbf{X} \) final de diplôme FORME DE L'EXAMEN : défense orale d'un mémoire déposé au préalable.	branche obligatoire branche à option
INTENTIONS DE L'ENSEIGNANT	
La détermination du projet en tant que théorie d'une pratique arc développements en regard de l'engagement culturel et professionne	hitecturale et ses I de l'architecte.
OBJECTIFS	
Restituer à la théorie architecturale sa projection dans la prati permettant d'éclairer la relation de la conception du projet avec réalité professionnelle. Apprendre à situer la pratique du projet avec la production de l'espace en général et plus spécifiquement concertêe des différents acteurs du processus de construire.	: le contexte d'une : dans ses liens
CONTENU	
 Architecture: théorie et pratique. Des bases d'une théorie de les plans de l'architecte en tant que théorie. Architecture et enseignement: des bases de l'architecture. Pos de l'enseignant vis-à-vis de l'architecture. Conception de l'en l'apprentissage. Introduction à la méthodologie: recherches théoriques et maîtr la pratique architecturale. L'ouvrage en tant qu'objet et l'homme en tant que sujet de l'ar Eléments et rapport dans le domaine de l'architecture et compét tecte. Planification et projétation: complexité du domaine de l'actio de la société. Architecte, esquisse d'une profession: prise de position perso la profession. Bienfaits du temps pour l'architecture et le travail de l'archi 	ition personnelle seignement et de rise consciente de chitecture. Sences de l'archion dans la production conelle vis-à-vis de
FORME DE L'ENSEIGNEMENT	
Ex cathedra, liaison avec le travail d'atelier, séminaires d'étud	iants.
DOCUMENTATION	
Textes, diapositives.	
LIAISON AVEC D'AUTRES COURS	
Atelier d'architecture.	

TITRE : THEORIE DE L'ARCHITECTURE	DEST. :	ARCH ITECTES
ENSEIGNANT(S): Franz FUEG, professeur		
SEMESTRE: 4 + 6 HEURES: Total 20 Par semaine 2 (Co	urs 2 /Ex	ercices -)
CONTROLE : L'enseignement est contrôlé à l'examen propédeutique I en tant que X		
propédeutique II	branche	à option
🗶 final de diplôme		1
FORME DE L'EXAMEN : défense orale d'un mémoire déposé au préalable.		
INTENTIONS DE L'ENSEIGNANT		
Voir semestre 3 + 5.		
OBJECTIFS		
Voir semestre 3 + 5.		
CONTENU		
Voir semestre 3 + 5.		
FORME DE L'ENSEIGNEMENT		
Voir semestre 3 + 5.		
DOCUMENTATION		
Voir semestre 3 + 5.		
LIAISON AVEC D'AUTRES COURS		
Voir semestre 3 + 5.		
	,	· }
		Į.

TITRE : THEORIE DE L'ARC	HITECTURE	DEST. : ARCHITECT
ENSEIGNANT(S) : Pierre VON	MEISS, professeur, Boris F	PODRECCA, professeur invité
SEMESTRE: 3 + 5	HEURES : Total 30 Pag	r semaine 2 (Cours 2 /Exercices
CONTROLE : L'enseignement e contrôlé à l'exa FORME DE L'EXAMEN : inter	amen [] propédeutique I [] propédeutique II [X] final de diplôme	en tant que X branche obligatoi branche à option mémoire.
INTENTIONS DE L'ENSEIGNANT		
la réflexion et la connaiss permettent d'entrer dans la bâtiment, d'un site ou d'un	ance. Les séminaires de th critique architecturale, e ville. La discussion des	er les actes avant les désirs, néorie de l'architecture nous la lecture d'un objet, d'un règles et moyens mis en oeuvre e et sensibilité pour entreprendre
OBJECTIFS		
sur la théorie de l'archi - situer un ensemble d'inte	textes et réalisations ess tecture	entiels pour le débat contemporair et urbanistiques, par rapport à ur
CONTENU		
Le cours est divisé en troi	s tiers selon les trois ob	ojectifs mentionnés
l'espace, de l'espace au	t, de l'objet à l'espace, lieu, éléments constructif	
Ces cours et séminaires p sur la "confrontation cri a) "Vers une archtecture" b) "Genius Loci" (Norber	oréparés avec la participat itique" de lectures : ' (Le Corbusier) / "Tran ro Schulz) / "L'archite	iècle et critique architecturale : tion active des étudiants sont basé nsparency" (Rowe) ecture de la ville" (Rossi) é en architecture" (Venturi)
- Paris - Vienne : Six exposés - sur deux ca du 20ème siècle.	pitales de l'architecture	et de l'urbanisme du 19ème et
FORME DE L'ENSEIGNEMENT		
Cours ex cathedra et sémi	inaires d'étudiants a, b, e	et ç.
DOCUMENTATION		
une bibliographie sera re	mise au début des cours.	

TITRE : THEORIE DE L'ARCHITECTURE DEST. : ARCHITECTES		
ENSEIGNANT(S): Pierre VON MEISS, professeur, Boris PODRECCA, professeur invité		
SEMESTRE : 4 + 6 HEURES : Total 20 Par semaine 2 (Cours 2 /Exercices)		
CONTROLE : L'enseignement est contrôlé à l'examen propédeutique I en tant que X branche obligatoire propédeutique II branche à option X final de diplôme FORME DE L'EXAMEN : interrogation sur la base d'un mémoire		
INTENTIONS DES ENSEIGNANTS		
voir semestres 3 et 5.		
OBJECTIFS		
 comprendre la forme urbaine par le biais de sa matière la plus abondante et "banale" (l'habitation) et réflexion sur ses transformations. acquérir les moyens qui permettent une approche socio-culturelle du projet de la cellule d'habitation. 		
CONTENU		
- morphologie urbaine et habitation : discussion de cas concrets		
 introduction à la problématique de la cellule d'habitation telle qu'elle est issue des développements du 19ème siècle, du Mouvement Moderne du début du 20ème siècle et de ses répercussions sur la vie contemporaine avec un accent sur des recherches actuelles qui tendent vers une approche socio-culturelle ou anthropologique. 		
FORME DE L'ENSEIGNEMENT		
cours ex cathedra.		
BIBLIOGRAPHIE		
remise au début du cours.		
LIAISON AVEC D'AUTRES COURS		
Atelier d'architecture du Prof. P. v. Meiss.		

TITRE : THEORIE DE L'ARCHITECTURE (HABITATION) DEST. : ARCHITECTES
ENSEIGNANT(S) : Alin Décoppet, professeur
SEMESTRE : 4 + 6 HEURES : Total 20 Par semaine 2 (Cours 2 /Exercices)
CONTROLE : L'enseignement est contrôlé à l'examen propédeutique I en tant que x branche obligatoire propédeutique II branche à option x final de diplôme FORME DE L'EXAMEN : Défense orale d'un mémoire (règlement spécial relatif à la théorie
de l'architecture).
INTENTION DE L'ENSEIGNANT Situer mieux le logement dans l'architecture en explicitant les critères de qualité.
OBJECTIFS Aider l'étudiant à préparer un outil de travail utile - à l'établissement d'un programme qualitatif en matière d'habitation - à la réflexion critique (auto-critique, lors de la projétation) - à l'organisation documentaire dans ce domaine.
CONTENU - typologie du logement (orientation, distribution, organisation interne, choix constructifs, relation intérieur-extérieur, groupements de logements, accès, espaces collectifs); rapport à la vie sociale et à l'histoire - morphologie, formes urbaines (configuration générale, structure externe, rapports au site); rapport à la vie sociale et à l'histoire - informations concernant la valeur d'usage, les degrés de la privacité, la notion de voisinage.
FORME DE L'ENSEIGNEMENT Exposés, séminaires, visites.
DOCUMENTATION En préparation.
LIAISON AVEC D'AUTRES COURS Sociologie, physiologie en particulier. Cours obligatoire pour les étudiants ins- crits à l'atelier d'architecture de l'habitation.
,

TITRE : THEORIE DE L'ARCHITECTURE DEST. : ARCHITECTE
ENSEIGNANT(S) : Alain-G. TSCHUMI, professeur; Rodolphe LUSCHER, chargé de cours
SEMESTRE: 3 + 5 HEURES: Total 30 Par semaine 2 (Cours 2 /Exercices
CONTROLE : L'enseignement est contrôlé à l'examen propédeutique I en tant que X branche obligatoire propédeutique II branche à option X final de diplôme FORME DE L'EXAMEN : Défense orale d'un mémoire déposé au préalable.
OBJECTIFS L'étudiant doit être capable de discerner, d'analyser, de critiquer, dans l'histoire ainsi que dans le champ de l'architecture contemporaine, les principes éternels sous des formes changeantes qui régissent les rapports étroits entretenus entre l'architecture et la construction. Le cours étant donné en complément de l'atelier vertical, l'étudiant doit être capable d'appliquer dans son travail la méthodologie du projet qui sera présentée et qui permet de conduire de front les études d'implantation dans l'environnement naturel ou construit, les études d'organisation des espaces intérieurs et extérieurs ainsi que des volumes, les études de conduite de la lumière, le dessin des pleins et des vides ainsi que de la modénature, avec les études de "structure de la construction", encore immatérielle, avec les études des "détails" ainsi que la matérialisation.
Les enseignants présenteront à cette occasion leurs réalisations parmi d'autres, et donneront à comprendre leur propre méthodologie du projet, permettant ainsi à l'étudiant de se repérer et de prendre parti, de se situer ainsi lui-même.
Ils tenteront de montrer comment la relation architecture-construction a évolué au cours du temps, dans l'histoire de l'architecture moderne et contemporaine. Quels sont les invariants, quelles sont les variables. D'autres thèmes seront traités, en prise directe avec les travaux d'atelier.
FORME DE L'ENSEIGNEMENT
Cours ex cathedra, séminaires, visites.
DOCUMENTATION
Bibliographie, diapositives, textes multicopiés, transparents.
LIAISON AVEC D'AUTRES COURS
Atelier d'architecture.

TITRE : THEORIE DE L'ARCHITECTURE	DEST. : ARCHITECTES
ENSEIGNANT(S): Alain-G. TSCHUMI, professeur; Rodolphe LUSCHER, char	gé de cours
SEMESTRE: 4 + 6 HEURES: Total 20 Par semaine 2 (Co	urs 2 /Exercices)
CONTROLE : L'enseignement est contrôlé à l'examen propédeutique I en tant que X	
propédeutique II	branche à option
🛚 final de diplôme	
FORME DE L'EXAMEN : Défense orale d'un mémoire déposé au préalable.	
OBJECTIFS	
Voir semestres 3 + 5.	
	1
CONTENU	
Voir semestres 3 + 5.	
FORME DE L'ENSEIGNEMENT	
Voir semestres 3 + 5.	,
Total Schedules 5 1 5.	-
	,
DOCUMENTATION	
Voir semestre 3 + 5.	
•	
	\$
	[
	ļ
	1

TITRE : HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE DEST. : ARCHITECT
ENSEIGNANT(S) : Françoise VERY, chargé de cours
SEMESTRE : 3 HEURES : Total 30 Par semaine 2 (Cours 2 /Exercices -
CONTROLE : L'enseignement est contrôlé à l'examen propédeutique I en tant que branche obligator x propédeutique II branche à option final de diplôme
FORME DE L'EXAMEN : défense orale d'un mémoire déposé au préalable.
OBJECTIFS Développer un thème historique autonome, tout en élargissant le champ référentiel de l'histoire et de la théorie de l'architecture.
CONTENU
Le cours articule une série de développements centrés sur un problème "classique" de l'histoire. Les exemples sont choisis de façon à compléter les matériaux de la première année. Selon les années, le cours est centré sur l'architecture moderne ou l'architecture ancienne.
FORME DE L'ENSEIGNEMENT
Ex cathedra.
DOCUMENTATION
Bibliographie ad hoc.

TITRE : HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE	DEST. :	ARCH ITECTES
ENSEIGNANT(S) : Françoise VERY, chargé de cours		
SEMESTRE : 4 HEURES : Total 20 Par semaine 2 (Con	irs 2 /Ex	(ercices -)
CONTROLE : L'enseignement est contrôlé à l'examen propédeutique I en tant que X propédeutique II final de diplôme FORME DE L'EXAMEN : défense orale d'un mémoire déposé au préalable.		obligatoire ā option
OBJECTIFS Voir semestre 3.		
CONTENU		
Voir semestre 3.		
FORME DE L'ENSEIGNEMENT		
Voir semestre 3.		
DOCUMENTATION		
Voir semestre 3.		i

TITRE: TECHNIQUE DU BATIMENT ENSEIGNANT(S): Alain-G. TSCHUMI, professeur SEMESTRE: 3 HEURES: Total 75 Par semaine 5 (Cours 5 / Exercices) CONTROLE: L'enseignement est contrôlê à l'examen propédeutique I en tant que branche obligatoire final de diplôme propédeutique II propédeutique III p	
SEMESTRE: 3 HEURES: Total 75 Par semaine 5 (Cours 5 / Exercices) CONTROLE: L'enseignement est contrôle à l'examen propédeutique I en tant que branche dobligatoire propédeutique II pranche à option projet, la réalisation d'un objet architectural simple, donc capable d'employer la matière du cours de "technique du bâtiment" et d'investiguer les informations utiles et nécessaires qui n'y seraient pas contenues. Pour cela, il doit être capable de: - Situer le phénomène constructif relativement aux contraintes et aux moyens de les vaincre Sélectionner les matériaux et les principes de mise en oeuvre couramment employés en Suisse et maîtriser les vecteurs d'information destinés aux exécutants Prouver l'acquisition d'une vision globalisatrice et critique du processus : "Etude, production, réalisation" Dêvelopper une réflexion cohérente dans le processus du projet au sujet des multiples interactions entre les phénomènes Construction et Architecture. CONTENU - CONTENU - CONTRAINTES - STRUCTURE DE LA CONSTRUCTION - Structure verticale - Structure verticale - EnveLoppe pu perticale porteuse - Enveloppe pu perticale non porteuse - Enveloppe verticale non porteuse - Enveloppe perticale set horizontale (dans l'enveloppe) FORME DE L'ENSEIGNEMENT - Cours ex cathedra - Visites de chantiers, d'ateliers et de réalisations - Exercices - Travaux personnels d'étudiants DOCUMENTATION - Mémos l - 7 - Cours du professeur R. Vittone	TITRE : TECHNIQUE DU BATIMENT DEST. : ARCHITECTES
CONTROLE: L'enseignement est contrôlé à l'examen propédeutique I en tant que branche obligatoire propédeutique II propédeutique II pranche à option final de diplôme FORME DE L'EXAMEN: Interrogation orale OBJECTIFS L'étudiant doit être capable de planifier et de diriger, en Suisse, conformément à un projet, la réalisation d'un objet architectural simple, donc capable d'employer la matière du cours de "technique du bâtiment" et d'investiguer les informations utiles et nêcessaires qui n'y seraient pas contenues. Pour cela, il doit être capable de: - Situer le phémomème constructif relativement aux contraintes et aux moyens de les vaincre. - Sélectionner les matériaux et les principes de mise en oeuvre couramment employés en Suisse et maîtriser les vecteurs d'information destinés aux exécutants. - Prouver l'acquisition d'une vision globalisatrice et critique du processus: "Etude, production, réalisation". - Développer une réflexion cohémente dans le processus du projet au sujet des multiples interactions entre les phénomènes Construction et Architecture. CONTENU - CONTENU - CONTRAINTES - STRUCTURE DE LA CONSTRUCTION Structure verticale - STYLOUPE DU BATIMENT - Enveloppe verticale non porteuse - Enveloppe verticale non porteuse - Enveloppe verticale set horizontale (dans l'enveloppe) FORME DE L'ENSEIGNEMENT - Cours ex cathedra - Visites de chantiers, d'ateliers et de réalisations - Exercices - Travaux personnels d'étudiants DOCUMENTATION - Mémos l - 7 - Cours du professeur R. Vittone	ENSEIGNANT(S) : Alain-G. TSCHUMI, professeur
contrôle à l'examen	SEMESTRE : 3 HEURES : Total 75 Par semaine 5 (Cours 5 /Exercices)
L'étudiant doit être capable de planifier et de diriger, en Suisse, conformément à un projet, la réalisation d'un objet architectural simple, donc capable d'employer la matière du cours de "technique du bâtiment" et d'investiguer les informations utiles et nécessaires qui n'y seraient pas contenues. Pour cela, il doit être capable de : - Situer le phénomène constructif relativement aux contraintes et aux moyens de les vaincre. - Sélectionner les matériaux et les principes de mise en oeuvre couramment employés en Suisse et maîtriser les vecteurs d'information destinés aux exécutants. - Prouver l'acquisition d'une vision globalisatrice et critique du processus : "Etude, production, réalisation". - Développer une réflexion cohérente dans le processus du projet au sujet des multiples interactions entre les phénomènes Construction et Architecture. CONTENU - CONTRAINTES - STRUCTURE DE LA CONSTRUCTION - Structure verticale - Structure verticale - ENVELOPPE DU BATIMENT - Enveloppe enterrée - Enveloppe verticale non porteuse - Enveloppe verticale porteuse - Enveloppe verticale set horizontale (dans l'enveloppe) FORME DE L'ENSEIGNEMENT - Cours ex cathedra - Visites de chantiers, d'ateliers et de réalisations - Exercices - Travaux personnels d'étudiants DOCUMENTATION - Mémos l - 7 - Cours du professeur R. Vittone	contrôlé à l'examen 🗍 propédeutique I en tant que 🔀 branche obligatoire X propédeutique II 🗍 branche à option Î final de diplôme
- Cours du professeur R. Vittone	L'étudiant doit être capable de planifier et de diriger, en Suisse, conformément à un projet, la réalisation d'un objet architectural simple, donc capable d'employer la matière du cours de "technique du bâtiment" et d'investiguer les informations utiles et nécessaires qui n'y seraient pas contenues. Pour cela, il doit être capable de : - Situer le phénomène constructif relativement aux contraintes et aux moyens de les vaincre. - Sélectionner les matériaux et les principes de mise en oeuvre couramment employés en Suisse et maîtriser les vecteurs d'information destinés aux exécutants. - Prouver l'acquisition d'une vision globalisatrice et critique du processus : "Etude, production, réalisation". - Développer une réflexion cohérente dans le processus du projet au sujet des multiples interactions entre les phénomènes Construction et Architecture. CONTENU - CONTRAINTES STRUCTURE DE LA CONSTRUCTION - Structure verticale - Structure horizontale - ENVELOPPE DU BATIMENT - Enveloppe enterrée - Enveloppe verticale porteuse - Enveloppe verticale non porteuse - Enveloppe verticale non porteuse - Enveloppe verticale non porteuse - Enveloppe verticale set horizontale (dans l'enveloppe) FORME DE L'ENSEIGNEMENT - Cours ex cathedra - Visites de chantiers, d'ateliers et de réalisations - Exercices - Travaux personnels d'étudiants DOCUMENTATION
	- Cours du professeur R. Vittone

TITRE : TECHNIQUE DU BATIMENT		DEST. :	ARCH I TECTES
ENSEIGNANT(S): Alain-G. TSCHUMI			
SEMESTRE : 4 HEURES : Total 50 Par semaine 5	(Co	urs 5 /E	xercices)
CONTROLE : L'enseignement est contrôlé à l'examen propédeutique I en tant qu X propédeutique II final de diplôme FORME DE L'EXAMEN : Interrogation orale	ie 💢		obligatoire à option
OBJECTIFS Voir semestre 3			
CONTENU			
- CIRCULATIONS - ELEMENTS INTERIEURS NON PORTEURS - COORDINATION DIMENSIONNELLE ET MODULAIRE - MATIERE, ENERGIE, ESPACE, temps - DISCONTINUITES - SYNTHESE			
FORME DE L'ENSEIGNEMENT			
Voir semestre 3			
DOCUMENTATION			
Voir semestre 3			
			-

TITRE : MATERIAUX DE CONSTRUCTION DEST. : ARCHITECTES
ENSEIGNANT(S) : Vinicio FURLAN, professeur / Fermin ALOU, chargé de cours (Matériaux)
SEMESTRE : 3 ou 5 HEURES : Total 30 Par semaine 2 (Cours 2 /Exercices -
CONTROLE : L'enseignement est contrôlé à l'examen propédeutique I en tant que x branche obligatoire propédeutique II branche à option x final de diplôme FORME DE L'EXAMEN : travail écrit.
INTENTIONS DES ENSEIGNANTS Donner des connaissances suffisantes pour choisir les matériaux dans les meilleures conditions de sécurité, de durabilité et d'économie.
OBJECTIFS
Disposer des connaissances de base sur les matériaux de construction permettant de : - effectuer un choix judicieux, - dialoguer avec le spécialiste lorsque le besoin s'en fait sentir.
CONTENU
 Classification des matériaux. Liants: aériens, hydrauliques, spéciaux. Granulats: nature, forme, granulométrie. Mortiers et bétons: composition, propriétés physiques et mécaniques; bétons et mortiers spéciaux; adjuvants. Chapes et enduits. Maçonneries: briques, pierres, agglomérés. Produits céramiques: terre cuite, grès, porcelaine, verres. Bois. Métaux et alliages: aluminium, cuivre, zinc, aciers et fontes, laiton, bronzes.
FORME DE L'ENSEIGNEMENT
Exposés par moyens audio-visuels, accompagnés de démonstrations et d'essais suivis de discussions.
DOCUMENTATION
Cours polycopié complet et documents divers.

TITRE : MATERIAUX DE CONSTRUCTION			DEST. :	ARCH ITECTES
ENSEIGNANT(S) : Vinicio FURLAN, professeur / Fermin A	LOU, cha	rgé de	cours (M	atériaux)
SEMESTRE : 4 ou 6 HEURES : Total 20 Par	semaine	2 (Co	urs 2 /E.	xercices -)
CONTROLE : L'enseignement est contrôlé à l'examen propédeutique I propédeutique II X final de diplôme	en tant	que 🗓		obligatoire à option
FORME DE L'EXAMEN : travail écrit.				
INTENTIONS DES ENSEIGNANTS				
Voir semestres 3 ou 5.				
OBJECTIFS				
Voir semestres 3 ou 5.				!
CONTENU			•	
Voir semestres 3 ou 5.				,
FORME DE L'ENSEIGNEMENT				
Voir semestres 3 ou 5.				
DOCUMENTATION				
Voir semestres 3 ou 5.				
		_		
	•			·

·
TITRE : PRINCIPES DE STRUCTURES DEST. : ARCHITECTE
ENSEIGNANT(S): Jean PETIGNAT, professeur
SEMESTRE: 3 HEURES: Total 30 Par semaine 2 (Cours 2 /Exercices -
CONTROLE : L'enseignement est contrôlé à l'examen propédeutique I en tant que x branche obligatoir x propédeutique II branche à option final de diplôme
FORME DE L'EXAMEN : interrogation orale.
OBJECTIFS Inculquer les principes qui régissent des structures porteuses. Transmettre une méthodologie qui permette à l'étudiant d'établir des avant-projets de bâtiments et d'ouvrages de génie civil. Apprendre à l'étudiant à prédimensionner des éléments de structures simples réalisées à partir de matériaux classiques, le béton, l'acier et le bois.
CONTENU - Très bref rappel des caractéristiques des matériaux (acier, béton, bois). - Critères de choix des structures. Développement et classification des critères les plus importants. - Eléments de structures : définition des éléments selon leur complexité croissante. Exemples d'application. - Charges : analyse de la nature et du comportement des charges et surcharges à même de solliciter les structures; exemples de calculs. - Critères de dimensionnement : définition des critères de résistance, stabilité, déformation; coefficient de sécurité. Dimensionnement simplifié d'éléments en acier, en bois et en béton. Calculs de flambage centré et de déformation. - Exposé des principes fondamentaux des constructions mixtes acier béton. Prédimensionnement et exemples d'application.
FORME DE L'ENSEIGNEMENT Ex cathedra, à l'aide de moyens audio-visuels.
LIAISON AVEC D'AUTRES COURS
Préalable requis : Statique.
Préparation pour : Constructions métalliques, bois, béton, fondations, projets de structures.

TITRE : PRINCIPES DE STRUCTURES	DEST. :	ARCH ITECTES
ENSEIGNANT(S) : Jean PETIGNAT, professeur		
	urs 2 /Ex	(ercices -)
CONTROLE : L'enseignement est contrôlé à l'examen propédeutique I en tant que x propédeutique II final de diplôme		obligatoire ā option
FORME DE L'EXAMEN : interrogation orale.		
OBJECTIFS Voir semestre 3. CONTENU		
La matière enseignée au semestre 3 est complétée par la participa res axés sur l'analyse de structures existantes ou en voie de réa par des visites de chantiers.	tion à de lisation,	es séminai- , ainsi que
FORME DE L'ENSEIGNEMENT	•	
Voir semestre 3.		•
LIAISON AVEC D'AUTRES COURS Voir semestre 3.		

TITRE : TECHNIQUES ET RESEAUX D'EQUIPEMENT / Acoustique DEST. : ARCHITECTES
ENSEIGNANT(S) : Mario ROSSI, professeur (Dépt d'électricité)
SEMESTRE : 3 (2e moitié) HEURES : Total 18 Par semaine 2 (Cours 2 /Exercices -)
CONTROLE : L'enseignement est contrôlé à l'examen propédeutique I en tant que x branche obligatoire x propédeutique II branche à option final de diplôme
FORME DE L'EXAMEN : voir page 39
OBJECTIFS Savoir appliquer les règles de base de bonne conception acoustique dans les salles et le bâtiment. Connaître les propriétés acoustiques des matériaux. Savoir discuter d'un problème d'acoustique avec un spécialiste.
CONTENU - Notions fondamentales d'acoustique Homme et environnement sonore Acoustique des salles Acoustique du bâtiment Normes et recommandations.
FORME DE L'ENSEIGNEMENT
Ex cathedra, avec démonstrations et applications.
DOCUMENTATION
Polycopié "Acoustique du bâtiment", PH. Werner, ancien chargé de cours EPFL.
LIAISON AVEC D'AUTRES COURS
Techniques et réseaux d'équipement : Eclairagisme et Chauffage-climatisation- isolation.
•
·

TITRE : TECHNIQUES ET RESEAUX D'EQUIPEMENT	·	DEST. : ARCHITECTES
ENSEIGNANT(S): Mario ROSSI, Jean-Claude GIANOL	A,professeurs/Juraj P	OLIAK,chargé de cours
SEMESTRE : 3 (2e moitié) + 4 HEURES : Total	54 Par semaine 3 (C	Cours 3 /Exercices -)
CONTROLE : L'enseignement est contrôlé à l'examen propédeutiqu x propédeutiqu final de dip	e II	branche obligatoire branche à option
FORME DE L'EXAMEN : interrogation orale.		
INDICATIONS GENERALES Le cours porte sur les 2e et 3e trimestres 2e moitié du 3e semestre (24 heures) et sur les contractions en la contraction de la contr	le 4e semestre (30 h	eures). Ces 54
heures sont réparties entre trois enseignem	ents plus specifiques	:
Acoustique Mario ROSSI, professeur, Département d'électricité	18 heures vo	ir page 38
Eclairagisme Juraj POLIAK, chargé de cours, Département d'électricité	12 heures vo	rir page 40
Chauffage, climatisation, isolation Jean-Claude GIANOLA, professeur, Département de mécanique	24 heures vo	ir page 41
Les objectifs, le contenu, la forme de l'en liaison avec d'autres cours sont décrits en mentionnées ci-dessus.	seignement, la docume détail pour chaque "	ntation et la volet" aux pages
		4
		**
	÷ •	;
	•	

ı	
	TITRE : TECHNIQUES ET RESEAUX D'EQUIPEMENT / Eclairagisme DEST. : ARCHITECTE
I	ENSEIGNANT(S) : Juraj POLIAK, chargé de cours (Dépt d'électricité)
l	SEMESTRE : 3 (2e moițié) et HEURES : Total 12 Par semaine 1 (Cours 1 /Exercices -
	CONTROLE : L'enseignement est contrôlé à l'examen propédeutique I en tant que x branche obligatoir x propédeutique II branche à option
	final de diplôme
	FORME DE L'EXAMEN : voir page 39
	OBJECTIFS
	A la fin du cours, l'étudiant est capable d'effectuer les calculs de base concernant la lumière artificielle et naturelle.
	CONTENU
	Rappel des généralités concernant la nature et la lumière, les grandeurs et unités fondamentales, les mesures et les appareils de mesure utilisés en éclairagisme.
	Analyse de différentes sources lumineuses couramment utilisées pour l'éclairagisme et de leurs caractéristiques : sources à incandescence, à décharge électrique dans les gaz, luminescentes, etc.
	Après avoir rappelé les principes fondamentaux de la technique de l'éclairagisme artificiel et naturel, on passe au calcul d'exemples d'installation d'éclairage (étude de l'éclairage d'un local, d'une voie publique, etc.).
*	Deux heures de cours sont consacrées aux installations électriques : rappel des notions fondamentales des courants continu et alternatif, prescriptions sur les installations électriques, protection des personnes et des appareils, etc.
-	FORME DE L'ENSEIGNEMENT
	Ex cathedra, moyens audio-visuels.
-	DOCUMENTATION
	Cours polycopié.
	LIAISON AVEC D'AUTRES COURS
	Techniques et réseaux d'équipement I : Acoustique et Chauffage-climatisation- isolation.

TITRE : TECHNIQUES ET RESEAUX D'EQUIPEMENT / Chauffage, climati- sation, isolation DEST. : ARCHITECTES
ENSEIGNANT(S) : Jean-Claude GIANOLA, professeur (Dépt de mécanique)
SEMESTRE : 4 (8 dernières sem.) HEURES : Total 24 Par semaine 3 (Cours 3 /Exercices -)
CONTROLE : L'enseignement est contrôlé à l'examen propédeutique I en tant que x branche obligatoire x propédeutique II branche à option final de diplôme
FORME DE L'EXAMEN : voir page 39
OBJECTIFS A la fin du cours, l'étudiant sera capable de : - proposer un équipement pour assurer la ventilation, le chauffage, la climatisation ou la distribution d'eau sanitaire dans une construction; - discuter avec un ingénieur conseil spécialiste de ces sujets; - faire une synthèse des critères et justifier le choix du système retenu.
CONTENU Généralités : Les différents types de réseaux d'équipement. Règle d'économie d'énergie, influence des vitrages et de l'inertie de la construction, collaboration des spécialistes : architecte, ingénieur civil, thermicien. Coût de construction et d'exploitation.
Le confort : Paramètres du confort, métabolisme, échanges entre le corps humain et l'ambiance. Tempêrature des parois. Température équivalente avec ensoleillement, condensation. Différences entre chauffage et climatisation.
La ventilation : Rôles de l'air de ventilation, taux de renouvellement d'air, venti- lation naturelle, forcée. Récupérateurs de chaleur. Dimensionnement des conduites, pertes de charge, ventilateurs, acoustique. Réservation de volumes dans la construc- tion, structure éclatée, poutre-gaine.
Le chauffage : Chauffage central par fluide avec appareils de chauffe : radiateurs, convecteurs, émission calorifique et disposition. Systèmes de distribution : bitubes, monotubes, thermosyphon, pompes. Surface de chauffe intégrée à la construction : sol, plafond, paroi, chauffage par air chaud.
Le traitement de l'air : Poussières et filtres. Charges climatiques et internes, bilan d'une cellule, pente d'évolution de l'air soufflé dans le diagramme de l'air, bouches de soufflage et de reprise. Systèmes de distribution : tout air, air et eau, tout eau.
La chaufferie : Différentes sources thermiques. Equipement en chauffage et production d'eau chaude sanitaire. Expansion de l'eau. Combustion. Cheminée. Régulation. Pollution.
Eau chaude sanitaire : Production. Stockage. Distribution.
FORME DE L'ENSEIGNEMENT
Ev cathodra avec movene audio-vieuele Evercices incorporés dans le cours Evemple

DOCUMENTATION

Cours polycopié et documentation technique de firmes spécialisées.

LIAISON AVEC D'AUTRES COURS : Physique ler et 2e semestres.

Préalable requis : Acoustique et Eclairagisme.

d'équipement complet d'immeubles.

TITRE : DESSIN	DEST. : ARCHITECTES
ENSEIGNANT(S) : Paul BEZENÇON, professeur	
SEMESTRE : 3 HEURES : Total 45 Par semaine 3 (Co	urs -/Exercices 3)
CONTROLE : L'enseignement est contrôlé à l'examen propédeutique I en tant que x propédeutique II final de diplôme FORME DE L'EXAMEN : exercices.	branche obligatoire branche à option
OBJECTIFS Développer :	معندة المعمادية
 les aptitudes à la perception visuelle (sens de l'observation, des choses perçues); l'imagination créatrice (mise en oeuvre des facultés d'ordre ser l'acquisition des connaissances dans le domaine de l'expression tique. 	nsoriel ou intuitif);
CONTENU	
Dessin d'observation	
~ d'après des éléments d'architecture, paysage, plâtres, éléments ~ étude d'après des dessins de maîtres.	naturels, etc;
Composition - couleurs :	
~ étude des couleurs en relation avec des compositions de formes ç ~ théorie des couleurs.	géométriques;
FORME DE L'ENSEIGNEMENT	•
Exercices.	
LIAISON AVEC D'AUTRES COURS	
Ateliers d'architecture.	

TITRE : DESSIN DEST. : ARCHITECTION DEST. : ARCHITE
SEMESTRE: 4 HEURES: Total 30 Par semaine 3 (Cours - /Exercices 3
CONTROLE : L'enseignement est contrôlé à l'examen propédeutique I en tant que x branche obligatoi x propédeutique II branche à option
☐ final de diplôme
FORME DE L'EXAMEN : exercices.
OBJECTIFS
Voir semestre 3.
CONTENU
Voir semestre 3.
FORME DE L'ENSEIGNEMENT
Voir semestre 3.
LIAISON AVEC D'AUTRES COURS
Voir semestre 3.

TITRE : MODELAGE DEST. : ARCHITECTES
ENSEIGNANT(S): Jacques BARMAN, professeur
SEMESTRE : 3 HEURES : Total 45 Par semaine 3 (Cours - /Exercices 3)
CONTROLE : L'enseignement est contrôlé à l'examen propédeutique I en tant que branche obligatoire propédeutique II X branche à option
* X final de diplôme
FORME DE L'EXAMEN : travail personnel. *Dans le cadre de l'option "Expressions visuelles".
OBJECTIFS
Permettre l'expérience concrète du volume, développer le sens de l'observation et le sens de la conception dans l'espace, développer la "créativité", enrichir le vocabulaire des formes.
CONTENU
Approche intuitive et étude systématique de la forme et des éléments qui la consti- tuent, les lignes, les angles, les surfaces, les volumes et leurs relations, l'espace plastique et la lumière.
Etude des proportions, des rythmes, des structures, des caractères. Problème de l'expression. Effets statiques, dynamiques.
Etudes d'après des éléments naturels et des structures organiques.
Exercices de composition dans l'espace de volumes géométriques simples.
FORME DE L'ENSEIGNEMENT
Exercices.

TITRE : MODELAGE	DEST.:	ARCHITECTES
ENSEIGNANT(S): Jacques BARMAN, professeur		
SEMESTRE : 4 HEURES : Total 30 Par semaine 3 (Co	ours -/E	xercices 3)
CONTROLE : L'enseignement est contrôlé à l'examen propédeutique I en tant que propédeutique II x		obligatoire à option
FORME DE L'EXAMEN : travail personnel. *Dans le cadre de l'option "Expressions visuelles".		
OBJECTIFS		
Voir semestre 3.		
CONTENU		
Voir semestre 3.		
FORME DE L'ENSEIGNEMENT		
Voir semestre 3.		
•		
		,
	•	

	TITRE : INTRODUCTION A LA SOCIOLOGIE GENERALE ET A LA SOCIOLOGIE URBAINE/DEST. : ARCHITECTES
	ENSEIGNANT(S): Michel BASSAND, professeur
	SEMESTRE : 3 (lère moitié) HEURES : Total 21 Par semaine 3 (Cours 3 /Exercices -)
	CONTROLE : L'enseignement est contrôlé à l'examen propédeutique I en tant que x branche obligatoire x propédeutique II branche à option
	final de diplôme
İ	FORME DE L'EXAMEN : voir page 47
	INTENTIONS DE L'ENSEIGNANT Présenter les principaux concepts, les méthodes et les théories les plus importantes de la sociologie. Développer quelques éléments relatifs aux fonctions de l'espace dans les structures sociales. Esquisser les tendances du développement urbain et régional.
	OBJECTIFS
	Savoir utiliser les recherches sociologiques et dialoguer avec les sociologues.
	CONTENU
	 Rapports entre sociologie, architecture et urbanisme. Les méthodes et théories en sociologie. Les principaux concepts de l'analyse sociologique. La sociologie des groupes.
	- Les fonctions de l'espace dans les structures sociales.
	- La ville, la région urbaine et l'urbain. - L'urbanisation et le développement régional.
	- L'aménagement du territoire.
	- Les communautés locales. - Villages, ruralité et régions rurales.
	FORME DE L'ENSEIGNEMENT
-	Ex cathedra et séminaires.
	DOCUMENTATION
	Cours polycopié.
ļ	

TITRE : INTRODUCTION AUX SCIENCE	ES HUMAINES		DEST. : ARCHITECTES
ENSEIGNANT(S) : Michel BASSAND,	Joseph CSILLAGHY, Mai	rcel-L. GOLDSCHMI	D, professeurs
SEMESTRE : 3 + 4	HEURES : Total 75 Pa	r semaine 3 (Co	urs 3 /Exercices -)
CONTROLE : L'enseignement est contrôlé à l'examen [] propédeutique I x] propédeutique II] final de diplôme		branche obligatoire branche à option
FORME DE L'EXAMEN : interrogation préalable.	n orale ou défense o	rale d'un mémoire	déposé au
Le cours est constitué des tr chacun : Introduction à la sociologie et à la sociologie urbaine Michel BASSAND, professeur	générale		son d'un trimestre voir page 46
Introduction à l'économie Joseph CSILLAGHY, professeur	. 3e '	trimestre	voir page 49
Introduction à la psychologie Marcel-L. GOLDSCHMID, profess Chaire de pédagogie et didact	eur, 2e	trimestre	voir page 48

TITRE : INTRODUCTION A LA PSYCHOLOGIE DEST. : ARCHITECTE
ENSEIGNANT(S) : Marcel-L. GOLDSCHMID, professeur (Chaire de pédagogie et didactique)
SEMESTRE : 3 (2e moitié) HEURES : Total 24 Par semaine 3 (Cours 3/Exercices -
CONTROLE : L'enseignement est contrôlé à l'examen propédeutique I en tant que X branche obligatoir X propédeutique II branche à option
☐ final de diplôme
FORME DE L'EXAMEN : voir page 47
INTENTIONS DE L'ENSEIGNANT Fournir à l'étudiant des éléments de base suffisants et nécessaires en psychologie (théories, méthodes, problèmes, champs d'étude, etc): pour le sensibiliser en 2e année aux divers paramètres d'ordre psychologique susceptibles d'intervenir dans les tâches que comporte la profession d'architecte; pour lui donner le goût et les connaissances requises permettant de participer en 3e année au cours à option de "Psychologie de l'environnement".
OBJECTIFS Mettre l'étudiant en mesure de situer les connaissances de base qui lui auront été fournies et auxquelles il aura été sensibilisé dans le cadre de sa propre existence, ainsi que dans celui de sa pratique professionnelle future. A la fin du cours, il sera capable de : - définir les champs d'étude de la psychologie, les grandes théories qui la constituent, les méthodes principales qu'elle utilise; - décrire et illustrer par des exemples de son cru les rapports étroits qu'entretiennent la psychologie et l'architecture.
CONTENU - Introduction : champs d'action de la psychologie. Ses enjeux. - Applications et recherches - Méthodologie : quelles sont les approches de recherche et les méthodes utilisées par la psychologie? - Psychologie de la personnalité : présentation et résumé de chacune des trois théories principales, à savoir psychanalytique, comportementale et existentielle. - Développement - Hérédité et milieu : développement intellectuel, émotionnel et social de la personne, en considérant notamment les stades et mécanismes selon Piaget. - Psychologie sociale - L'individu et son milieu : attitudes ou opinions, préjugés et stéréotypes, rôles et statuts. - Perception : les facteurs structurants de la perception et rapport avec les conduites. - Créativité : qu'est-ce que la créativité? Quels sont les facteurs qui la stimulent ceux qui la freinent? - De la psychologie générale à la psychologie architecturale : perception et interaction "homme - environnement construit"; rapport entre psychologie et architectures
FORME DE L'ENSEIGNEMENT Exposés, discussions, visionnement de films, diaporamas et enregistrement vidéo, travail en petits groupes, exercices et simulations, conférences. DOCUMENTATION Recueil de documents polycopiés.
necueri de documentos portycopres.

TITRE : INTRODUCTION A L'ECONOMIE	DEST. : ARCHITECTES
ENSEIGNANT(S): Joseph CSILLAGHY, professeur	
SEMESTRE : 4 HEURES : Total 30 Par semaine	3 (Cours 3 /Exercices -)
∑ propédeutique II ☐ final de diplôme	que X branche obligatoire branche à option
FORME DE L'EXAMEN : voir pag	je 4/
OBJECTIFS L'étudiant sera capable de lire et interpréter des textes v Il sera capable d'entreprendre par lui-même l'approfondisse sances en matière d'économie politique ou dans l'une des br de l'économie.	ement de ses connais-
CONTENU	
Introduction: notions de base. Production, distribution, système économique. Besoins, utilité, demande. Facteurs de production, coûts, offre. Le mécanisme des prix. Monnaie et crédit. Le produit et sa distribution. La répartition du revenu.	
FORME DE L'ENSEIGNEMENT	
Ex cathedra.	
DOCUMENTATION	
Polycopié, lecture obligatoire.	

TITRE : HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE	DEST. : ARCHITECTES
ENSEIGNANT(S) : Paul AUBERSON, chargé de cours	
SEMESTRE : 5 HEURES : Total 30 Par semaine 2 (Cou	urs 2 /Exercices -)
	branche obligatoire branche à option
INTENTIONS DE L'ENSEIGNANT	
Analyse et interprétation d'oeuvres par rapport à leur contexte cu physique et urbain.	ilturei et sociai,
Approche et tentative d'analyse critique d'oeuvres en se fondant s des réflexions et des questions proches de ceux propres à l'action	ur des critères, n architecturale.
OBJECTIFS	
Etudier les éléments du premier cycle classique de l'architecture celui de la Renaissance et du classicisme, le troisième celui néo~	
CONTENU	
ler trimestre Grèce : les types, le langage des ordres architecturaux et la limi	itation formelle.
2e trimestre La ville classique : types et formes.	
FORME DE L'ENSEIGNEMENT	
Ex cathedra.	
DOCUMENTATION	
Fiches polycopiées et bibliographie détaillée.	

TITRE : HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE	DEST. :	ARCHITECTES
ENSEIGNANT(S) : Paul AUBERSON, chargé de cours		
SEMESTRE : 6 HEURES : Total 20 Par semaine 2 (Co	urs 2 /Ex	(ercices -)
CONTROLE : L'enseignement est contrôlé à l'examen propédeutique I en tant que		obligatoire
propédeutique II X	branche	à option
X final de diplôme		
FORME DE L'EXAMEN : défense orale d'un mémoire déposé au préalable.		.
INTENTIONS DE L'ENSEIGNANT		•
Voir semestre 5.		
OBJECTIFS		
Voir semestre 5.		
CONTENU		
Rome : la recherche d'un autre langage; construction, types et fo	rmes.	
FORME DE L'ENSEIGNEMENT		
Voir semestre 5.		
DOCUMENTATION		İ
Voir semestre 5.		·
		İ
·		ľ
		`
		İ

TITRE : AMENAGEMENT DU TERRITOIRE DEST. : ARCHITECTE
ENSEIGNANT(S): Claude-B. WASSERFALLEN, professeur
SEMESTRE : 5 HEURES : Total 30 Par semaine 2 (Cours 2 /Exercices -
CONTROLE : L'enseignement est contrôlé à l'examen propédeutique I en tant que x branche obligatoin propédeutique II branche à option x final de diplôme FORME DE L'EXAMEN :interrogation orale ou défense orale d'un mémoire déposé au préalabl
INTENTIONS DE L'ENSEIGNANT Offrir un aperçu succinct et raisonné des conditions globales qui accompagnent l'act de bâtir dans un contexte spatial et social contemporain.
OBJECTIFS
Etre capable d'étudier et de comprendre les actes des autorités dans le domaine de l'urbanisme et des autres fonctions touchant à l'espace en vue d'être mieux à même d'intégrer son propre travail ou de mieux fonder d'éventuelles interventions person- nelles.
CONTENU
ler trimestre (Ervin-Y. GALANTAY, professeur) Survol de l'histoire de la théorie et de la pratique de l'urbanisme et de l'aménage- ment du territoire aux XIXe et XXe siècles.
 2e et 3e trimestres (Claude-B. WASSERFALLEN, professeur) Bases et éthique de l'aménagement du territoire. Notions établies en Suisse. Survo succinct du cadre administratif et législatif. Les principes d'aménagement, les conceptions directrices, les institutions et les échelles d'intervention. Maîtrise du sol, propriété privée et liberté d'établissement. Bases légales et fondements, effets et contenus des plans aux divers niveaux d'intervention. Bases techniques. Les organisations locales et leurs pouvoirs, tendances à la collaboration intercommunale. Plans communaux (directeur et d'affectation). Affinement des inventaires, traduction et utilisation des synthèses de niveau régional.
FORME DE L'ENSEIGNEMENT
Ex cathedra, avec moyens audio-visuels. 2e trimestre : discussionset séminaires.
DOCUMENTATION
Fiches polycopiées et documentation professionnelle.

TITRE : AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	DEST.:	ARCHITECTES
ENSEIGNANT(S): Claude-B. WASSERFALLEN, professeur		
SEMESTRE : 6 HEURES : Total 20 Par semaine 2 (Co	urs 2 /Ex	(ercices -)
CONTROLE : L'enseignement est contrôlé à l'examen propédeutique I en tant que X propédeutique II		obligatoire à option
X final de diplôme		
FORME DE L'EXAMEN :interrogation orale ou défense orale d'un mémoire	déposé a	u préalable.
INTENTIONS DE L'ENSEIGNANT		
Voir semestre 5.		į
•		
OBJECTIFS		
Voir semestre 5.		
		ľ
CONTENU		
Voir semestre 5.		
·	•	
FORME DE L'ENSEIGNEMENT		
Discussions et séminaires.		
	•	i
DOCUMENTATION		
Voir semestre 5.		
		[
		İ
		ł
		1
		į
		į

TITRE: ORGANISATION PROFESSIONNELLE, GESTION

DEST. : ARCHITECTES

ENSEIGNANT(S) : Alin DECOPPET, professeur

SEMESTRE : 5 (lère moitié) | HEURES : Total 14 | Par semaine 2 (Cours 2/Exercices -

CONTROLE :

L'enseignement ne fait pas l'objet d'un contrôle dans le cadre des examens de promotion ou de grade.

OBJECTIFS

Acquérir les connaissances nécessaires, de la conduite de l'étude à la direction de l'exécution.

CONTENU

- Rôle et responsabilité de l'architecte et des autres mandataires.
- Organisation de l'étude.
- Relations extérieures de l'architecte.
- Devis, financement, administration.
- L'exécution.
- Les résultats obtenus.

FORME DE L'ENSEIGNEMENT

Ex cathedra.

TITRE : DROIT DEST. : ARCHITECTE
ENSEIGNANT(S) : Georges DERRON, professeur (Dépt de génie rural et géomètre)
SEMESTRE : 5 (lère moitié) HEURES : Total 14 Par semaine 2 (Cours 2 / Exercices -
CONTROLE : L'enseignement est contrôle à l'examen propédeutique I en tant que branche obligatoir propédeutique II X branche à option * X final de diplôme FORME DE L'EXAMEN : défense orale d'un mémoire déposé au préalable.
* En regroupement avec le cours de "Législation urbaine" du 7e semestre.
OBJECTIFS Familiariser les étudiants avec les problèmes concrets auxquels ils seront confrontés dans la pratique; leur permettre de répondre seuls aux questions courantes.
CONTENU
Droit des obligations :
Définition de l'obligation - Les obligations contractuelles (conclusion, forme et objet du contrat) - Interprétation des contrats - Les vices de la volonté - La représentation - Les obligations délictuelles - La responsabilité causale - L'enrichissement illégitime - Exécution des obligations - Inexécution des obligations - Extinction des obligations solidaires - Transfert des obligations (cession de créance et reprise de dette) - Principaux contrats (vente, contrat de travail, d'entreprise, de mandat).
Droit réel :
Définition - Propriété foncière (étendue, acquisition, restrictions) - Propriété mobilière - Servitudes et charges foncières - Le gage immobilier - Le gage mobilier - Possession et registre foncier.
Droit administratif :
Introduction - Divers actes de l'autorité - La décision administrative - Institu- tions de service (monopole, concession) - Mesures de police - Juridiction adminis- trative (recours hiérarchique et recours contentieux) - Responsabilité des fonc- tionnaires - Expropriation - Police des constructions et aménagement du territoire.
LIAISON AVEC D'AUTRES COURS
Législation urbaine 7e semestre.
4

TITRE : PLANIFICATION DE LA CONSTRUCTION	DEST. : ARCHITECTES
ENSEIGNANT(S) : Jean-Werner HUBER, professeur	
SEMESTRE : 5 HEURES : Total 30 Par semaine 2 (Co	urs 2 /Exercices -)
CONTROLE : L'enseignement est contrôlé à l'examen propédeutique I en tant que propédeutique II x final de diplôme FORME DE L'EXAMEN : défense orale d'un mémoire déposé au préalable.	Ţ
INTENTIONS DE L'ENSEIGNANT Donner aux étudiants les éléments et les moyens fondamentaux pour gestion de la profession (lignes d'action pour atteindre les résu les responsabilités qui en découlent).	l'exercice et la ltats désirés et
OBJECTIFS	
Saisir le fonctionnement des multiples activités liées à l'étude de l'environnement construit.	et à la réalisation
CONTENU	
Organisation et optimalisation de la planification, choix de crit (aux divers niveaux) et leur pondération, hiérarchisation, qualif permanente, contrôle et alternatives, études des délais, coordina listes, "feasibility-studies" techniques et économiques. Layouts, impératifs des données, processus de décision et du fina Exigences publiques, degrés de la planification (programmation, a ses, fonctionnement, financements et approbations). Problèmes juridiques et politiques, rôle de l'architecte et ses r gestion du bureau d'architecte, possibilités de l'ordinateur dans phases de la planification.	rication, évolution tion des spécia- uncement. unalyses et synthè- responsabilités,
FORME DE L'ENSEIGNEMENT	
Ex cathedra, avec discussions et séminaires.	
DOCUMENTATION	
Notes polycopiées, documentation professionnelle.	

TITRE : PLANIFICATION DE LA CONSTRUCTION	DEST. :	ARCH ITECTES
ENSEIGNANT(S) : Jean-Werner HUBER, professeur		
SEMESTRE : 6 HEURES : Total 20 Par semaine 2 (Co	urs 2 /E:	kercices -)
propédeutique II final de diplôme		obligatoire à option
FORME DE L'EXAMEN : défense orale d'un mémoire déposé au préalable.		
INTENTIONS DE L'ENSEIGNANT		
Voir semestre 5.		
OBJECTIFS		
Voir semestre 5.		
CONTENU		
Simulations, cas d'actualité (habitation, industrie, agriculture, shopping, sports, santé, etc, etc).	enseigne	ement,
FORME DE L'ENSEIGNEMENT		
Voir semestre 5.		
DOCUMENTATION		
Voir semestre 5.		
·		

TITRE: PAYSAGISME DEST.: ARCHITECTE
ENSEIGNANT(S): Pierre FORETAY, Claude-B. WASSERFALLEN, professeurs
SEMESTRE : 5 HEURES : Total 30 Par semaine 2 (Cours 2 /Exercices -
CONTROLE : L'enseignement est contrôlé à l'examen propédeutique I en tant que branche obligatoir propédeutique II x branche à option x final de diplôme FORME DE L'EXAMEN : défense orale d'un mémoire déposé au préalable.
INTENTIONS DES ENSEIGNANTS
Formation de l'architecte et de l'urbaniste en qualité de généraliste du paysage brut et bâti.
OBJECTIFS
Dispenser des connaissances utiles :
- au projet, - au dialogue avec les spécialistes (l'architecte-paysagiste en particulier).
CONTENU
- Le paysage, ses composantes, son équilibre L'homme et la nature.
- Repères historiques. - Filiation des jardins anglais.
- Milieu physique, biologie et physiologie. - Informations techniques.
- Installations spéciales. - Coût des espaces extérieurs.
- Rôle du paysage, sa signification.
FORME DE L'ENSEIGNEMENT
Cours avec diapositives et schémas projetés; visites.
DOCUMENTATION
Quelques fiches. Polycopiés en préparation.
que que rones rongospres em preparacións
·

TITRE : TECHNIQUE DU BATIMENT DEST. : ARCHITECTE
ENSEIGNANT(S) : François ISELIN, chargé de cours
SEMESTRE : 5 HEURES : Total 30 Par semaine 2 (Cours 2/Exercices -
CONTRCLE : L'enseignement est contrôlé à l'examen propédeutique I en tant que branche obligatoir propédeutique II x branche à option x final de diplôme FORME DE L'EXAMEN : interrogation orale.
En outre, deux exercices trimestriels d'auto-contrôle.
OBJECTIFS
Contrôler les conditions de durabilité du bâtiment au niveau du projet.
Savoir choisir et appliquer les techniques de constructions nouvelles.
Prévenir les accidents, maladies professionnelles et domestiques résultant des choix constructifs.
CONTENU
Les bâtiments dans le temps : - durabilité des constructions; - défauts des toitures plates; - défauts des façades; - fissuration; - condensation; - défauts des ouvertures.
Les limites d'utilisation des matériaux nouveaux : - l'acier patinable; - les matières plastiques; - l'amiante projeté et l'amiante ciment; - la mousse de polystyrène; - verre minéral et verre organique; - la mousse synthétique, applications; - feuilles et plaques synthétiques, applications.
FORME DE L'ENSEIGNEMENT
Chaque exposé ex cathedra est complété par un montage de diapositives illustrant des cas concrets tirés de la pratique du Service d'expertises, notamment. Exercice d'ana lyse sur le terrain.
DOCUMENTATION
Polycopié complet comprenant une bibliographie par thème traité.
LIAISON AVEC D'AUTRES COURS
Le cours "Technique du bâtiment" est conçu comme prolongement et complément de l'enseignement de la "Technique du bâtiment" en lère et 2e années.

TITRE : TECHNIQUE DU BATIMENT	DEST. :	ARCHITECTES
ENSEIGNANT(S) : François ISELIN, chargé de cours		
SEMESTRE : 6 HEURES : Total 20 Par semaine 2 (Co	urs 2 /E:	(ercices -)
CONTROLE : L'enseignement est contrôlé à l'examen propédeutique I en tant que propédeutique II		obligatoire à option
FORME DE L'EXAMEN : interrogation orale.		
En outre, l'exercice semestriel d'auto-contrôle.		<u>.</u>
OBJECTIFS Voir semestre 5.		
CONTENU		
La prévention dans le bâtiment : - accidents professionnels et préventions; - maladies professionnelles; - matériaux nouveaux et prévention incendie; - préventions des accidents domestiques; - constructions et environnement.		
FORME DE L'ENSEIGNEMENT		
Voir semestre 5.		
DOCUMENTATION		
Voir semestre 5.		·
LIAISON AVEC D'AUTRES COURS		
Voir semestre 5.		

TITRE : CONSTRUCTIONS METALLIQUES	DEST. : ARCHITECTES
ENSEIGNANT(S): Jean PETIGNAT, professeur	
SEMESTRE : 5 HEURES : Total 45 Par semaine 3 (Co	urs 3/Exercices -
propédeutique II *X final de diplôme FORME DE L'EXAMEN : interrogation orale.	branche obligatoire branche à option
*En regroupement avec le cours "Constructions bois" du semestre 6.	
INTENTIONS DE L'ENSEIGNANT Transmettre des connaissances suffisantes telles que l'étudiant ma mes essentiels des structures métalliques. Apprendre à élaborer de structures en acier et à les prédimensionner.	
OBJECTIFS	
Comprendre le fonctionnement et le comportement des structures por savoir exploiter les possibilités de l'acier, en connaître les lin avec les spécialistes, ingénieurs et entrepreneurs, lorsque le bes sentir.	mites. Dialoguer
CONTENU	
 Introduction. Avantages des structures métalliques. Domaines d'utilisation. Inconvénients des structures métalliques. Caractéristiques technologiques et géométriques des matériaux un Moyens d'assemblage. Les éléments de structures métalliques et leur dimensionnement. Aspects économiques des structures métalliques : constituants de des prix. Halles métalliques. Bâtiments à étages et maisons-tours en acier. 	
FORME DE L'ENSEIGNEMENT	
Ex cathedra, à l'aide de moyens audio-visuels; visite d'une entreption métallique.	prise de construc-
LIAISON AVEC D'AUTRES COURS	
Préalables requis : Statique, principes de structures. Préparation pour : Projets de structures.	

TITRE : CONSTRUCTIONS BOIS DEST. : ARCHITECTES
ENSEIGNANT(S) : Julius NATTERER, professeur (Dépt de génie civil)
SEMESTRE : 6 HEURES : Total 30 Par semaine 3 (Cours 3 /Exercices -)
CONTROLE : L'enseignement est contrôle à l'examen propédeutique I en tant que branche obligatoire propédeutique II
FORME DE L'EXAMEN : interrogation orale. *En regroupement avec le cours "Constructions métalliques" du semestre 5.
INTENTIONS DE L'ENSEIGNANT Sensibiliser l'étudiant à l'emploi du matériau "bois". Montrer les possibilités de construction qu'offre le bois. Montrer les nouvelles tendances dans la conception des structures.
OBJECTIFS Acquisition des connaissances fondamentales de la technologie du bois ainsi que les exigences de qualité et de résistance; connaître les possibilités de construction avec le bois.
CONTENU - Technologie du bois Exigences de qualité du bois de construction Assemblages et moyens d'assemblage Eléments de construction et système porteur Conception des détails Critères pour le dessin et la construction Optimisation des structures.
FORME DE L'ENSEIGNEMENT
Exposés par moyens audio-visuels (diapositives); discussions.
DOCUMENTATION
Notes polycopiées, publications, documents divers.

TITRE : CONSTRUCTIONS BETON DEST. : ARCHITECTES
ENSEIGNANT(S) : André PERRET-GENTIL, chargé de cours
SEMESTRE : 5 HEURES : Total 45 Par semaine 3 (Cours 3/Exercices -)
CONTROLE : L'enseignement est contrôlé à l'examen propédeutique I en tant que branche obligatoire propédeutique II x branche à option * X final de diplôme
FORME DE L'EXAMEN : interrogation orale. *En regroupement avec le cours "Constructions fondations" du semestre 6.
INTENTIONS DE L'ENSEIGNANT Faire acquérir aux étudiants les connaissances générales nécessaires pour étudier et planifier des structures élémentaires en béton armé et précontraint.
OBJECTIFS Savoir choisir la structure la mieux adaptée à un projet d'architecture donné et en déterminer ses dimensions principales.
CONTENU
- Technologie du béton armé. - Théorie élémentaire. - Etudes d'éléments simples. - Application à un projet.
 Principe du béton précontraint. Procédés. Théorie élémentaire. Etude de quelques éléments de structure.
FORME DE L'ENSEIGNEMENT
Ex cathedra, visites techniques.
DOCUMENTATION
Cours polycopié + documentation technique.
LIAISON AVEC D'AUTRES COURS
Statique et résistance des matériaux, principes de structures.

TITRE : CONSTRUCTIONS FONDATIONS	DEST. : ARCHITECTES
ENSEIGNANT(S) : André PERRET-GENTIL, chargé de cours	
SEMESTRE : 6 HEURES : Total 30 Par semaine 3 (Co	urs 3 /Exercices -)
CONTROLE : L'enseignement est contrôlé à l'examen propédeutique I en tant que propédeutique II x final de diplôme FORME DE L'EXAMEN : interrogation orale.	•
*En regroupement avec le cours "Constructions béton" du semestre 5.	
INTENTIONS DE L'ENSEIGNANT Faire acquérir aux étudiants les connaissances générales nécessai et planifier les fondations des ouvrages du bâtiment et du génie d	
OBJECTIFS Etre informé des problèmes que pose à l'ingénieur et à l'architection de matériau porteur des fondations des ouvrages ou dans :	te le sol dans sa
modifié par excavation ou remblayage.	sa capacite a etre
CONTENU	
Eléments de géotechnique et de mécanique des sols. Etude des systèmes de fondation. Stabilité et soutènement des parois des fouilles.	
FORME DE L'ENSEIGNEMENT	
Ex cathedra, visites techniques.	
DOCUMENTATION	
Cours polycopié + documentation technique.	
LIAISON AVEC D'AUTRES COURS	; ;
Statique et résistance des matériaux, Principes de structures.	

TITRE: ECONOMIE DU BATIMENT

DEST. : ARCHITECTES

ENSEIGNANT(S): Yves BRAUNSCHWEIG, chargé de cours

SEMESTRE: 6

HEURES : Total 20 Par semaine 2 (Cours 2 /Exercices -

CONTROLE :

L'enseignement ne fait pas l'objet d'un contrôle dans le cadre des examens de promotion ou de grade.

INTENTIONS DE L'ENSEIGNANT

Présenter les aspects micro-économiques et financiers dans le secteur de la construction depuis les positions de l'architecte dans le processus immobilier jusqu'à la réalisation des opérations.

OBJECTIFS

Acquisition des connaissances de base nécessaires aux prises de décision et pour toutes les phases de travail à caractère économique abordées par l'architecte dans le cadre de sa mission.

CONTENU

Positions possibles de l'architecte dans le processus immobilier.

Aspects financiers : élaboration des plans financiers (critères d'appréciation pour les investissements, décisions à l'égard du projet du point de vue financier, évolution conjoncturelle des facteurs économiques).

Estimation et analyse des coûts de construction (méthodes d'évaluation, comparaisons, rendements, financements, frais annuels, coûts des délais, formation des coûts, contrôle des coûts, relation coûts/choix constructifs).

Montage financier d'opérations en Suisse et à l'étranger.

FORME DE L'ENSEIGNEMENT

Ex cathedra à l'aide de moyens audio-visuels + séminaires.

TITRE: INFORMATIQUE

DEST. : ARCHITECTES

ENSEIGNANT(S) : DAO Quang Thang, chargé de cours (Dépt de mathématiques)

SEMESTRE : 5 (lère moitié) | HEURES : Total 21 | Par semaine 3 (Cours 2 / Exercices 1)

CONTROLE :

L'enseignement ne fait pas l'objet d'un contrôle dans le cadre des examens de promotion ou de grade.

OBJECTIFS

L'étudiant acquerra les notions de base en informatique et en traitement graphique ainsi que l'utilisation du matériel et logiciel offerts par le Centre de calcul.

CONTENU

Présentation de l'ordinateur :

- ses composants, son matériel graphique.

Editeur graphique:

- modélisation des objets graphiques;
- édition et rendu de ces objets sur écran graphique, table traçante.

FORME DE L'ENSEIGNEMENT

Ex cathedra. Exercices sur ordinateur.

DOCUMENTATION

Mode d'emploi GRED.

TITRE : DESSIN D	DEST. : ARCHITECTES
ENSEIGNANT(S) : Paul BEZENÇON, professeur	
SEMESTRE : 5 HEURES : Total 45 Par semaine 3 (Cour	rs -/Exercices 3)
☐ propédeutique II X b ★ X final de diplôme	oranche obligatoire oranche à option
FORME DE L'EXAMEN : travail individuel *Pour pouvoir se présenter à diant doit avoir suivi le dessin au minimum pendant une année entre la	3e et la 4e années.
OBJECTIFS Développer : - les aptitudes à la perception visuelle (sens de l'observation, car des choses perçues); - l'imagination créatrice (mise en oeuvre des facultés d'ordre sens l'acquisition des connaissances dans le domaine de l'expression grique.	oriel ou intuitif);
CONTENU	
Dessin d'observation :	
- d'après des éléments d'architecture, paysage, plâtres, éléments n - étude d'après des dessins de maîtres.	aturels, etc;
Composition - couleurs :	
- étude des couleurs en relation avec des compositions de formes gé - théorie des couleurs.	omētriques;
FORME DE L'ENSEIGNEMENT	
Exercices.	
LIAISON AVEC D'AUTRES COURS	
Ateliers d'architecture.	

TITRE : DESSIN DEST. : ARCHITECTES
ENSEIGNANT(S): Paul BEZENÇON, professeur
SEMESTRE : 6 HEURES : Total 30 Par semaine 3 (Cours - /Exercices 3
CONTROLE : L'enseignement est
contrôlé à l'examen 🔲 propédeutique I 💮 en tant que 🔲 branche obligatoire
propédeutique II X branche à option
∗ X final de diplôme
FORME DE L'EXAMEN : travail individuel *Pour pouvoir se présenter à l'examen, l'étu- diant doit avoir suivi le dessin au minimum pendant une année entre la 3e et la 4e années.
OBJECTIFS OBJECTIFS
Voir semestre 5.
voir semestre 5.
CONTENU
Voir semestre 5.
FORME DE L'ENSEIGNEMENT
Voin semasting 5
Voir semestre 5.
LIAISON AVEC D'AUTRES COURS
Voir semestre 5.
·

TITRE : MODELAGE DEST. : ARCHITECTE
ENSEIGNANT(S): Jacques BARMAN, professeur
SEMESTRE : 5 HEURES : Total 45 Par semaine 3 (Cours - /Exercices 3
CONTROLE : L'enseignement est contrôlé à l'examen propédeutique I en tant que branche obligatoin propédeutique II x branche à option x final de diplôme FORME DE L'EXAMEN : travail personnel.
OBJECTIFS
Permettre l'expérience concrète du volume, développer le sens de l'observation et le sens de la conception dans l'espace, développer la "créativité", enrichir le vocabulaire des formes.
CONTENU
Approche intuitive et étude systématique de la forme et des éléments qui la constituent, les lignes, les angles, les surfaces, les volumes et leurs relations, l'espace plastique et la lumière.
Etude des proportions, des rythmes, des structures, des caractères. Problème de l'expression. Effets statiques, dynamiques.
Etudes d'après des éléments naturels et des structures organiques.
Exercices de composition dans l'espace de volumes géométriques simples.
FORME DE L'ENSEIGNEMENT
Exercices.

TITRE : MODELAGE					,	DEST	. :	ARCH ITEC	TES
ENSEIGNANT(S): Jacques BARMAN,	professe	ur							
SEMESTRE : 6	HEURES :	Total	30 Par	semaine	3 (C	ours -	/Ex	ercices	3)
CONTROLE : L'enseignement est contrôlé à l'examen[] propéde			en tant				obligato à option	
ī	x final o								
FORME DE L'EXAMEN : travail per	_								
OBJECTIFS					-				
Voir semestre 5.									
CONTENU									
Voir semestre 5.									
FORME DE L'ENSEIGNEMENT									
Voir semestre 5.									
		•							
•									
;									
								-	

TITRE : PSYCHOLOGIE (Psychologie de l'environnement)	DEST. : ARCHITECTES
ENSEIGNANT(S): Marcel-L. GOLDSCHMID, professeur (Chaire de pédagog	ie et didactique)
SEMESTRE : 5 HEURES : Total 30 Par semaine 2 (Co	urs 2 /Exercices -
CONTROLE : L'enseignement est contrôlé à l'examen propédeutique I en tant que propédeutique II x * X final de diplôme	branche obligatoire branche à option
FORME DE L'EXAMEN : défense orale d'un mémoire déposé au préalable. *Dans le cadre de l'option Physiologie <u>ou</u> Psychologie.	
OBJECTIFS A travers l'étude particulière du logement, fournir au futur archinension globale des problèmes psychologiques impliqués par l'envirainsi qu'une méthodologie de base qui lui permette d'en dégager le cipales. Le mettre en mesure d'éclairer, au cours d'un projet per l'autre aspect de la relation complexe qui existe entre le compor cadre d'un environnement construit (dans lequel celui-là se manife	ronnement construit, es dimensions prin- sonnel, l'un ou tement humain et le
CONTENU	
Problématiques et recherches psychologiques dans les domaines de construit. Orientation sur les projets que les étudiants devront démarche, terrain, rapport, etc).	
Approches interprétatives théoriques des observations effectuées orecueillies.	et des données
Méthodologie : présentations, illustrations et démonstrations des recherches (p. ex. : expérimentation, observation, étude clinique instruments nécessaires au recueil des données (p. ex. : question d'observation, entretien, etc).	, etc) et des
FORME DE L'ENSEIGNEMENT	
Enseignement par projet.	
DOCUMENTATION	
Notes de cours et recueil de documentation polycopiée.	

TITRE : PHYSIOLOGIE DEST. : ARCHITECTES
ENSEIGNANT(S) : Annette WEBER-Tschopp, chargé de cours
SEMESTRE: 5 HEURES: Total 30 Par semaine 2 (Cours 2 / Exercices -)
CONTROLE : L'enseignement est contrôlé à l'examen propédeutique I en tant que branche obligatoire propédeutique II x branche à option * X final de diplôme
FORME DE L'EXAMEN : interrogation orale. *Dans le cadre de l'alternative "Physiologie" <u>ou</u> "Psychologie".
INTENTIONS DE L'ENSEIGNANT
Donner les connaissances nécessaires pour adapter l'architecture et les installations techniques aux besoins physiologiques et psychologiques de l'homme.
OBJECTIFS
Connaître les besoins physiologiques de l'homme à l'égard de l'architecture.
CONTENU
Travail dans l'habitat.
Comportement dans l'habitat.
Anthropométrie et habitat.
Conditions climatiques, bruit et éclairage dans l'habitat.
Appartements pour personnes âgées ou handicapées. Pollution atmosphérique.
Espaces verts.
FORME DE L'ENSEIGNEMENT
Ex cathedra, travaux en groupe.

TITRE : SOCIOLOGIE (urbaine)	DEST. : ARCHITECTES
ENSEIGNANT(S): Michel BASSAND, professeur, Geneviève CORAJOUD, charg	gé de cours
SEMESTRE : 5 HEURES : Total 30 Par semaine 2 (Con	urs 2 /Exercices -)
propédeutique II * X final de diplôme	branche obligatoire branche à option
FORME DE L'EXAMEN : défense orale d'un mémoire déposé au préalable. *Dans le cadre de l'option "Sociologie 3e et 4e années".	
INTENTIONS DE L'ENSEIGNANT L'enseignant veut démontrer que le logement, le voisinage et le que de processus d'appropriation sociale parfois conflictuels, qu'ils tions variables selon les groupes sociaux, qu'ils conditionnent la manière parfois inattendue.	ont des significa-
OBJECTIFS	
Approfondir les connaissances acquises en 2e année. Opérationnalis ces sociologiques. S'initier à la recherche sociologique.	ser les connaissan-
CONTENU	
Perspectives générales et présentation des principales théories e base : groupe, communauté, modèles culturels, normes, sociabilité	t des concepts de •
La ville et le quartier : - développement urbain et ségrégation : perspectives générales; - le quartier en tant que communauté; - analyse quantitative des quartiers urbains; - l'enfant dans le quartier : un exemple d'appropriation de l'esp - les équipements de quartier.	ace;
FORME DE L'ENSEIGNEMENT	
Ex cathedra, séminaire, exercices de recherche.	
DOCUMENTATION	
Polycopié.	

TITRE : SOCIOLOGIE (urbaine)	DEST. :	ARCHITECTES
ENSEIGNANT(S): Michel BASSAND, professeur		
SEMESTRE : 6 HEURES : Total 20 Par semaine 2 (Co	urs 2 /Ex	(ercices -)
CONTROLE : L'enseignement est contrôlé à l'examen propédeutique I en tant que propédeutique II x final de diplôme		obligatoire ā option
FORME DE L'EXAMEN : défense orale d'un mémoire déposé au préalable. *Dans le cadre de l'option "Sociologie 3e et 4e années".		
OBJECTIFS Voir semestre 5.		
CONTENU		
La famille : La compréhension du logement, du voisinage et du quartier passe prompte minutieuse d'un groupe charnière : la famille. Il s'agira estructure, ses fonctions, ses transformations, etc. Seront traitére culièrement : les variétés des familles, les rôles et les fonctions contemporaine. Le logement et le voisinage : - modèles culturels et logement; - les inégalités face au logement; - l'appropriation de l'espace interne du logement, autoproduction exemples sur des habitats individuels et collectifs; - mobilité résidentielle et structure du logement; - sens et portée des relations de voisinage. Seront examinées divoù les relations de voisinage ont été étudiées dans des habitats bidonvilles, HLM, grands ensembles, maisons individuelles, quarnels.	d'examine s plus pa ns de la , décorat erses rec s comme t	r sa rti- famille ion : herches audis,
FORME DE L'ENSEIGNEMENT		
Voir semestre 5.		
DOCUMENTATION		
Voir semestre 5.		
·		

TITRE : ECONOMIE	DEST. : ARCHITECTES
ENSEIGNANT(S) : Joseph CSILLAGHY, professeur	
SEMESTRE : 5 HEURES : Total 30 Par semaine 2 (Co	urs 2 /Exercices -)
CONTROLE : L'enseignement est contrôlé à l'examen propédeutique I en tant que propédeutique II x x final de diplôme FORME DE L'EXAMEN : interrogation orale. *En regroupement avec le cours "Economie urbaine".	branche obligatoire branche à option
INTENTIONS DE L'ENSEIGNANT Présenter les mécanismes économiques régissant l'environnement cor de la production et de l'utilisation.	nstruit au niveau
OBJECTIFS	
Connaître les contraintes économiques relatives à la création arch	nitecturale.
CONTENU	
- Eléments de base d'économie (cf. "Introduction aux sciences huma - Analyse économique de l'immobilier: - le marché des ouvrages; - le marché locatif La rente foncière Les mécanismes économiques de la construction: - source et mode de financement; - plan financier; - la rémunération des partenaires; - technologie et productivité; - coordination dimensionnelle et autres formes de rationalisation.	
FORME DE L'ENSEIGNEMENT	
Ex cathedra, exercices intégrés.	
LIAISON AVEC D'AUTRES COURS	
Sociologie,	

TITRE : THEORIE DE L'ARCHITECTURE DEST. : ARCHITE	CTES
ENSEIGNANT(S) : Jean-Marc LAMUNIERE, professeur / Patrick MESTELAN, chargé de cours	
SEMESTRE : 7 HEURES : Total 30 Par semaine 2 (Cours 2 /Exercices	-]
CONTROLE : L'enseignement est contrôlé à l'examen propédeutique I en tant que branche obligat propédeutique II x branche à option x final de diplôme FORME DE L'EXAMEN : défense orale d'un mémoire déposé au préalable.	
INTENTIONS DES ENSEIGNANTS Développer l'enseignement de la théorie architecturale afin de la restituer, en regard de différents courants historiques, dans un contexte actuel. Mettre en évidence l'interdépendance du projet (travail pratique) et de la théorie qui lui est sous-jacente. OBJECTIFS	е
Etudier les rapports dialectiques entre les contenus et les expressions formelles signes architecturaux et urbanistiques en opérant et situant une série de réflexic critiques sur les prises de rôle de l'architecte.	
CONTENU ler trimestre: - Quelques traits distinctifs de la composition architecturale. La genèse possible leur constitution, de leur composition, la nature de leur signification. - Les éléments fondamentaux de la composition architecturale: le mur, la colonne, socle, l'angle, le percement, le couronnement. - Le Pavillon, un texte et un prétexte. - Le Pavillon, un modèle idéal. - Le Pavillon, un exemple. - Le Pavillon et sa structure. - Méthode de projet. - Réflexion critique sur une pratique architecturale.	
<pre>2e trimestre : - La notion de structure d'accueil. - La structure d'accueil et ses principes de composition. - Les rapports du projet à l'histoire. - L'étude des proportions. - Théorie des seuils (l'Islam). - Théorie des enceintes : - concepts opératoires de l'analyse structurelle; - le modèle, le découpage et la commutation.</pre>	
FORME DE L'ENSEIGNEMENT Ex cathedra et séminaires, exposés par moyens audio-visuels.	
DOCUMENTATION Fiches polycopiées, documentation diverse (photocopies, etc), listes biographiques	s .
LIAISON AVEC D'AUTRES COURS Eléments de sémiologie et engagement de l'usager.	
N.B. Le cours est obligatoire pour les étudiants inscrits dans l'orientation "Architect	ture'

TITRE : THEORIE DE L'ARCHITECTURE	DEST. : ARCHITECTES
ENSEIGNANT(S) : Jean-Marc LAMUNIERE, professeur / Patrick MESTELAN, o	chargé de cours
SEMESTRE: 8 HEURES: Total 20 Par semaine 2 (Cou	rs 2/Exercices -)
	branche obligatoire branche à option
INTENTIONS DES ENSEIGNANTS Voir semestre 7.	
OBJECTIFS .	
Voir semestre 7.	
CONTENU	
 Les rapports entre la forme urbaine et architecturale. Cartographie opérationnelle, théorie et instrumentation, les modé tion, approche structurale : mixage des activités, rôle des typol historiques, la centralité et la linéarité. Les formes urbaines utopiques. Caractère distributif des bâtiments et typologies. Le mobilier, l'immobilier. La relation entre le bâti et la nature. Méthode d'investigation pour la recherche relative au projet de company de la material des des des des des des des des des des	logies, mouvements
FORME DE L'ENSEIGNEMENT	
Voir semestre 7.	
DOCUMENTATION	
Voir semestre 7.	
LIAISON AVEC D'AUTRES COURS Voir semestre 7.	,
N.B. Le cours est obligatoire pour les étudiants inscrits dans l'orienta	ation "Architecture"

TITRE : THEORIE DE L'URBANISME		DEST. : ARCHITECTES
ENSEIGNANT(S) : Ervin-Y. GALA	ITAY, professeur	
SEMESTRE : 7	HEURES : Total 30 Par semaine 2	(Cours 2 /Exercices -)
CONTROLE : L'enseignement est contrôlé à l'examen FORME DE L'EXAMEN : défense ora		☐ branche obligatoire ☑ branche à option

INTENTIONS DE L'ENSEIGNANT

Introduction à l'évolution de la théorie et de la pratique de l'urbanisme aux XIXe et XXe siècles dans les pays industrialisés d'Europe et d'Amérique.

Familiarisation avec quelques méthodes de base de l'analyse perceptuelle et quantitative.

OBJECTIFS

- Comprendre les déterminations de la morphologie urbaine.
- Acquérir des repères théoriques pour guider les interventions dans le tissu urbain.
- Apprendre les méthodes d'analyse perceptuelle de la macroforme urbaine et se familiariser avec les méthodes quantitatives du système urbain.

CONTENU

Analyse des processus stochastiques de l'agglomération en contraste avec les interventions d'un urbanisme volontaire.

Présentation systématique de l'évolution de la théorie et de la pratique d'urbanisme à partir de la révolution industrielle.

Introduction à des méthodes d'analyse perceptuelle et quantitative de la forme et du système urbain.

Discussion sous forme d'études de cas des interventions dans la structure urbaine : réhabilitation-renouvellement-restructuration-expansion.

FORME DE L'ENSEIGNEMENT

Exposé de thèmes illustrés de diapositives. Discussions. Conférences et études de cas présentés par des invités.

DOCUMENTATION

Publications du professeur responsable. Séries d'articles polycopiés par l'EPFL. Dossiers de rapports et mémoires.

LIAISON AVEC D'AUTRES COURS

Sociologie urbaine, aménagement du territoire, transports et aménagement, histoire de l'urbanisme, Processus de décision, introduction aux problèmes des pays en voie de développement.

N.B.

Le cours est obligatoire pour les étudiants inscrits à l'orientation "Urbanisme".

TITRE : THEORIE DE L'URBANISME DEST. : ARCHITECTES
ENSEIGNANT(S): Ervin-Y. GALANTAY, professeur
SEMESTRE : 8 HEURES : Total 20 Par semaine 2 (Cours 2 /Exercices -)
CONTROLE : L'enseignement est contrôlé à l'examen propédeutique I en tant que branche obligatoire propédeutique II x branche à option x final de diplôme
FORME DE L'EXAMEN : défense orale d'un mémoire déposé au préalable.
INTENTIONS DE L'ENSEIGNANT
Voir semestre 7.
OBJECTIFS
Voir semestre 7.
CONTENU
Elargissement de la discussion au niveau du système national urbain.
Discussion de la politique de décentralisation et décongestion des métropoles par la création de villes satellites et de villes nouvelles.
Présentation sous forme d'études de cas de la planification et de la création d'une ville nouvelle.
FORME DE L'ENSEIGNEMENT
Voir semestre 7.
DOCUMENTATION
Voir semestre 7.
LIAISON AVEC D'AUTRES COURS
Voir semestre 7.
N.B. Le cours est obligatoire pour les étudiants inscrits à l'orientation "Urbanisme".

TITRE : THEORIE DE LA TECHNOLOGIE	DEST. : ARCHITECTE
ENSEIGNANT(S): Georges VAN BOGAERT, professeur / François MAURICE.	, chargé de cours
SEMESTRE: 7 HEURES: Total 30 Par semaine 2 (Cours 2/Exercices -
CONTROLE : L'enseignement est contrôlé à l'examen propédeutique I en tant que propédeutique II X final de diplôme FORME DE L'EXAMEN : Défense orale d'un mémoire préalablement dépos	X branche à option
INTENTIONS DES ENSEIGNANTS	4. • 4
Utilisation du cours comme support de l'atelier, afin de mettre la théorie et les exemples, les liens de dépendance existant er architectural, le concept constructif et la mise en valeur des n l'optique de la réalisation de l'oeuvre architecturale.	ntre le concept
OBJECTIFS	
Apprendre à établir un concept constructif découlant de l'étude matériaux et rechercher la meilleure définition de ses relations architectural en vue de la phase de réalisation.	
CONTENU	
ler trimestre : - groupement de logements et réflexion théoric - typologie des groupements et références hist - l'habitat, réflexions théoriques : la qualit les besoins de l'usager et les compatibilité énergétiques.	toriques. té de l'espace bâti,
2e trimestre: - les nouvelles technologies et leurs origines - l'industrialisation et la préfabrication : n historiques, étude de systèmes, les possibil l'évolution les constructions métalliques, leurs possibil applications aux logements les éléments caractéristiques du captage sol - rôle du concept aquatique: étude de cas sig	références lités et limites, ilités et limites - laire
FORME DE L'ENSEIGNEMENT	
Cours,séminaires, visites, débats et consultations avec d'autres	s enseignements.
DOCUMENTATION	
Fiches et textes polycopiés, présentations d'exemples.	
LIAISON AVEC D'AUTRES COURS	
Théorie de l'architecture, sémiologie, histoire de la construct	ion, héliotechnique.
N.B. Le cours est obligatoire pour les étudiants inscrits dans l'orie	entation "Technologie"

TITRE : THEORIE DE LA TECHNOLOGIE DEST. : ARCHITECTES
ENSEIGNANT(S) : Georges VAN BOGAERT, professeur / François MAURICE, chargé de cours
SEMESTRE: 8 HEURES: Total 20 Par semaine 2 (Cours 2 /Exercices -)
CONTROLE : L'enseignement est contrôlé à l'examen propédeutique I en tant que branche obligatoire propédeutique II X branche à option X final de diplôme
FORME DE L'EXAMEN : Défense orale d'un mémoire préalablement déposé.
INTENTIONS DES ENSEIGNANTS
En alternative avec l'étude des prolongements du logement (voir programme de l'atelier), l'intention des enseignants est d'étendre l'enseignement théorique du semestre précédent par l'introduction du contexte de l'histoire dans le cadre d'une opération de récupération et mise en valeur d'une construction existante.
CONTENU
- le bois, ses possibilités et limites, les concepts constructifs et architecturaux qui en découlent.
- les équipements de quartier, les aménagements extérieurs, le rôle des éléments naturels, le mobilier urbain.
- restauration, recyclage et contexte historique, méthodes et techniques.
FORME DE L'ENSEIGNEMENT
Voir semestre 7.
DOCUMENTATION
Voir semestre 7.
LIAISON AVEC D'AUTRES COURS
Voir semestre 7.
N.B.
Le cours est obligatoire pour les étudiants inscrits dans l'orientation "Technologie".

TITRE : HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE	DEST. :	ARCH I TECTES
ENSEIGNANT(S) : Paul AUBERSON, chargé de cours		
SEMESTRE : 7 HEURES : Total 30 Par semaine 2 (Co	urs 2 /Ex	(ercices -)
CONTROLE : L'enseignement est contrôlé à l'examen propédeutique I en tant que		-
propédeutique II 🔀	branche	à option
X final de diplôme		
FORME DE L'EXAMEN : défense orale d'un mémoire déposé au préalable.		
INTENTIONS DE L'ENSEIGNANT		
Analyse et interprétation d'oeuvres par rapport à leur contexte con physique et urbain.	ulturel e	t social,
Approche et tentative d'analyse critique d'oeuvres en se fondant s des réflexions et des questions proches de ceux propres à l'action		
OBJECTIFS		
L'étude d'oeuvres majeures d'architectes protagonistes des deuxièn cycles classiques de l'architecture (le premier est celui de l'arc		
CONTENU		
ler trimestre Le 15e siècle : Brunelleschi, Alberti : la récupération du premie tion du nouveau langage.	r cycle e	t la forma-
2e trimestre Le 16e siècle : Bramante, Peruzzi, Sangallo, Michel-Ange et Pallac	dio.	
FORME DE L'ENSEIGNEMENT		
Ex cathedra.		
DOCUMENTATION		
Fiches polycopiées et bibliographie détaillée.		

TITRE : HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE	DEST. : ARCHITECTES
ENSEIGNANT(S) : Paul AUBERSON, chargé de cours	
SEMESTRE: 8 HEURES: Total 20 Par semaine 2 (Co	ours 2 /Exercices -)
CONTROLE : L'enseignement est contrôlé à l'examen propédeutique I en tant que propédeutique II	branche obligatoire branche à option
x final de diplôme	
FORME DE L'EXAMEN : défense orale d'un mémoire déposé au préalable.	
INTENTIONS DE L'ENSEIGNANT Voir semestre 7.	
OBJECTIFS	
Voir semestre 7.	
CONTENU Le 17e siècle entre le classicisme et le baroque : Bernini, Borro siècle français. Le 18e siècle ou les lumières de la raison et l'âge néo-classique	· ·
FORME DE L'ENSEIGNEMENT	
Voir semestre 7.	
DOCUMENTATION	
Voir semestre 7.	
•	

TITRE : HISTOIRE DE L'URBANISME DEST. : ARCHITECTE
ENSEIGNANT(S) : Alberto SARTORIS, professeur
SEMESTRE: 7 HEURES: Total 30 Par semaine 2 (Cours 2 /Exercices -
CONTROLE : L'enseignement est contrôlé à l'examen propédeutique I en tant que branche obligatoir x propédeutique II x branche à option x final de diplôme FORME DE L'EXAMEN : défense orale d'un mémoire déposé au préalable ou interrogation
orale ou combinaison des deux (au choix du candidat).
INTENTIONS DE L'ENSEIGNANT Déterminer les points forts de liaison entre les systèmes d'urbanisme du passé et ceux du présent et du futur.
OBJECTIFS
Avoir un aperçu panoramique général et complet de l'histoire mondiale de l'urbanisme.
CONTENU
 Introduction générale. Urbanisme préhistorique. Urbanisme protohistorique. Urbanisme lybien. Urbanisme égyptien. Urbanisme mésopotamien (sumérien, babylonien, chaldéen, assyrien). Urbanisme grec. Urbanisme étrusque et italique. Urbanisme romain. Urbanisme musulman. Urbanisme médiéval.
FORME DE L'ENSEIGNEMENT
Ex cathedra avec moyens audio-visuels, séminaires, discussions, excursions en Suisse et à l'étranger.

TITRE : HISTOIRE DE L'URBANISME	DEST. : ARCHITECTES
ENSEIGNANT(S): Alberto SARTORIS, professeur	
SEMESTRE : 8 HEURES : Total 20 Par semaine 2 (0	Cours 2 /Exercices -)
CONTROLE : L'enseignement est contrôlé à l'examen propédeutique I en tant que propédeutique II	<u> </u>
INTENTIONS DE L'ENSEIGNANT Voir semestre 7.	
OBJECTIFS	
Voir semestre 7.	
CONTENU - Urbanisme de la Renaissance Urbanisme baroque Urbanisme néo-classique Urbanisme moderne.	
 Urbanisme extra-européen (Amérique du Nord, Amérique Centrale, urbanismesafricain, asiatique, océanien). Futurisme. "Novecento". Rationalisme. Manifeste de La Sarraz. L'art dans la cité et l'aménagement urbain. L'art des jardins. 	Amérique du Sud,
FORME DE L'ENSEIGNEMENT	
Voir semestre 7.	,

TITRE : HISTOIRE DE LA CONSTRUCTION	DEST. : ARCHITECTES
ENSEIGNANT(S) : vacat	
SEMESTRE : 7 HEURES : Total 30 Par semaine 2 (Co	urs 2 /Exercices -)
CONTROLE : L'enseignement est contrôlé à l'examen propédeutique I en tant que propédeutique II X final de diplôme FORME DE L'EXAMEN : défense orale d'un mémoire déposé au préalable.	branche obligatoire branche à option
INTENTIONS DE L'ENSEIGNANT Développer une réflexion historique sur l'architecture comprise construction.	omme système de
OBJECTIFS	
Confronter le travail du projet à une série ad hoc de références	historiques.
CONTENU	
Dans la société industrielle, le courant positiviste a posé l'arci l'invention rationnelle de systèmes de construction. Il s'agit de hypothèse en la confrontant à plusieurs séries d'exemples choisis distinctes. La maçonnerie (temple grec, cathédrale gothique), le des ingénieurs), le béton armé (Hennebique, Maillart, Perret, Le fournissent les clés de la discussion. D'une année à l'autre, le directement sur la maçonnerie (et le béton armé) ou sur le métal.	tester cette dans des périodes métal (architecture Corbusier, etc) cours porte plus
FORME DE L'ENSEIGNEMENT	
Ex cathedra.	
DOCUMENTATION	
Bibliographie ad hoc.	
LIAISON AVEC D'AUTRES COURS -	
Atelier de l'orientation "Technologie" et Atelier de l'orientation	n "Urbanisme".

TITRE : HISTOIRE DE LA CONSTRUCTION	DEST. : ARCHITECTES
ENSEIGNANT(S): vacat	
SEMESTRE: 8 HEURES: Total 20 Par semaine 2	(Cours 2 /Exercices -)
CONTROLE : L'enseignement est contrôlé à l'examen propédeutique I en tant que propédeutique II X final de diplôme FORME DE L'EXAMEN : défense orale d'un mémoire déposé au préalable	x branche à option
INTENTIONS DE L'ENSEIGNANT	
Voir semestre 7.	
OBJECTIFS	
Voir semestre 7.	
CONTENU	
Voir semestre 7.	•
FORME DE L'ENSEIGNEMENT	
Voir semestre 7.	
DOCUMENTATION	
Voir semestre 7.	
LIAISON AVEC D'AUTRES COURS	
Le cours complète l'enseignement de l'Atelier de l'orientation semestre 8.	"Technologie" du
•	

TITRE : PROCESSUS DE PLANIFICATION ET DE DECISION DE	ST. : ARCHITECTES
ENSEIGNANT(S) : Léopold VEUVE, professeur	
SEMESTRE : 7 HEURES : Total 30 Par semaine 2 (Cours	2 /Exercices -)
CONTROLE : L'enseignement est contrôlé à l'examen propédeutique I en tant que br propédeutique II x br x final de diplôme FORME DE L'EXAMEN : défense orale d'un mémoire déposé au préalable.	anche obligatoire
INTENTIONS DE L'ENSEIGNANT A travers l'expérience, tirer les enseignements des relations entre	le processus
décisionnel et celui de planification et développer les incidences s du professionnel.	ur les méthodes
OBJECTIFS	
Identifier les principaux éléments du processus d'étude et de décisi leur rationalité, relations de pouvoir, scénario dans le temps, impa proposées).	ion (acteurs, acts des actions
Saisir les variétés des processus d'études et leur interaction avec décisionnel (modèles théoriques et applications pratiques).	le processus
Comprendre la problématique de l'évaluation et de quelques méthodes	de base.
CONTENU	
A travers un jeu de simulation vécu par les étudiants - projet de 10 une station touristique - analyse du comportement des acteurs (perce blème, intérêts, système de valeurs), du rôle du temps, de la variét et des enjeux, de la stratégie adoptée.	eption du pro-
Lacunes et faiblesses du processus technique dans la planification.	
Principes et éléments d'un modèle assurant la relation entre les pro que et politique, développement d'études de cas, variétés des situat	ocessus techni- tions.
FORME DE L'ENSEIGNEMENT	
Exposé de thèmes et discussion, jeu de simulation, étude de cas prés invités.	sentés par des
DOCUMENTATION	
Fiches polycopiées, rapports polycopiés sur études de cas.	
LIAISON AVEC D'AUTRES COURS	
En relation directe avec les cours suivants : Sociologie, Aménagemer Transports et aménagement, Urbanisme.	nt du territoire,

TITRE : PROCESSUS DE PLANIFICATION ET DE DECISION DEST. : ARCHITECTES
ENSEIGNANT(S): Léopold VEUVE, professeur
SEMESTRE : 8 HEURES : Total 20 Par semaine 2 (Cours 2 /Exercices -)
CONTROLE : L'enseignement est contrôlé à l'examen propédeutique I en tant que branche obligatoire propédeutique II x branche à option
x final de diplôme
FORME DE L'EXAMEN : défense orale d'un mémoire déposé au préalable.
INTENTIONS DE L'ENSEIGNANT
Voir semestre 7.
OBJECTIFS
Voir semestre 7.
CONTENU
Le rôle de l'évaluation dans la recherche de solution, la nécessité d'une définition des objectifs et des critères, difficultés et limites de l'évaluation, exemples d'application d'évaluation "ex ante" et "ex post".
FORME DE L'ENSEIGNEMENT
Voir semestre 7.
DOCUMENTATION
Voir semestre 7.
LIAISON AVEC D'AUTRES COURS
Voir semestre 7.

TITRE : INTRODUCTION AUX PROBLE	MES DES PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT/DEST. : ARCHITECTES
ENSEIGNANT(S): Ervin-Y. GALAN	TAY, professeur
SEMESTRE : 8	HEURES : Total 20 Par semaine 2 (Cours 2 /Exercices -)
*	propédeutique I en tant que branche obligatoire propédeutique II X branche à option X final de diplôme le d'un mémoire déposé au préalable.
*En regroupement avec la Géogra	

INTENTION OF L'ENSEIGNANT

Présentation de l'unité et de la diversité des problèmes qui confrontent les pays en voie de développement.

Conscientisation avec les tendances et prévisions et avec l'interdépendance des problèmes à l'échelle globale.

OBJECTIES

- Comprendre les causes et l'interrelation des processus d'urbanisation-industrialisation-marginalisation-modernisation.
- Se familiariser avec les théories sur le développement : relations de dépendance et interdépendance, centre-périphérie, coopération et aide au développement, "self-reliance".
- Comprendre le rôle et les méthodes d'intervention des organisations d'aide et de la coopération internationale.
- Identifier les critères d'évaluation des projets de développement.

CONTENU

Discussions sur l'histoire de la colonisation et de la décolonisation.

Analyse comparative et critique des théories sur le développement.

Présentation sous forme d'études de cas des interventions au niveau de la planification nationale ou régionale et des projets intégrés de développement urbain, rural ou industriel.

FORME DE L'ENSEIGNEMENT

Exposé de thèmes principaux et discussions. Séries de conférences par des experts invités, illustrées de films et de diapositives.

DOCUMENTATION

Résumé du cours. Série d'articles polycopiés. Publication du professeur responsable.

LIAISON AVEC D'AUTRES COURS

Relation directe avec les cours suivants : Géographie urbaine, Aménagement du territoire, Transports et aménagement, Processus de décision, Théorie de l'urbanisme.

TITRE : GEOGRAPHIE URBAINE DEST. : ARCHITECTES
ENSEIGNANT(S) : Victor RUFFY, chargé de cours
SEMESTRE: 8 HEURES: Total 20 Par semaine 2 (Cours 2 /Exercices -)
CONTROLE : L'enseignement est contrôlé à l'examen propédeutique I en tant que branche obligatoire propédeutique II x branche à option * x final de diplôme
FORME DE L'EXAMEN : défense orale d'un mémoire déposé au préalable.*En regroupement avec le cours "Introduction aux problèmes des pays en voie de développement" du semestre 8.
INTENTIONS DE L'ENSEIGNANT Présentation des apports de la géographie dans la compréhension des réseaux urbains et des structures internes de la ville.
OBJECTIFS
Familiarisation avec la problématique, les outils et finalement l'espace géographi- que et plus spécifiquement géographique urbain.
CONTENU
La ville : Définition, distribution dans l'espace, accélération et densification de l'urbanisa- tion.
Réseaux urbains : Niveaux, rapports de force, aires d'influence, hiérarchie.
Armature urbaine : L'urbanisation comme stratégie de l'organisation de l'espace.
Les structures internes de la ville : Situation, site, utilisation du sol et plan d'affectation. Examen des distributions et des mouvements à l'intérieur du tissu urbain. Approche critique des différentes conceptions de l'urbanisme.
FORME DE L'ENSEIGNEMENT
Ex cathedra.
DOCUMENTATION
Fiches polycopiées.

-
TITRE : LEGISLATION URBAINE DEST. : ARCHITECTES
ENSEIGNANT(S) : Georges DERRON, professeur (Dépt de génie rural et géomètre)
SEMESTRE : 7 (lère moitié) HEURES : Total 14 Par semaine 2 (Cours 2 /Exercices -)
CONTROLE : L'enseignement est contrôlé à l'examen propédeutique I en tant que branche obligatoire propédeutique II x branche à option * X final de diplôme
FORME DE L'EXAMEN : défense orale d'un mémoire déposé au préalable. *En regroupement avec le cours de droit des semestres 3 ou 5.
OBJECTIFS
Familiariser les étudiants avec les prescriptions en vigueur dans les domaines de l'aménagement, de la protection de l'environnement, de la protection des monuments historiques et du travail.
CONTENU
Loi sur l'aménagement du territoire.
Loi sur la protection des eaux contre la pollution.
Lois sur le travail dans l'industrie, l'artisanat et le commerce.
Loi sur les monuments historiques.
FORME DE L'ENSEIGNEMENT
Ex cathedra.
LIAISON AVEC D'AUTRES COURS
Droit des semestres 3 ou 5.
•

.

.

,

.

.

TITRE : RESTAURATION DES CONSTRUCTIONS HISTORIQUES DEST. : ARCHITECT
ENSEIGNANT(S) : Pierre MARGOT, chargé de cours
SEMESTRE : 7 HEURES : Total 30 Par semaine 2 (Cours 2/Exercices -
CONTROLE : L'enseignement est contrôlé à l'examen propédeutique I en tant que branche obligatois propédeutique II x branche à option x final de diplôme
FORME DE L'EXAMEN : interrogation orale sur une documentation choisie et préparée par l'étudiant.
INTENTIONS DE L'ENSEIGNANT Fournir aux étudiants une connaissance générale sur les anciennes techniques de cons
truction utilisées lors de restaurations.
Les informer sur les méthodes d'approche de l'édifice ancien : relevé, analyse arché logique, détermination des choix et sur les moyens techniques d'intervention.
Les sensibiliser à l'éthique actuelle de la restauration.
OBJECTIFS
Acquérir les connaissances de base permettant une approche efficace et sensible de l'édifice ancien, de son cadre, de son passé et de son avenir, de façon à pouvoir prendre en charge un élément du patrimoine construit et lui assurer une vitalité nouvelle qui ne trahisse pas ce qui en fait la valeur.
Le cours peut être considéré comme une introduction à des études de troisième cycle dans le domaine de la restauration des édifices anciens.
CONTENU
La doctrine de la restauration, l'analyse de l'édifice, le relevé, la chronologie, l'analyse archéologique, le vocabulaire et la terminologie architecturale.
Analyse critique de restaurations anciennes, stabilisation de constructions en péril étude des techniques anciennes, maçonnerie, taille de pierre, voûtements, visites de chantiers.
FORME DE L'ENSEIGNEMENT
 Cours ex cathedra, à l'aide de croquis, de projections, d'étude d'échantillons. Quelques visites d'édifices en cours de restauration. Intervention occasionnelle de conférenciers extérieurs, sur des sujets particulier
DOCUMENTATION
Fiches de croquis et de schémas remis en cours d'année.

TITRE : RESTAURATION DES CONSTRUCTIONS HISTORIQUES DEST. : ARCHITECTES
ENSEIGNANT(S): Pierre MARGOT, chargé de cours
SEMESTRE: 8 HEURES: Total 20 Par semaine 2 (Cours 2 /Exercices -)
CONTROLE : L'enseignement est contrôlé à l'examen propédeutique I en tant que branche obligatoire propédeutique II
FORME DE L'EXAMEN : interrogation orale sur une documentation choisie et préparée par l'étudiant.
INTENTIONS DE L'ENSEIGNANT
Voir semestre 7.
OBJECTIFS
Voir semestre 7.
CONTENU
Les constructions en bois, les charpentes, les menuiseries, les sols, le projet de restauration, les limites, les apports contemporains, le chantier, l'intégration de l'architecture contemporaine en site ancien, revitalisation, aménagement de sites, le décor, le mobilier. Visites de chantiers.
FORME DE L'ENSEIGNEMENT
Voir semestre 7.
DOCUMENTATION
Voir semestre 7.

TITRE : STATISTIQUE DEST. : ARCHITECTES
ENSEIGNANT(S) : Arczki MOHAMMEDI, chargé de cours (Dépt de mathématiques)
SEMESTRE : 7 (lère moitié) HEURES : Total 21 Par semaine 3 (Cours 3 /Exercices -)
CONTROLE : L'enseignement est contrôlé à l'examen propédeutique I en tant que branche obligatoire propédeutique II X branche à option * X final de diplôme
FORME DE L'EXAMEN : travail écrit. *En regroupement avec le cours "Analyse des systèmes" des semestres 7 et 8.
,
OBJECTIFS
Discerner les problèmes qui se prêtent à l'analyse statistique. Acquérir une vue globale de l'approche statistique en appréciant ses possibilités et ses limites.
CONTENU
Plans d'expérience : Exemples caractéristiques de planification de plans d'expérience en statistique. Principes généraux.
Statistique descriptive : Organisation de l'information. Etude des méthodes classiques.
Echantillonnage : ·Eléments méthodologiques. Populations et échantillons. Concepts d'estimation et de test.
Analyses multivariables : Méthodologie sommaire de quelques techniques multivariées illustrée sur des exemples.
FORME DE L'ENSEIGNEMENT
Cours donné sous forme de séminaires.
·

TITRE : ANALYSE DES SYSTEMES	DEST. : ARCHITECTE
ENSEIGNANT(S) : Christian EBENEGGER, chargé de cours	
SEMESTRE : 7 (2e moitié) HEURES : Total 16 Par semaine 2 (Co	urs 2 /Exercices -
CONTROLE : L'enseignement est	branche obligatoire branche à option
INTENTIONS DE L'ENSEIGNANT Mettre en évidence les moyens d'investigation propres à l'analyse lopper les méthodes d'aide à la décision en matière d'architectur d'aménagement du territoire.	
OBJECTIFS	
Acquérir un ensemble de connaissances susceptibles de faciliter l diant lors de l'étude des problèmes inhérents à la projétation.	a tâche de l'étu-
CONTENU	
<pre>Introduction : définitions et concepts de base; graphes et représentations.</pre>	
Systèmes et décisions : - définition des objectifs et des besoins; - l'identification des relations; - le choix et la décision : les approches mono et multicritères; - les analyses d'impact.	
Systèmes et organisation spatiale: - à propos d'architecturalogie: la problématique de la mesure et d'échelle; - l'apport des graphes; - planification et gestion intégrée des projets; - affectation et localisation; - rationalisation et problèmes économiques.	le concept
DOCUMENTATION	
Cours et fiches polycopiés.	

TITRE : ANALYSE DES SYSTEMES	DEST. : ARCHITECTES
ENSEIGNANT(S) : Christian EBENEGGER, chargé de cours	
SEMESTRE: 8 HEURES: Total 20 Par semaine 2 (Cours 2 /Exercices -)
CONTROLE : L'enseignement est contrôlé à l'examen propédeutique I en tant que	
	x branche à option
∗X final de diplôme	·
FORME DE L'EXAMEN : travail écrit. "En regroupement avec le cours de Statistique du semestre 7.	
INTENTIONS DE L'ENSEIGNANT	
Voir semestre 7.	
OBJECTIFS	-
Voir semestre 7.	
CONTENU	
Voir semestre 7.	
DOCUMENTATION	·
Voir semestre 7.	
-	
•	

TITRE : MATERIAUX DE CONSTRUCTION (Laboratoire) DEST. : ARCHITECTES
ENSEIGNANT(S) : Vinicio FURLAN, professeur / Fermin ALOU, chargé de cours (Matériaux)
SEMESTRE : 7 HEURES : Total 45 Par semaine 3 (Cours - /Laboratoire 3)
CONTROLE : L'enseignement est contrôlé à l'examen propédeutique I en tant que branche obligatoire propédeutique II x branche à option x final de diplôme
-
FORME DE L'EXAMEN : travail écrit.
INTENTIONS DES ENSEIGNANTS
Montrer le comportement réel de certains matériaux usuels et familiariser l'étudiant avec les techniques et méthodes générales d'essais.
OBJECTIFS
Savoir interpréter les résultats d'essais et faire la liaison avec les connaissances théoriques.
FORME DE L'ENSEIGNEMENT
Expériences dirigées pendant deux trimestres, puis étude d'un sujet à choix durant le dernier trimestre.
DOCUMENTATION
Notes polycopiées pour les expériences dirigées.

TITRE: MATERIAUX DE CONSTRUCTION (Laboratoire) ENSEIGNANT(S): Vinicio FURLAN, professeur / Fermin ALOU, chargé de cours (Matériaux) SEMESTRE: 8 HEURES: Total 30 Par semaine 3 (Cours - /Laboratoire 3) CONTROLE: L'enseignement est contrôlé à l'examen propédeutique I en tant que branche obligatoire propédeutique II final de diplôme FORME DE L'EXAMEN: travail écrit. INTENTIONS DES ENSEIGNANTS Voir semestre 7. OBJECTIFS Voir semestre 7. DOCUMENTATION Voir semestre 7.			
SEMESTRE: 8 HEURES: Total 30 Par semaine 3 (Cours - /Laboratoire 3) CONTROLE: L'enseignement est contrôlé à l'examen propédeutique I en tant que branche obligatoire propédeutique II x branche à option x final de diplôme FORME DE L'EXAMEN: travail écrit. INTENTIONS DES ENSEIGNANTS Voir semestre 7. OBJECTIFS Voir semestre 7. FORME DE L'ENSEIGNEMENT Voir semestre 7. DOCUMENTATION	TITRE : MATERIAUX DE CONSTRUCTION (Laboratoire)	DEST. :	ARCH I TECTES
CONTROLE : L'enseignement est contrôlé à l'examen propédeutique I en tant que branche obligatoire propédeutique II x branche à option in final de diplôme FORME DE L'EXAMEN : travail écrit. INTENTIONS DES ENSEIGNANTS Voir semestre 7. OBJECTIFS Voir semestre 7. FORME DE L'ENSEIGNEMENT Voir semestre 7. DOCUMENTATION	ENSEIGNANT(S) : Vinicio FURLAN, professeur / Fermin ALOU, chargé de	cours (Ma	tériaux)
contrôlé à l'examen propédeutique I en tant que branche obligatoire propédeutique II X final de diplôme FORME DE L'EXAMEN: travail écrit. INTENTIONS DES ENSEIGNANTS Voir semestre 7. OBJECTIFS Voir semestre 7. FORME DE L'ENSEIGNEMENT Voir semestre 7. DOCUMENTATION	SEMESTRE: 8 HEURES: Total 30 Par semaine 3 (Con	urs - /La	aboratoire 3)
FORME DE L'EXAMEN : travail écrit. INTENTIONS DES ENSEIGNANTS Voir semestre 7. OBJECTIFS Voir semestre 7. FORME DE L'ENSEIGNEMENT Voir semestre 7. DOCUMENTATION	contrôlé à l'examen 🔲 propédeutique I 💮 en tant que 🔲		
INTENTIONS DES ENSEIGNANTS Voir semestre 7. OBJECTIFS Voir semestre 7. FORME DE L'ENSEIGNEMENT Voir semestre 7. DOCUMENTATION		branche	à option
INTENTIONS DES ENSEIGNANTS Voir semestre 7. OBJECTIFS Voir semestre 7. FORME DE L'ENSEIGNEMENT Voir semestre 7. DOCUMENTATION	X final de diplôme		
Voir semestre 7. OBJECTIFS Voir semestre 7. FORME DE L'ENSEIGNEMENT Voir semestre 7. DOCUMENTATION	FORME DE L'EXAMEN : travail écrit.		
Voir semestre 7. OBJECTIFS Voir semestre 7. FORME DE L'ENSEIGNEMENT Voir semestre 7. DOCUMENTATION		_	
OBJECTIFS Voir semestre 7. FORME DE L'ENSEIGNEMENT Voir semestre 7. DOCUMENTATION	INTENTIONS DES ENSEIGNANTS		
Voir semestre 7. FORME DE L'ENSEIGNEMENT Voir semestre 7. DOCUMENTATION	Voir semestre 7.		
FORME DE L'ENSEIGNEMENT Voir semestre 7. DOCUMENTATION	OBJECTIFS		
Voir semestre 7. DOCUMENTATION	Voir semestre 7.		
DOCUMENTATION	FORME DE L'ENSEIGNEMENT		
	Voir semestre 7.		
Voir semestre 7.	DOCUMENTATION		
	Voir semestre 7.		1
			·

TITRE : PROJETS DE STRUCTURES	DEST. : ARCHITECTES
ENSEIGNANT(S) : Jean PETIGNAT, Julius NATTERER, professeurs/André PERRE	T-GENTIL, chargé de cours
SEMESTRE : 7 HEURES : Total 45 Par semaine 3 (Co	urs 3/Exercices -)
	branche obligatoire branche à option
FORME DE L'EXAMEN : présentation (par groupes) d'un projet étudié en	cours d'année.
INTENTIONS DES ENSEIGNANTS Faire appliquer les connaissances théoriques acquises dans les ann des projets concrets et à des structures porteuses.	nées antérieures à
OBJECTIFS Acquérir les notions concrètes de construction et de prédimensions res porteuses du bâtiment et du génie civil en appliquant les consques acquises dans les années antérieures à des projets concrets.	
CONTENU	
Rappel théorique des notions de base de la statique et de la résis	stance des matériaux.
DOCUMENTATION	
Fiches polycopiées.	
LIAISON AVEC D'AUTRES COURS	
Préalables requis : Statique, principes de structures, construction béton, bois et fondations.	ons métalliques,

TITRE : PROJETS DE STRUCTURES DEST. : ARCHITECTES
ENSEIGNANT(S) : Jean PETIGNAT, Julius NATTERER, professeurs André PERRET-GENTIL, chargé de cours
SEMESTRE : 8 HEURES : Total 30 Par semaine 3 (Cours 3 /Exercices -)
CONTROLE : L'enseignement est contrôlé à l'examen propédeutique I en tant que branche obligatoire propédeutique II x branche à option x final de diplôme
FORME DE L'EXAMEN : présentation (par groupes) d'un projet étudié en cours d'année.
INTENTIONS DES ENSEIGNANTS
Voir semestre 7.
OBJECTIFS
Voir semestre 7.
CONTENU
Etude et prédimensionnement de structures porteuses adaptées à un avant-projet d'architecte élaboré par l'étudiant.
DOCUMENTATION
Voir semestre 7.
LIAISON AVEC D'AUTRES COURS
Voir semestre 7.
·
·

TITRE : CONSERVATION DE L'ENERGIE ET HELIOTECHNIQUE DEST. : ARCHITECTE
ENSEIGNANT(S) : Jean-Bernard GAY, chargé de cours (Dépt de physique)
SEMESTRE : 7 HEURES : Total 45 Par semaine 3 (Cours 2/Exercices 1
CONTROLE : L'enseignement est contrôlé à l'examen propédeutique I en tant que branche obligatoin propédeutique II x branche à option x final de diplôme FORME DE L'EXAMEN : interrogation orale.
OBJECTIFS Etre capable de calculer les besoins en énergie d'une construction, connaître les systèmes techniques propres à réduire ces besoins tout en maintenant les conditions de confort. Etre à même de projeter des systèmes héliotechniques passifs ou actifs, d'en contrôler l'efficacité par le calcul et de choisir la solution adéquate dans chaque cas.
CONTENU Les principaux chapitres traités sont les suivants : - évaluation des besoins d'un bâtiment; - mesures de conservation; - caractéristiques physiques du rayonnement solaire; - captage actif et passif de l'énergie solaire; - stockage de l'énergie; - restitution de la chaleur; - méthodes simplifiées de calcul;
- aspects économiques; - améliorations des constructions existantes. FORME DE L'ENSEIGNEMENT Cours illustré par des exemples et des exercices.
DOCUMENTATION L'énergie solaire appliquée au bâtiment, parties I et II.
LIAISON AVEC D'AUTRES COURS Atelier de l'orientation "Technologie" de 4e année.

TITRE : TECHNIQUES DE FABRICATION INDUSTRIELLE	DEST. : ARCHITECTES
ENSEIGNANT(S) : Niklaus KOHLER, chargé de cours (Dépt de physique)	
SEMESTRE: 7 HEURES: Total 30 Par semaine 2 (Co	urs 2 /Exercices -
CONTROLE : L'enseignement est contrôlé à l'examen propédeutique I en tant que propédeutique II in final de diplôme FORME DE L'EXAMEN : défense orale d'un mémoire déposé au préalable.	branche obligatoire branche à option
OBJECTIFS Compréhension du phénomène de l'industrialisation de la construct l'enseignant présente les techniques de fabrication industrielle, leur spécificité par rapport à la construction traditionnelle. Il une introduction aux méthodes de développement des systèmes de co	leur origine et fournit en outre
CONTENU	
Industrialisation de la construction :	
 technologie de la construction industrialisée; planification de la construction; histoire de l'industrialisation de la construction; normalisation et standardisation. 	
Techniques de fabrication industrielle :	
 classification des opérations et procédés de fabrication indust mise en forme, transformations, réunions, améliorations de la s la surface; transport et manutention. 	rielle; tructure et de
FORME DE L'ENSEIGNEMENT	
Discussions et visites d'usines.	
DOCUMENTATION	
Cours polycopié complet.	
LIAISON AVEC D'AUTRES COURS	
Théorie de la technologie 4e année.	

			_
TITRE : TECHNIQUES DE FABRICATION INDUSTRIELLE	DEST. :	ARCH I TECT	ES
ENSEIGNANT(S) : Niklaus KOHLER, chargé de cours (Dépt de physique)			٦
SEMESTRE : 8 HEURES : Total 20 Par semaine 2 (Co	urs 2 /Ex	ercices -	-7
CONTROLE : L'enseignement est contrôlé à l'examen propédeutique I en tant que propédeutique II		obligatoi à option	re
	Drandle	a operon	١
X final de diplôme			
FORME DE L'EXAMEN : défense orale d'un mémoire déposé au préalable.			ļ
			٦
OBJECTIFS			ŀ
Voir semestre 7.			
CONTENU			
Systèmes de construction :			
 classification des systèmes de construction; procédés d'évaluation; développement de systèmes de construction; systèmes ouverts et systèmes fermés; systèmes légers et systèmes lourds. 			
FORME DE L'ENSEIGNEMENT			
Voir semestre 7.			
DOCUMENTATION			İ
Voir semestre 7.			
LIAISON AVEC D'AUTRES COURS			
Voir semestre 7.			
,			-

TITRE : TRANSPORTS ET AMENAGEMENT DEST	. : ARCHITECTE
ENSEIGNANT(S) : Philippe BOVY, professeur (Dépt de génie civil)	
SEMESTRE : 7 HEURES : Total 30 Par semaine 2 (Cours 2	/Exercices -
CONTROLE : L'enseignement est contrôlé à l'examen propédeutique I en tant que branc propédeutique II X branc X final de diplôme FORME DE L'EXAMEN : défense orale d'un mémoire déposé au préalable.	che obligatoin
INTENTIONS DE L'ENSEIGNANT Présenter les principaux problèmes de mobilité urbaine, de transport et intervenant dans la plupart des études d'aménagement et d'urbanisme. Pr tour d'horizon des politiques et tendances nouvelles en matière d'organ transports dans les pays industrialisés et dans quelques pays du tiers-	océder à un sisation des
OBJECTIFS Disposer de connaissances de base élémentaires, notamment au niveau de des moyens de transport et des formes de mobilité, afin de pouvoir iden principales interactions entre le système des transports, les usagers, tions et l'organisation de l'espace urbain.	itifier les
CONTENU Le cours comporte les trois vecteurs didactiques suivants :	
Connaissances de base en transport : - typologie des transports urbains; - le rôle du piéton dans la mobilité urbaine, conception et organisatio piétonniers (villes européennes et latino-américaines); - transports collectifs et semi-collectifs; - transports individuels automobiles et stationnement; - les mixages de trafics, piétons/transports collectifs, piétons/automo rues et espaces à circulation limitée (rues résidentielles et cellule culation); - problématique de la mobilité individuelle et collective; - les nuisances de la circulation (notamment le bruit).	biles, les
Etudes de cas (choix effectué en fonction des intérêts des participants - les politiques expérimentales de transports (Besançon, Porto, Nagoya, - organisation des transports dans les villes nouvelles (Brasilia, Stev - la circulation dans les centres historiques (Bologne, Florence, Sienn - politiques de transports urbains dans quelques centres-villes suisses Berne, Genève, Lausanne).	Singapour); venage); ve);
Interactions urbanisme/transport : Présentation d'exemples concrets de problématique "urbanisme/transport" cadre de thèmes choisis pour les diplômes théoriques et pratiques.	dans le
FORME DE L'ENSEIGNEMENT Exposé par moyens audio-visuels, présentation d'études de cas.	
DOCUMENTATION Cours polycopiés.	
LIAISON AVEC D'AUTRES COURS Aménagement du territoire, atelier d'urbanisme.	

TITRE : TRANSPORTS ET AMENAGEMENT	DEST. :	ARCHITECTES
ENSEIGNANT(S) : Philippe BOVY, professeur (Dépt de génie civil)		
SEMESTRE : 8 HEURES : Total 20 Par semaine 2 (Co	urs 2 /Ex	(ercices -)
CONTROLE : L'enseignement est		
contrôlé à l'examen 🔲 propédeutique I 💮 en tant que 🗍		
propédeutique II	branche	à option
🗵 final de diplôme		
FORME DE L'EXAMEN : défense orale d'un mêmoire déposé au préalable.		l
		
INTENTIONS DE L'ENSEIGNANT		ĺ
Voir semestre 7.		
OBJECTIFS		
Voir semestre 7.		
voll semestic /.		İ
CONTENU		}
Voir semestre 7.]
,		
FORME DE L'ENSEIGNEMENT		
Voir semestre 7.		
von Sellestre 7.		1
DOCUMENTATION		ļ
Voir semestre 7.		
voir semestre /.		
LIAISON AVEC D'AUTRES COURS		
Voir semestre 7.		

	TITRE : CARTOGRAPHIE OPERATIONNELLE		ARCH ITECTES
E	ENSEIGNANT(S) : Jean-Marc LAMUNIERE, professeur/Bernard MAGET, charge	de cou	^s
S	SEMESTRE: 8 HEURES: Total 30 Par semaine 3 (Co	urs 3/E	xercices -)
	CONTROLE : L'enseignement est contrôlé à l'examen propédeutique I en tant que propédeutique II X X final de diplôme FORME DE L'EXAMEN : Défense orale d'un mémoire déposé au préalable.		obligatoire à option
	INTENTIONS DES ENSEIGNANTS		
	Dans le cadre du cours "éléments de sémiologie et engagement de l'uposés une série de séminaires sur différents aspects du traitement l'information à l'aide de méthodes proches de l'analyse structurale ment s'appuie sur des études concrètes effectuées par des étudiants du D.A. ou dans un contexte proche.	graphique. Cet er	ue de nseigne-
	OBJECTIFS		
	Approche d'un discours critique sur les formes architecturales et u diant structurellement leurs significations dans leurs rapports int nique et synchronique.	urbaines ternes di	en étu- iachro-
	CONTENU		
	 Le repérage et le découpage. Le support logique de l'information; les codes, les conventions. Les variables visuelles et les opérations d'interprétation. Application de méthodes graphiques structurales à des espaces arc topologie, géométrie, échelle et les moyens de leur représentation. Application à des méthodes de projet; hypothèses et scénarios. Introduction aux moyens informatiques graphiques. 	chitectur on graphi	aux : que.
	FORME DE L'ENSEIGNEMENT		
	Ex cathedra, séminaires exposés par moyens audio-visuels.		
	CONNAISSANCES SOUHAITEES		
	Introduction à l'analyse structurale (théorie d'architecture 4ème a	nnée).	
	DOCUMENTATION		
	Fiches polycopiées, documentations diverses photocopiées, listes b	ibliogra	phiques.
	LIAISON AVEC D'AUTRES COURS		

Théorie de l'architecture 4ème année, Atelier orientation "architecture" 4ème année, intégrés au cours de sémiologie et engagement de l'usager.

TITRE : EXPRESSIONS VISUELLES DEST. : ARCHITECTES
ENSEIGNANT(S) : Jacques BARMAN, Paul BEZENÇON, professeurs
SEMESTRE : 7 HEURES : Total 45 Par semaine 3 (Cours - /Exercices 3
CONTROLE : L'enseignement est contrôlé à l'examen propédeutique I en tant que branche obligatoire propédeutique II x branche à option
★ X final de diplôme
FORME DE L'EXAMEN : travail individuel. *L'un des quatre programmes.
REMARQUES
En lère, 2e et 3e années, une formation de base sera atteinte pour le dessin, l'étude de la couleur et le modelage.
Elle le sera pour la photographie, la cinématographie et la vidéographie en 4e année.
En 4e année, les étudiants soucieux de développer leurs aptitudes à un plus haut niveau auront la possibilité de poursuivre les études soit en dessin, étude de la couleur, soit en modelage.
Pour des raisons d'organisation pratique, les étudiants sont priés de s'inscrire plus spécifiquement à un des quatre programmes A, B, C ou D, lesquels s'étendent en principe sur les trois trimestres.
CONTENU
Expression graphique (Programmes A et B) :
Dessin, croquis rapide d'académie, étude de la couleur.
Expression des formes en trois dimensions (Programme C) :
Formes en relief, volume, leurs possibilités expressives, expériences concrètes des volumes dans l'espace.
Expression photographique, cinématographique, vidéographique (Programme D) :
Notions techniques, prises de vue, cadrage, etc, en relation avec un programme d'illustration d'un exposé, d'une conférence, d'une recherche.

TITRE : EXPRESSIONS VISUELLES	DEST.:	ARCH ITECTES
ENSEIGNANT(S): Jacques BARMAN, Paul BEZENÇON, professeurs		
SEMESTRE : 8 HEURES : Total 30 Par semaine 3 (C	ours - /Ex	(ercices 3)
CONTROLE : L'enseignement est	1 huancha	obligatoire
contrôlé à l'examen propédeutique I en tant que	-	
propédeutique II] branche	à option
∗ 🛛 final de diplôme		
FORME DE L'EXAMEN : travail individuel. *L'un des quatre programmes.		
REMARQUES		
Voir semestre 7.		
CONTENU		
Voir semestre 7.		
vo selles v.e. v.		
•		
		1
		•
		İ
		ļ
		1
•		
•		
		- 1

TITRE : SOCIOLOGIE (urbaine) DEST. : ARCHITECTES
ENSEIGNANT(S) : Michel BASSAND, professeur, Barbara MICHEL, chargé de cours
SEMESTRE : 7 HEURES : Total 30 Par semaine 2 (Cours 2 /Exercices -)
CONTROLE : L'enseignement est contrôlé à l'examen propédeutique I en tant que branche obligatoire propédeutique II x branche à option * X final de diplôme
FORME DE L'EXAMEN : défense orale d'un mémoire déposé au préalable. *Dans le cadre de l'option "Sociologie 3e et 4e années".
build the database of operation belowing to be about the same of
INTENTIONS DE L'ENSEIGNANT
Sous le thème "la production de la ville, acteurs, décisions, planification, partici- pation", l'enseignant veut démontrer que la pratique architecturale s'inscrit dans des systèmes d'actions qui constituent le processus de production de la ville.
OBJECTIFS
Découvrir les dimensions du phénomène urbain qui conditionnent la pratique architec- turale.
CONTENU
Concepts de base : - les acteurs : groupes sociaux et classes sociales; - l'Etat; - le pouvoir, l'influence et l'autorité.
La scène politique urbaine : - structure du pouvoir, analyse institutionnelle et analyse sociologique; - analyse du pouvoir municipal en Suisse; - les décisions municipales et leurs effets sur la production de la ville.
La planification urbaine: - les appareils d'Etat et le rôle dans l'organisation de la production et de la consommation collective; - technocrates et bureaucrates : organisation, professionnalisation et pouvoir; - la politique de l'aménagement du territoire; - l'urbanisme.
La production immobilière : - propriétaires fonciers et promoteurs; - architectes, urbanistes et entrepreneurs; - l'Etat; - quelques types de produits urbains : le logement ouvrier, le HLM, le pavillon, le quartier périphérique, le grand ensemble ou la rénovation urbaine.
La participation des usagers : - les diverses formes de participation des habitants; - les mouvements urbains.
FORME DE L'ENSEIGNEMENT
Ex cathedra, séminaires, exercices de recherche.
DOCUMENTATION
Polycopié et autres livres et rapports de recherche.

TITRE : ECONOMIE URBAINE DEST. : ARCHITECTES
ENSEIGNANT(S) : Joseph CSILLAGHY, professeur
SEMESTRE: 8 HEURES: Total 20 Par semaine 2 (Cours 2 /Exercices -)
CONTROLE : L'enseignement est contrôlé à l'examen propédeutique I en tant que branche obligatoire propédeutique II x branche à option
* X final de diplôme
FORME DE L'EXAMEN : interrogation orale. *En regroupement avec le cours "Economie".
INTENTIONS DE L'ENSEIGNANT
Cerner les problèmes économiques relatifs aux villes.
OBJECTIFS
Connaissance des théories économiques urbaines.
commensation des encorres communiques arbannes.
CONTENU
Définition économique de la ville en comparaison avec des définitions légales ou autres.
Théories économiques permettant de cerner le phénomène urbain : - la rente foncière, prix du sol; - la théorie de localisation; - les économies et déséconomies externes; - la théorie du développement.
La grandeur des villes et leur optimum.
Affectation des ressources publiques en économie urbaine : - salubrité, hygiène; - transports, circulation; - protection de l'environnement construit; - mixité, ségrégation.
FORME DE L'ENSEIGNEMENT
Discussion de divers thèmes sous forme d'exercices.
DOCUMENTATION
Lectures sélectionnées.
LIAISON AVEC D'AUTRES COURS
Sociologie, urbanisme.

TITRE : ELEMENTS DE SEMIOLOGIE ET ENGAGEMENT DE L'USAGER DEST. : ARCHITECTE
ENSEIGNANT(S) : Jean-Marc LAMUNIERE, professeur / Bernard MAGET, chargé de cours
SEMESTRE : 7 HEURES : Total 45 Par semaine 3 (Cours 3 /Exercices -
CONTROLE : L'enseignement est contrôlé à l'examen propédeutique I en tant que branche obligatoire propédeutique II X branche à option X final de diplôme FORME DE L'EXAMEN : défense orale d'un mémoire déposé au préalable.
INTENTIONS DE L'ENSEIGNANT Reprendre de façon systématique l'approche d'une sémiologie architecturale et urbaine en la fondant sur des cas concrets (projet et réalisation).
OBJECTIFS
Approche d'un discours critique sur les formes architecturales et urbaines en étu- diant structurellement leurs significations dans leurs rapports internes diachroni- que et synchronique.
CONTENU
 ler trimestre : Les rapports entre la linguistique, la sémiologie et l'architecture, objet et méthode; introduction à la sémiologie. Les concepts saussuriens : la langue et la parole, le signe et son arbitraire, les rapports associatifs et syntagmatiques; la diachronie et la synchronie.
<pre>2e trimestre : Les rapports associatifs dans une pratique de mise en forme architecturale. Les systèmes dénotatifs, connotatifs, métalinguistiques et rhétoriques. L'expression et le modèle de la communication selon R. Jakobson. La notion du "shifter"et la vision de l'usager. Le rapport entre le texte écrit, l'espace architectural et l'action de l'usager. Engagement de l'usager et méthode de projet : expérience à Plan-les-Ouates.</pre>
FORME DE L'ENSEIGNEMENT
Ex cathedra, séminaires exposés par moyens audio-visuels.
DOCUMENTATION
Fiches, polycopiés, documentation diverse photocopiée, listes bibliographies.
LIAISON AVEC D'AUTRES COURS

Théorie de l'architecture 4e année, atelier orientation "Architecture" 4e année.

TITRE : ELEMENTS DE SEMIOLOGIE ET ENGAGEMENT DE L'USAGER DEST. : ARCHITECTES
ENSEIGNANT(S) : Jean-Marc LAMUNIERE, professeur / Bernard MAGET, chargé de cours
SEMESTRE: 8 HEURES: Total 30 Par semaine 3 (Cours 3 / Exercices -
CONTROLE : L'enseignement est contrôlé à l'examen propédeutique I en tant que branche obligatoire propédeutique II
INTENTIONS DE L'ENSEIGNANT
Voir semestre 7.
OBJECTIFS
Voir semestre 7.
CONTENU
 Le système et le processus. Le dessin et la sémiotique urbaine et architecturale. Le dessin et la notion de poétique selon R. Jakobson. Notion de symbole. Traitement graphique de l'information. Séminaires de préparation au diplôme en relation avec la coordination des diplômes
FORME DE L'ENSEIGNEMENT
Voir semestre 7.
DOCUMENTATION
Voir semestre 7.
LIAISON AVEC D'AUTRES COURS
Voir semestre 7.
·